

## Rendez-vous sino-soviétique

Après une interruption de huit ans et demi, les pourparlers frontaliers sino-soviétiques doivent reprendre lundi 9 février à Moscou. La Chine n'ayant toujours pas reconnu les « traités inégaux » fixant au dix-neuvième siècle la frontière avec la Russie, la reprise du dialogue sur un sujet si délicat confirme à la fois l'amélioration des relations entre les deux pays depuis l'accession au pouvoir de M. Gorbatchev et les limites de ce rapprochement.

Pour les Chinois, les trois obstacles à une normalisation de leurs relations avec Moscou demeurent la présence massive de troupes soviétiques sur la frontière commune, celle d'un corps expéditionnaire en Afghanistan et, surtout, le soutien de l'URSS à l'invasion du Cambodge par le Vietnam. Il reste que ces derniers mois, de part et d'autre, quelques efforts ont été entrepris pour renforcer le dialogue entre les deux capitales.

A Vladivostok, fin juillet, le numéro un soviétique a notamment admis, pour la première fois, que le mode de démarcation de la frontière le long des fleuves Amour et Oussouri était négociable. En septembre, M. Deng Xiaoping répondit qu'il était prêt à rencontrer sous conditions M. Gorbatchev. Depuis, la Chine a soutenu plusieurs dirigeants d'Europe de l'Est. Récemment, Pékin a admis, après plus de l'année, d'un « statut spécial », en avril-mai, de forces soviétiques stationnées en Mongolie.

Simultanément, les échanges commerciaux, culturels et scientifiques entre les deux pays se sont renforcés de façon spectaculaire. Enfin, à la suite des changements intervenus il y a peu en Chine, le Kremlin doit suivre avec intérêt le retour au premier plan d'un homme comme M. Li Peng, auparavant tancé voilà un an à peine pour son manque de fermeté lors d'une rencontre avec M. Gorbatchev.

Il reste qu'avec le retour en force des conservateurs à Pékin le réformisme du numéro un soviétique n'offre plus les mêmes attraits que l'an dernier. Surtout, les Chinois s'inquiètent du rôle de puissance asiatique revendiqué par l'URSS, estimant que leur propre sécurité est en jeu. Alors que la flotte soviétique s'est nettement renforcée dans la région, ils jugent que la politique du Kremlin en Afghanistan, comme à l'égard du Cambodge, fait perdre intégralement d'une stratégie expansionniste.

En clair, aux prises avec une crise intérieure dont on mesure encore mal l'acuité, la Chine s'en tient à une politique d'équilibre entre Moscou et Washington, jouant l'un contre l'autre quand il le faut. C'est dans ce contexte que s'inscrit cette nouvelle série d'entretiens sino-soviétiques.

Sur le différend frontalier proprement dit, les Chinois ne se font guère d'illusions. L'URSS pourrait, conformément au droit international, accepter un jour que la frontière commune passe au milieu du chenal principal des deux grands fleuves et non plus le long de la rive chinoise, ce qui est le cas actuellement.

Mais la Chine se doute qu'elle ne récupérera jamais les quelque 1 million de kilomètres carrés qui lui ont été soustraits par les « traités inégaux ». Elle souhaite que Moscou reconnaisse au moins l'injustice de ces traités.

Entre Chinois et Soviétiques, le chemin de la normalisation demeure parsemé d'embûches. On en reste à la diplomatie des petits pas.

## Les nouvelles attaques libyennes au Tibesti La France redéploie et renforce son dispositif militaire au Tchad

Inquiet des renseignements concordants faisant état d'une prochaine offensive généralisée des Libyens dans le nord du Tchad - où ils viennent d'attaquer Zouar, - Paris a décidé de renforcer le contingent français stationné dans ce pays.

dans le cadre de l'opération « Epervier ». Plusieurs centaines d'hommes auraient été acheminés au Tchad ces derniers jours avec un important matériel militaire, ce qui porterait les effectifs d'« Epervier » à plus de deux mille hommes.

Officiellement, ce qu'on appelle à Paris un « redéploiement » du contingent français n'implique aucune modification de la mission impartie à « Epervier ». Lancé il y a un an, cette opération a pour but essentiel la défense de l'espace du Tchad au sud de la « ligne rouge », voisine du seizième parallèle. Le renforcement impliquerait en particulier la mise en place d'un dispositif terrestre à Abéché.

Selon le ministère de la défense, cette opération a pour objet de rapprocher de la zone des combats les hommes et les matériels, sans pour autant dépasser la

« ligne rouge » du seizième parallèle. L'initiative française vise à « accroître le verrouillage du dispositif » dans la perspective d'une optimisation des différents moyens militaires, notamment antiaériens.

Au ministère de la défense, on souligne que ces mesures répondent à des demandes pressantes des autorités de N'Djamena et qu'elles sont mises en œuvre en collaboration étroite avec celles-ci. Les sources militaires restent d'une grande discrétion sur l'évolution à terme de ce redéploiement, qui, à bien des égards, res-

semble aussi à un renforcement du précédent dispositif, en hommes et en matériels.

L'opération « Epervier » est peut-être en train de changer de nature. Il ne s'agit plus seulement de veiller de façon stricte à la défense au maintien du statu quo, mais d'aider plus activement l'armée tchadienne à consolider ses positions après qu'elle se fut lancée dans la reconquête d'une partie des territoires du Nord, incitée en cela par les discussions entre les Libyens et M. Goukouni Oueddei.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.  
(Lire la suite page 5.)

## La libération de l'équipe de Médecins sans frontières

Les ravisseurs somaliens ont remis leurs otages aux Ethiopiens

PAGE 16

### Comité directeur du PS



PAGE 16

### Nouvelle-Calédonie : inquiétude à l'Elysée

M. Mitterrand pourrait intervenir

PAGE 7

### Conseil supérieur de la magistrature

A l'exception de M. Gazier tous les membres ont été renouvelés

PAGE 8

Le sommaire complet se trouve page 16

## Sondage SOFRES - « le Monde » sur l'information

### Les téléspectateurs satisfaits

Alors que le gouvernement et les élus qui le soutiennent s'indignent plus ou moins bruyamment de la partialité supposée des journaux télévisés en faveur de l'opposition, la majorité des Français interrogés par la SOFRES pour le Monde paraissent, eux, tout à fait satisfaits de la façon dont est traitée l'information politique à la télévision.

Non, disent-ils, la place faite à la politique sur les chaînes n'est pas excessive; non les grèves de ces dernières semaines n'ont pas été présentées d'une manière trop favorable aux grévistes; non, TF 1 et Antenne 2 ne sont pas systématiquement indulgents à l'égard de la gauche, elles manifesteraient même plutôt de la sympathie pour le gouvernement; non, les journalistes ne sont pas pour la plupart acquis à l'opposition et, à deux ou trois exceptions près (Michel Polac, jugé nettement à gauche, Alain Duhamel et Yves Mourousi, étiquetés à droite), ne seraient être classés dans aucun des deux camps - y compris les Régulateurs du « 20 heures », les Masure, Cubada, Rapp, Sérillon - et cela,

quelles que soient les sympathies politiques des sondés.

En revanche, les personnes interrogées estiment dans leur majorité que les journaux télévisés ont tendance à montrer ce qui va mal et donc à accroître le pessimisme des téléspectateurs.

Bien sûr, l'opinion des gens varie avec leur préférence partisane. Les électeurs de droite, par exemple, sont nombreux à considérer que la télévision a donné un point de vue trop favorable aux grévistes, tandis que les électeurs de gauche pensent souvent le contraire.

Mais il est remarquable que, sur toutes les questions, la plus grande partie de ceux qui ont accepté d'y répondre, qu'ils se disent à droite ou à gauche, rendent hommage à l'équité et à la neutralité des journaux et des journalistes de la télévision.

A l'heure où se précise le projet de privatisation de TF 1 et où semble se préparer, à Antenne 2, une reprise en main de la rédaction, voilà, pour les responsables de l'audiovisuel en France, quelques utiles éléments de réflexion.

THOMAS FERENCZI.

## Andrea del Sarto au palais Pitti

### L'étrange douceur florentine

Après le Louvre, qui a organisé il y a quelques semaines une exposition de ses dessins, c'est au tour du palais Pitti, de Florence, de rendre hommage à Andrea del Sarto.

par André Chastel

Florence a été décorée en 1986 « capitale européenne de la culture », comme si elle ne l'était pas depuis quelques siècles. On cherche donc un anniversaire savoureux, en vue d'une exposition à ouvrir avant la Saint-Sylvestre.

Né en 1486, Andrea, fils d'un tailleur du quartier de Sainte-Marie-Nouvelle (d'où le nom: del Sarto), fournissait à point une vedette. Naguère encore on lui accordait un tout premier rôle dans la peinture florentine. Dans son *Art classique* (1984), Wolfson alignait Andrea auprès de Léonard, Raphaël, Michel-Ange et Fra Bartolomeo parmi les « pères fondateurs » de la modernité nouvelle; on voyait - disait-il - des affiches de son jeune et beau *Saint Jean* dans toutes les agences de tourisme. Il n'en est plus ainsi.

La gloire d'Andrea a perdu de son évidence, et on doit se rendre au palais Pitti pour examiner l'illustre *Giovannino* au manteau rouge au milieu des trente tableaux et des cent dessins qui constituent le fonds florentin au complet du peintre.

Les salles spacieuses aux corniches dorées du palais médicéen, une fois rythmées d'écrans, permettent un parcours souple et tranquille, comme il convient pour un peintre délicat. D'autant plus que l'association systématique des dessins avec les tableaux correspondants invite à entrer assez loin dans le jeu. Ainsi la *Disputa* (entretien) sur la Trinité, grande scène un peu bizarre sous un ciel gris, peinte vers 1517, comporte un dos nu lisse à gauche - celui de saint Sébastien, dont un dessin à la sanguine révèle le point de départ.

Comme on s'en est tenu aux ressources locales, il y a cinq ou six lacunes criantes, dont la médiocre *Madone à l'enfant* du Prado, ou encore la *Charité* superbement pyramidale du Louvre, peinte, comme chacun sait, pour François I<sup>er</sup>, pendant le bref

séjour d'Andrea en France. Le dessin précis d'un motif vaut pour l'œuvre absente. Ce n'est pas très satisfaisant, sauf dans le cas, bien sûr, où, oubliant le mécanisme artisanal, on apprécie ces silhouettes crayonnées à la plume noire, ces drapés aux yeux un peu fiévreux... pour eux-mêmes.

En ce qui concerne le Louvre, il a eu l'élégance de tirer de ses cartons l'ensemble assez remarquable de croquis et études qui s'y est accumulé. Il y a donc recroqué avec Florence: une demoiselle aux joues rondes annonce le portrait de la *Demaiselle au Pétrarque* (Offices, exposé au Pitti), récemment restauré, effigie touchante d'une amoureuse en bonne santé.

Andrea avait vingt ans quand, par le jeu des circonstances, Raphaël et Michel-Ange quittaient Florence pour Rome, Léonard travaillant en quelque sorte à mi-temps avec les princes français installés à Milan. En un sens, le terrain était libre pour un artiste ou pour tout un groupe au courant des nouveautés, mais désireux de rester obstinément florentins.

(Lire la suite page 10.)

## Un an après la chute de Jean-Claude Duvalier

### Désenchantement en Haïti

PORT-AU-PRINCE  
de notre envoyé spécial

Entre la joie et le peur, il ne se sera écoulé qu'un an. Dans les rues de la capitale haïtienne endormie, circulant en février 1986 les rumeurs vite confirmées du départ de l'ancien président à vie. La liesse populaire éclatait. Aujourd'hui, pour cet anniversaire historique, les blindés patrouillent dans une ville inquiète.

Pourtant, l'échec de la démocratie est apparent. Un président de la République haïtienne a-t-il jamais été apostrophé comme l'a été le général Namphy lors de sa conférence de presse du vendredi 6 février? Qui pouvait imaginer qu'un journaliste - haïtien de

surcroît - pourrait mettre en cause « un régime où les macoutes reviennent »? La liberté de parole et de presse existe, répète le chef de l'Etat. Elle est totale et largement utilisée, mais beaucoup d'Haïtiens se posent aujourd'hui la question: « Jusqu'à quand? »

Car ce chef de l'Etat que l'on surnomme « Chouchou » n'a plus la confiance d'une bonne partie de la population. Cette dégradation qu'il refuse d'admettre repose sur des faits.

« Une cascade de ruptures », dit le directeur de Radio-Haïti Inter, Jean Dominique. Sans remonter très loin dans le temps, des faits précis motivent cette inquiétude. Des manifestants tués par balles, la disparition d'un élu-

de la Mission d'alphabétisation, la multiplication des assassinats et des vols, le récent remaniement ministériel, ou encore la perquisition, il y a deux jours, par des militaires armés, au domicile d'un membre d'une association: autant d'événements où de nombreux observateurs voient la marque des tontons-macoutes.

Le général Namphy, l'homme qui tenait tête aux « macoutes » aux pires moments de la dictature, est aujourd'hui accusé de leur faire la part trop belle. Et pas - ou pas seulement - par des « extrémistes ». Ainsi, deux de ses anciens ministres récemment limogés font une analyse très pessimiste.

DENIS HAUTIN-GURAUT.  
(Lire la suite page 5.)



13 RUE DE LA PAIX, PARIS  
42.61.58.56

PREX DE VENTE A L'ETRANGER: Algérie, 3 DA; Maroc, 6 dir.; Tunisie, 700 fr.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 20 sch.; Belgique, 40 fr.; Canada, 2 \$; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA; Danemark, 6 kr.; Espagne, 170 pes.; G.-B., 85 p.; Grèce, 140 dr.; Irlande, 85 p.; Italie, 2 000 L.; Libye, 0,400 DL; Luxembourg, 40 f.; Norvège, 12 kr.; Pays-Bas, 2,50 fl.; Portugal, 130 esc.; Sénégal, 450 F CFA; Suisse, 1,80 f.; USA, 1,25 \$; USA (West Coast), 1,50 \$.

سكزا من الاصل



سكز من الاصل

# Dates

Il y a quarante ans

## La signature des traités de paix de Paris

### RENDEZ-VOUS

**Dimanche 8 février.** — *Manille* : expiration du cessez-le-feu entre le Front démocratique national et le gouvernement.

**Lundi 9 février.** — *Paris* : visite de M. Sassou Nguesso, chef de l'Etat congolais ; *Moscou* : reprise des négociations frontalières sino-soviétiques ; *Manille* : négociations entre le gouvernement et le Mouvement national de libération.

**Mardi 10 février.** — *Guatemala-City* : réunion des représentants de la CEE et des pays d'Amérique centrale.

**Mercredi 11 février.** — *Paris* : visite officielle de travail de M. Amine Gemayel.

**Jeudi 12 février.** — *Washington* : les Etats-Unis procèdent à un deuxième essai nucléaire.

**Dimanche 15 février.** — *Moscou* : Igor Ougourtsov libéré après vingt ans de camp.

**L**E 10 février 1947, dans le salon de l'Horloge du 37 quai d'Orsay, les ministres bulgare, finlandais, hongrois, italien et roumain des affaires étrangères apposent leur signature sur les traités de paix rédigés après six mois de négociations entre les vingt et un vainqueurs et les cinq vaincus (sauf le principal : l'Allemagne) de la guerre 1939-1945 en Europe. En raison de la procédure complexe adoptée en juillet 1945 à Potsdam par Staline, Truman et Attlee, il s'agit de textes différents.

C'est le conseil des ministres des affaires étrangères des puissances victorieuses qui était chargé d'élaborer la version finale des textes. « Pour chacune de ces tâches, on crée un conseil composé de membres représentant les Etats signataires des conditions de reddition imposées à l'Etat ennemi en cause », ont précisé les instructions.

Les deux absents des traités de Versailles de 1919 ayant redessiné la carte de l'Europe — les Etats-Unis d'Amérique et la Russie révolutionnaire qui ne s'appelle pas encore l'URSS — jouent cette fois un rôle capital. En revanche, le gouvernement français n'avait pas été invité à se faire représenter à la conférence préparatoire réunie en décembre 1945 à Moscou. Mais, le 25 avril 1946, l'Union soviétique avait fait dérogation à ses décisions antérieures qui empêchaient la France de participer aux discussions relatives aux anciens Etats satellites est-européens.

tion du traité de paix avec l'Italie ne soulève pas de problèmes particuliers. Mais, pour des raisons évidentes, les Soviétiques étaient encore plus intéressés par la mise au point des traités favorables à leurs intérêts avec la Finlande, la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie, pays situés de « l'autre côté » du continent européen.

Nord « récupérées » en 1940... au moment de la lune de miel entre l'URSS et le Reich.

De tous les problèmes à résoudre par la conférence, celui du sort à réserver aux minorités hongroises habitant les pays limitrophes de la mère patrie, et d'abord la Roumanie, s'annonce le plus angoissant.

Dans ces conditions, les délégués de la Hongrie nouvelle venus à Paris pour défendre un dossier bien préparé n'avaient pas la tâche facile. Ils ne se sont pas bercés de trop d'illusions quant aux chances d'une révision partielle des clauses territoriales injustes de 1919, même si Léonine avait jadis fustigé le « caractère impérialiste » du traité de Trianon...

Certains Hongrois gardaient encore l'espoir d'obtenir une rectification — minime — des frontières avec la Roumanie. Il était notamment question de 4 000 km<sup>2</sup> comprenant les villes de Nagyvarad et Arad. D'autant plus que, à la suite d'un voyage à Moscou, le premier ministre Ferenc Nagy et plusieurs de ses collègues avaient laissé entendre que leurs interlocuteurs — dont Staline et Molotov — ne semblaient pas s'opposer à « quelques modifications ». Mais, au moment de voter, aucune délégation présente au palais du Luxembourg ne se prononça en faveur de la Hongrie. C'est à l'unanimité moins deux abstentions (Australie et Union sud-africaine) que les Roumains obtinrent gain de cause : garder la totalité de la Transylvanie, tout en s'engageant solennellement à assurer à tous ses habitants « la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales » et à ne faire « aucune discrimination entre les citoyens ». Quarante ans plus tard, la question douloureuse du sort réservé à la minorité hongroise par la Roumanie de Nicolae Ceausescu n'a rien perdu de son actualité. Objet de polémiques entre Bucarest et Budapest, elle est même évoquée aux réunions de Vienne de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).



### La rencontre du Kremlin

En fait, bien avant février 1945 (date de la conférence de Yalta), le sort de l'Europe centrale et orientale est déjà fixé. D'autant plus que Staline sut exploiter avec habileté des divergences entre Churchill et Roosevelt, ce dernier reprochant au premier ministre britannique de trop penser à l'après-guerre, d'avoir peur que les Soviétiques ne deviennent très forts en Europe. « Reste à savoir si c'est un mal, mais cela dépend de nombreux facteurs », aurait ajouté le président des Etats-Unis. Et pourtant, dans ses *Mémoires*, Winston Churchill raconte de quelle façon cynique furent partagés entre Soviétiques et Britanniques les Balkans et la Hongrie, le 9 octobre 1944, lors de la fameuse rencontre au Kremlin du chef du gouvernement de Sa Gracieuse Majesté avec le « petit père des peuples ».

Le 29 juillet 1946. Un été torride à Paris. Au palais du Luxembourg, dépourvu de système de climatisation, vingt et une délégations en sueur, parmi lesquelles celles de l'Ukraine et de la Biélorussie, deux républiques de l'URSS membres à part entière des Nations unies, tiennent leur première réunion sous la présidence de Georges Bidault, chef du gouvernement provisoire de la République française. Par la suite, le président Bidault s'efforcera à plusieurs reprises de se faire l'arbitre entre les principaux négociateurs : James Byrnes, le secrétaire d'Etat américain, Ernest Bevin, le chef du Foreign Office et Vichislav Molotov, ministre soviétique des affaires étrangères secondé par son adjoint Andreï Vichinski, le redoutable procureur des procès de Moscou des années 30.

Parmi les anciens Etats satellites de l'Allemagne, l'Italie occupe une place à part, se trouvant dans une zone d'influence occidentale que reconnaît tacitement Moscou. Certes, les Yougoslaves, qui bénéficient en 1946 du soutien sans réserve des Soviétiques, vont mener une longue bataille pour obtenir le contrôle sur l'ensemble de la région de la Vénétie Julienne comprenant la ville de Trieste. Mais leurs efforts se heurtent à la fermeté des Anglo-Saxons. (Après plusieurs crises plus ou moins sérieuses, c'est finalement en octobre 1954 que les Américains, les Britanniques et les Italiens régleront la question avec les Yougoslaves, qui n'appartiennent plus au bloc soviétique depuis la rupture entre Staline et Tito en 1948).

A part l'avenir de Trieste et la fixation des modalités des réparations, la conclu-

En ce qui concerne la Finlande, le traité adopté marque une aggravation des conditions imposées en mars 1940 à Helsinki à l'issue de la « guerre d'hiver » russo-finlandaise. Pourtant, ce pays sera le seul des anciens alliés du Reich à sauvegarder par la suite son indépendance, bien qu'elle soit « réglementée » par un traité signé avec Moscou en 1948.

### Paiement de réparations

Les négociations avec la Bulgarie, dont la participation à la seconde guerre mondiale était limitée, n'ont pas présenté de grandes difficultés. Les Alliés ont tenu compte que, dans la phase finale du conflit, la Bulgarie avait pris une part active dans la lutte antifasciste. D'où le maintien du pays dans ses frontières du 1<sup>er</sup> janvier 1941, y compris le sud de la région de la Dobroudja appartenant jusqu'en 1940 à la Roumanie. Comme pour les autres anciens satellites de l'Allemagne, les clauses militaires du traité de paix prévoyaient la limitation des effectifs et le paiement des réparations. Dans le cas de la Bulgarie, cela intéressait la Grèce et la Yougoslavie, deux pays envahis pendant la guerre.

Quant à la Roumanie, qui avait rompu le 23 août 1944 avec Hitler pour se joindre aux puissances alliées, la fixation de ses frontières était au centre des débats de la conférence de Paris. Dès le premier jour, il se confirme que les Soviétiques garderont la Bessarabie et la Bukovine du

du moins pour le gouvernement de Budapest. Une fois encore — et de nouveau à Paris, — l'histoire se répète...

A l'issue de la première guerre mondiale, mettant fin à la double monarchie austro-hongroise et adoptant le principe — mais le principe seulement — des Etats nationaux, le traité de Trianon priva la Hongrie de deux tiers d'un territoire millénaire et de 20 855 000 rédimés le nombre de ses habitants à 17 615 000. Près de 3,5 millions de Hongrois furent ainsi exclus des nouvelles frontières, ce qui ne manque pas d'aggraver sensiblement les antagonismes entre nations danubiennes.

Le choc donna pendant tout l'entre-deux-guerres un caractère désespérément révisionniste à la politique de la Hongrie, qui plaçait la récupération de ses anciens territoires au-dessus de toute autre considération. L'Italie de Mussolini puis l'Allemagne d'Hitler eurent beau jeu d'exploiter le ressentiment hongrois, tandis que les démocraties occidentales ne pensaient qu'à maintenir le statu quo. La première raison fondamentale du rapprochement de la Hongrie avec les puissances de l'Axe fut précisément la promesse de révision des traités, partiellement honorée par les deux arbitrages de Vienne en novembre 1938 et en août 1940 par Joachim von Ribbentrop et son collègue italien le comte Ciano. Tout cela ne diminue en rien les responsabilités des dirigeants de l'ancien régime hongrois resté le dernier satellite du Reich.

### Négociations laborieuses

An cours des débats sur le traité de paix avec la Hongrie, les délégués de l'Ukraine se montrèrent les plus chauds partisans du projet présenté par les représentants de Prague réclamant l'expulsion du territoire tchécoslovaque de plusieurs centaines de milliers de Hongrois accusés de « conduite déloyale » avant et pendant la guerre. Des négociations laborieuses, prolongées au-delà de la signature du traité de paix, aboutirent à un échange plus ou moins volontaire des populations hongroises et slovaques installées près de la frontière des deux pays. Mais cette affaire et ses répercussions — dans une mesure moins grave que celles intéressant la minorité hongroise de Transylvanie — constituent une autre pomme de discorde au milieu de l'Europe centrale.

Avec le recul, il nous semble de plus en plus évident qu'au lendemain de la guerre les dirigeants du Kremlin comptaient non seulement manifester à toute occasion leur volonté de dominer cette partie du monde, mais que le meilleur moyen pour y parvenir était peut-être d'empêcher tout rapprochement entre les peuples du bassin danubien. *Divide et impera* : Staline a bien appliqué le maxime du Sénat romain pour bâtir son empire.

Le 10 février 1947, et même si les non-communistes étaient encore dans la plupart des pays de l'Est largement majoritaires, les principaux postes-clés appartenaient déjà aux communistes. Ironie du sort : la plupart de ces derniers disparaîtront dans les épurations des années 50.

En Occident, la seule réaction — et encore indirecte — à la signature des traités de paix de Paris sera un discours prononcé deux jours plus tard par le président des Etats-Unis d'Amérique. Le 12 février, Harry Truman déclare que « les Etats-Unis doivent soutenir les peuples libres qui résistent à des tentatives d'asservissement ». C'est la naissance de la « doctrine Truman » et l'annonce d'une importante aide à la Grèce et à la Turquie « menacées ».

Mais, pour l'Europe centrale et orientale, le discours arrive beaucoup trop tard...

THOMAS SCHREIBER.

### Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09  
Télex MONDPAF 650572 F  
Téléphone : (1) 45-23-06-31  
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant :  
André Fontaine,  
directeur de la publication

Anciens directeurs :  
Hubert Beau-Méry (1944-1969)  
Jacques Favet (1969-1982)  
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :  
cent ans à compter du  
10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société :

Société civile  
« Les Rédacteurs du Monde »,  
Société anonyme  
des lecteurs du Monde,  
Le Monde-Entreprises,  
MM. André Fontaine, gérant,  
et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouta.

Rédacteur en chef : Daniel Vermet.

Corédacteur en chef : Claude Salas.

### Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montpensier, 75007 PARIS  
Tél. (1) 45-51-31 ou 45-51-71  
Télex MONDPUB 286 136 F

Reproduction interdite de tous articles,  
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux  
et publications, n° 57-437  
ISSN : 0395-2037

### Le Monde

TELEMATIQUE

Composés 36-15 - Taper LEMONDE

ABONNEMENTS

Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 8 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE

687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messageries)

1 - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

2 - SUISSE/TUNISIE 504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou  
provisaires : nos abonnés sont invités à  
formuler leur demande deux semaines  
avant leur départ. Joindre la dernière  
bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire  
tous les noms propres en capitales  
d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily,  
except Sundays for \$ 480 per year by Le  
Monde c/o Speedpost, 46-45 28 th  
Street, L.C.C. N.Y. 11104. Second class  
postage paid at New-York, N.Y.  
postmaster : send address change to Le  
Monde c/o Speedpost U.S.A. P.O.C.  
46-45 28 th Street, L.C.C. N.Y. 11104.

“GRAND JURY” RTL - Le Monde

# JACQUES CALVET

dimanche 18h15

animé par  
Olivier MAZEROLLE

en direct sur

# RTL

avec Bruno DETHOMAS  
et Claude LAMOTTE (Le Monde)  
Jean-Yves HOLLINGER  
et Marc ULLMANN (RTL)

PRESIDENT DU GROUPE PEUGEOT-CITROEN



# Etranger

LIBAN : le sort des otages

## L'Organisation de la justice révolutionnaire menace de nouveau la France

Beirut. — L'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), contre toute agression militaire américaine qui mettrait en danger la vie des otages qu'elle détient et averti la France, sans la nommer, qu'elle risquerait de perdre les résultats positifs de sa politique si elle livrait des armes à l'Irak.

Dans un communiqué manuscrit en arabe remis à une agence de presse occidentale à Beyrouth, l'OJR, qui relève la sagesse des pays européens qui ont décidé de ne pas participer à « l'opération Hollywood » des Etats-Unis, a implicitement menacé la France de « perdre tous les fruits de sa politique, dans l'affaire des otages, si elle vendait des armes à un certain pays dont elle reçoit un ministre ». Il agit, sans aucun doute, du général Abdel Jabbar Khalil Chacchall, ministre d'Etat irakien chargé des affaires militaires, arrivé jeudi à Paris.

Le communiqué de l'OJR est accompagné de deux clichés montrant le couloir du technicien d'Automne 2, Jean-Louis Norman-

cin, enlevé le 8 mars 1986 et de l'Américain Joseph Cicippio, enlevé le 12 septembre 1986. L'OJR décline en outre un second ressortissant américain, M. Edward Tracy, kidnappé le 24 octobre dernier à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane). D'autre part, un interlocuteur anonyme affirmant parler au nom du Djihad islamique a indiqué samedi que M. Terry Waite « est en bonne santé ».

Pour sa part, le cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, guide spirituel du Hezbollah (Parti de Dieu, pro-iranien), a estimé que la dernière mission de M. Waite au Liban était « de pure propagande et servait l'administration américaine, après l'« Irangate », de réactiver l'affaire des otages pour des raisons de politique interne ».

La revue libanaise Ach-Chiraa affirme de son côté dans son numéro à paraître lundi que M. Terry Waite « sera relâché la semaine prochaine ». Cette revue, qui a été à l'origine des révélations sur les ventes d'armes américaines à l'Irak, annonce, en se basant sur des

« sources islamiques », que la libération de M. Waite doit attendre l'apaisement de la « tempête militaire » née du renforcement de la marine de guerre américaine en Méditerranée et de la « fin d'échanges de lettres avec l'étranger ».

### La famine dans les camps palestiniens

Ach-Chiraa ajoute que les milieux musulmans sont convaincus que M. Waite est « un agent de la CIA » et « que cette dernière a chargé de négocier l'affaire des otages ». Assiégés depuis soixante-deux jours et rongés par la famine (Le Monde du 6 février), les Palestiniens du camp de réfugiés de Bourj-Barajneh, au sud de Beyrouth, ont demandé vendredi aux plus hautes autorités religieuses musulmanes l'autorisation de se nourrir de viande humaine.

Dans un texte parvenu à une agence de presse occidentale à Beyrouth, le « comité populaire » de Bourj-Barajneh, qui compte 20 000 habitants, affirme s'être

adressé aux plus hautes autorités religieuses musulmanes, dont l'imam Khomeiny, pour leur demander d'autoriser, par une fatwa (décret religieux), « les Palestiniens assiégés par le mouvement chiite Amal à se nourrir de la chair de ceux qui n'ont plus assez de force pour rester en vie ». « Nous n'avons plus d'autre alternative depuis qu'il n'y a plus ni chats ni chiens », affirme ce texte.

Le Quai d'Orsay a publié ce samedi en fin de matinée un communiqué dans lequel il s'élève contre « le sort inhumain réservé aux réfugiés otages ». Le ministère des affaires étrangères lance également un appel pressant à toutes les parties concernées et aux institutions internationales compétentes « pour qu'elles effectuent « le geste qui permettra de sauver des civils innocents et de mettre fin à l'horreur ».

### Violents accrochages au Liban sud

Enfin, notre correspondant à Jérusalem, Jean-Pierre Langellier, nous signale que huit combattants du mouvement chiite pro-iranien Hezbollah ont été tués, vendredi 6 février, lors de deux affrontements d'ampleur inégale avec l'armée israélienne et son allié l'Armée du Liban sud (ALS) dans la zone de sécurité que contrôle l'Etat hébreu au Liban sud. Un milicien de l'ALS a trouvé la mort et trois soldats israéliens ont été légèrement blessés.

Commandant de la région militaire nord, le général Yusef Feid a prédit vendredi que « le Hezbollah y réfléchirait à deux fois avant de lancer sa prochaine attaque ». Pourtant, il n'empêche, l'importance des effectifs mobilisés par le mouvement chiite au cours de ce seul assaut témoigne du renforcement de son implantation dans les villages jouxtant la zone de sécurité. Selon une récente estimation israélienne de miliciens prêts au combat et d'environ quatre mille sympathisants actifs.

IRAN : dans une lettre ouverte à M. Rafsanjani

## M. Bazargan accuse les dirigeants de dissimuler les pertes iraniennes dans la guerre contre l'Irak

Dans une lettre ouverte adressée le 25 janvier au président du Parlement, l'hodjatolislam Rafsanjani, M. Mehdi Bazargan qui fut le chef du gouvernement provisoire constitué par l'imam Khomeiny au lendemain de la révolution et ses amis du Mouvement de libération de l'Iran (MLI) — la seule opposition légale à Téhéran — critiquent en termes extrêmement sévères la façon dont est conduite la guerre, et en particulier, l'absence de toute mesure de protection adéquate contre les bombardements de la aviation irakienne.

M. Bazargan et ses amis reprochent notamment aux dirigeants iraniens de vouloir faire le silence sur les pertes iraniennes et sur les « coups mortels portés par l'ennemi sauvage » contre les villes et les villages irakiens. « On peut se demander, écrit M. Bazargan, mais le peuple voit de ses propres yeux l'interminable défilé des dévoués des martyrs et les hôpitaux qui débordent de blessés et de mourants... Il voit les grandes villes irakiennes tour à tour se transformer en champs de ruines et en cimetières silencieux ».

La lettre ouverte, qui a été distribuée à Téhéran à plusieurs milliers d'exemplaires au moment où l'offensive Korbala 5 battait son plein, attaque également les mesures de représailles prises contre les villes irakiennes. « On peut se demander, écrit M. Bazargan, si Téhéran n'aurait pas mieux fait de se procurer des missiles sol-air pour abattre les avions ennemis plutôt que des missiles sol-sol pour frapper Bagdad et d'autres villes irakiennes, dont les habitants innocents ne sont pas traités d'une manière islamique et humanitaire ».

M. Bazargan s'en prend personnellement à l'hodjatolislam Rafsanjani, qui est en même temps le représentant de l'imam auprès du Conseil supérieur de la défense. « Avec vos propos maladroits et irresponsables, écrit-il, vous avez isolé l'Iran du reste du monde... Qui vous a donné le droit de disposer de la vie des générations actuelles et des richesses du pays pour obtenir, comme vous le dites, le châtiment d'un homme, même si cet homme est le plus grand criminel de tous les temps ? Sa tête vaut-elle la vie de centaines de milliers et peut-être de millions de tués et la destruction de villes entières ? Quel est le bergeur qui pour venger une de ses brebis tuée par les loups entraîne tout le troupeau dans une mort certaine ? Cela fait sept ans que vous cherchez l'illusion de la victoire dans le désert brûlant des mirages... Enure-temps, votre mot d'ordre de « Guerre, guerre jusqu'à la victoire » est en train de se transformer en « Guerre, guerre jusqu'à la destruction totale ». Qui vous a mandaté pour conduire le peuple vers une destruction totale sous le prétexte d'obtenir la chute de Saddam Hussein, alors que la disparition de ce dernier n'aboutirait qu'à son remplacement par un autre dictateur ou par un gouvernement favorable aux Etats-Unis, une éventualité que vous avez affirmé que vous accepteriez ? »

La lettre ouverte accuse en outre les dirigeants islamiques d'utiliser la guerre pour se maintenir au pouvoir. « Vous avez muselé le pays et la population, vous avez fait durer la guerre indéfiniment pour pouvoir consolider votre pouvoir chancelant à l'intérieur. C'est pourquoi vous ne pouvez pas changer de diplomatie. Pourquoi ne présentez-vous pas un plan raisonnable pour mettre fin à la guerre ? », demande M. Bazargan, qui affirme que M. Rafsanjani, qui est le maître des grandes décisions, doit pleinement assumer sa responsabilité dans la situation d'impasse.

Sur le plan extérieur, la lettre ouverte estime que l'Iran aurait dû faire entendre sa voix au dernier sommet islamique plutôt que de le boycotter. « Israël, ajoute-t-elle, est le grand gagnant de cette guerre. Il jette de l'huile sur le feu, et son objectif est la destruction totale des forces militaires irakiennes et iraniennes, afin de se débarrasser de deux ennemis en même temps. Dans ces conditions, avez-vous l'intention de continuer cette guerre jusqu'à la dernière maison et la dernière personne en Iran et en Irak ? Que Dieu nous préserve », conclut le texte de M. Bazargan.

J. G.

### BIBLIOGRAPHIE

#### « Géopolitique du conflit libanais », de Georges Corm

Après treize ans de malheurs accumulés, d'horreurs révoltantes et d'échecs désespérants, rares sont les Libanais qui ont encore le courage de prendre la plume pour écrire sur la guerre qui ravage leur pays. S'ils le font, ils engagent leur existence même, et leur avenir ; comment, dès lors, feraient-ils taire leurs passions et leur émotion ? Quant aux lecteurs, la seule publication d'une « brève » sur la guerre dans ce pays passe à Beyrouth, dans le Sud à Tripoli, est insupportable, irrésistible, ils n'y comprennent rien. Le Liban base leur curiosité, une leur capital de sympathie.

Géopolitique du conflit libanais, de Georges Corm, surmonte ces deux obstacles. Certes, l'auteur ne dissimule pas les responsabilités intérieures et régionales dans la guerre qui désolent son pays. Il démonte les mythes et les idées reçues qui aveuglent les jugements et nourrissent les haines. Mais parce qu'il sait que dans cette guerre les mots et les étiennes ont une importance primordiale et juste des faits, à une description sobre des faits, à une présentation équilibrée des points de vue.

Georges Corm présente une analyse claire et incisive des facteurs déterminants et des éléments spéci-

ques du conflit au Liban, tels que la division communautaire et l'enclavement du système politique libanais au Proche-Orient. Il évalue l'importance respective de chacun et soutient que, « en réalité, il n'y a ni islam véritable ni christianisme véritable en cause, mais des enjeux géopolitiques ».

Georges Corm a introduit dans sa réflexion deux dimensions trop rares dans les analyses de cette guerre : la sociologie historique d'une part ; la philosophie politique de l'autre. Au Liban, les antagonismes exacerbés se nourrissent, en effet, de mythes propres aux diverses communautés, mythes qui tiennent souvent lieu d'histoire du pays. Georges Corm ne les néglige pas puisqu'il constitue la base idéologique des positions politiques adverses ; il les réunit dans le regard pour en dégager les fondements d'une identité libanaise commune.

Il replace les affrontements communautaires du dix-neuvième siècle dans le contexte de transformations économiques et de rivalités diplomatiques de l'époque, il suggère pour l'analyse de la présente guerre une approche qui n'est certes pas à reproduire à l'identique, mais qui faciliterait l'identification entre causes structurelles et conjoncturelles, entre facteurs objectifs et prétextes arrangeants.

Qui est encore aujourd'hui proposer des solutions pour mettre fin à la guerre au Liban ? Sans entrer dans les constructions prématurées des programmes politiques, les derniers chapitres se présentent comme une réflexion sur les conditions internes d'un retour à la paix civile : « L'attribution du champ d'intervention des appareils communautaires à la dimension strictement religieuse et reconnaissance du caractère universel de cette valeur ; abandon de la « culture de la discorde » au nom de laquelle ces appareils communautaires exercent leur tyrannie sur les individus ; éducation d'un Etat fort grâce à des institutions équilibrées « à l'américain ».

Certes, ces propositions ne sont pas des « trucs » susceptibles de rétablir instantanément la paix. Certes, les positions politiques et sociales de Georges Corm n'emportent pas totalement l'adhésion. Mais, dans un monde d'insultes, d'anathèmes et de vengeances, la clarté de ses analyses, la qualité de ses exigences, seront approuvées de tous côtés par les amis du Liban.

ELIZABETH PICARD, Fondatrice nationale des sciences politiques.

\* Georges Corm, Géopolitique du conflit libanais, Paris. La Découverte (1986), 260 p., 110 F.

## Diplomatie

Les entretiens de M. Genscher à Paris

### Prendre M. Gorbatchev au mot mais avec une « vigilance positive »

M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a été successivement reçu, vendredi 6 février à Paris, par MIM. Jean-Bernard Raimond, François Mitterrand et Jacques Chirac (Le Monde du 7 février). L'ordre du jour de cette série d'entretiens — la première depuis les élections du 25 janvier dernier en RFA — comptait principalement quatre grands thèmes : les relations bilatérales, la construction européenne, la situation au Proche-Orient, et, surtout, les perspectives ouvertes aux relations Est-Ouest par le « nouveau style » du Kremlin.

« Il faut prendre M. Gorbatchev au mot, c'est-à-dire aux faits, mais sans faire de concessions sur les intérêts fondamentaux de l'Occident ». Ainsi le ministre des affaires étrangères a-t-il résumé, à l'issue de la conversation qu'il venait d'avoir au Quai d'Orsay avec son hôte allemand, le point de vue commun à Paris et à Bonn. « Il ne faut pas laisser passer une chance pour la détente », a surchéché M. Genscher, reprenant la thèse qu'il avait déjà développée dimanche à Davos, devant le World Economic Forum : l'Ouest ne doit pas se bercer d'illusions, mais l'évolution qui se dessine à Moscou doit être encouragée et exploitée.

Le chef de la diplomatie de Bonn était attendu à Paris avec d'autant plus d'intérêt que le Parti libéral et lui-même viennent de recevoir le

soutien explicite des électeurs allemands — à qui le grand rival de M. Genscher au sein de la coalition gouvernementale, M. Franz Josef Strauss, avait pourtant proposé une analyse beaucoup plus « musclée » des relations Est-Ouest. Cohabitation oblige : il aura dû, à l'Élysée, à Matignon et au Quai d'Orsay, développer trois fois son analyse et recueillir trois fois l'appréciation de la France sur l'évolution possible de la stratégie diplomatique du Kremlin — entre autres questions.

En dépit des différents propos officiels ou officieux qui soulaient à l'envi, vendredi soir, l'identité de vue franco-allemande dans la matière et le rôle que le tandem Paris-Bonn est appelé à jouer dans cette nouvelle phase de la détente, il n'est pas tout à fait certain que l'on partage entièrement, du côté français, l'optimisme de M. Genscher quant à la réalité, et surtout à l'avenir, du nouveau style de gouvernement incarné par M. Gorbatchev.

Certes, M. Mitterrand a parlé à son visiteur du « changement évident de comportement » de la direction soviétique et convenu que l'on pouvait « mettre sur le compte de la seule propagande ses propositions en matière de désarmement ». Mais le chef de l'Etat reste discrètement circonspect : pour lui, il est encore bien tôt pour mesurer si l'entreprise du « rénovateur » du Kremlin ne risque pas de se briser sur ce qui fait la nature même du régime soviétique, et à quoi il sera autrement plus difficile de toucher.

M. Raimond, lui (qui a pratiqué M. Gorbatchev lorsqu'il était

ambassadeur à Moscou), paraît plus confiant, encore qu'il appelle à une « vigilance positive ». Mais il reste aussi fort désireux que les Occidentaux n'assent pas au numéro soviétique des compléments et des encouragements qui risqueraient fort, dans la partie qu'il mène actuellement, de rassembler au pavé de... Four.

Dans l'entourage de M. Chirac, enfin, on se réjouit des convergences franco-allemandes sur l'Europe (tout comme à l'Élysée), notamment dans la phase présente de refroidissement des rapports transatlantiques, et sur sa défense, mais on reste manifestement sensible à la traditionnelle crainte française d'une « dérive à l'Est » de la diplomatie de Bonn. De ce point de vue, après avoir craint pour l'avenir de M. Genscher — perçu comme résolu francophile — durant la campagne électorale outre-Rhin, certains seraient assez tentés de penser, devant la victoire des libéraux, que la mariée est trop belle et que le ministre des affaires étrangères de RFA peut se trouver excessivement encouragé à accentuer son Ostpolitik.

Mais tout le monde est bien d'accord sur une chose à Paris : c'est en resserrant les liens avec la République fédérale, en donnant un nouvel élan à une coopération franco-allemande qui s'essouffait quelque peu ces derniers temps, et non en marquant ses distances, que l'on pourra le plus efficacement contrebalancer cette tentation.

BERNARD BRIGOULEUX.

# PARIS MONTREAL 2700F\* A/R, ÇA C'EST DU VOL.



JUSQU'AU 31 MARS pour 2700F\* un vol régulier Air Canada est à votre disposition. Difficile de se débarrasser de 2700F, c'est le meilleur moyen pour voler Air Canada et goûter en douce la qualité de son service. De quoi rêver ! Vous en voulez encore ? Faites main basse sur toutes les autres destinations Air Canada en venant nous voir au salon mondial du tourisme et des voyages. (6 au 12 février CNIT La Défense) \*Prix soumis à des conditions particulières.

UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS

AIR CANADA

صحة من الاصل



سكزا من الالجل

Europe

ESPAGNE : après la mort d'un musulman

Les autorités lancent des appels au calme à Melilla

MADRID de notre correspondant

La situation tendue que connaît depuis plusieurs mois Melilla, l'enclave espagnole sur la côte nord-africaine revendiquée par le Maroc, s'est apaisée pour la première fois par un mort. M. Mohamed Hamza, l'un des musulmans blessés lors des affrontements de dimanche, est décédé le vendredi 6 février dans un hôpital de la ville des suites de ses blessures (le Monde du 3 février).

M. Hamza, âgé de quarante et un ans, avait été blessé par balles dans des circonstances obscures. Selon la version officielle, il aurait été attaqué, avec plusieurs autres personnes, une voiture dans laquelle se

trouvaient quatre jeunes Espagnols, et blessé l'un d'eux d'un coup de couteau. Le père de ce dernier, dont le domicile se trouvait à proximité, serait alors descendu dans la rue avec un fusil et aurait fait feu sur le groupe de musulmans. Selon des témoins interrogés par un journaliste local, ce sont deux Espagnols qui, suite à une altercation, auraient tiré les premiers, sans avoir été attaqués, sur les musulmans.

Ce décès va-t-il relancer une tension qui était retombée ces derniers jours ? Le délégué du gouvernement de Madrid à Melilla, M. Manuel Cespedes, a lancé un appel pressant au calme. Le principal leader de la communauté musulmane, M. Aomar Mohammedi Duda, réfu-

gié depuis dix jours en territoire marocain, a fait une déclaration appelant elle aussi à la sérénité. Ces appels ont été jusqu'ici entendus.

Il y a une semaine encore pourtant, MM. Cespedes et Duda se traitaient mutuellement, dans leurs déclarations publiques, de « fou à enfermer » et de « tortionnaire ». Le gouvernement de Madrid avait d'abord réagi avec vigueur aux troubles du week-end dernier : vingt-quatre musulmans furent inculpés de « sédition », un chef d'accusation rarement invoqué dans l'Espagne démocratique et qui peut leur valoir de lourdes peines de prison. Cinq cents policiers ont été, en outre, transférés en renfort de la péninsule à Melilla.

Th. M.

A Madrid

Partie de cache-cache entre lycéens et policiers

MADRID de notre envoyé spécial

La « coordination », l'une des organisations qui mènent depuis des semaines le mouvement de contestation dans les lycées, avait appelé à une marche, vendredi 6 février, sur la Moncloa, la résidence du président du gouvernement, au moment où se tenait le conseil des ministres, auquel elle entendait soumettre sa plateforme de revendications.

Après les affrontements violents de mardi devant le Parlement, on pouvait s'attendre à une redoutable bataille rangée. La préfecture avait fait savoir le veille qu'aucune autorisation n'avait été demandée pour cette manifestation et que ses organisateurs porteraient donc l'entière responsabilité de tout incident éventuel. On avait annoncé aussi que deux compagnies de réserve avaient été appelées en renfort, ce qui porte à six le nombre de ces unités anti-émeutes, de cent cinquante hommes chacune,

actuellement stationnées dans la capitale.

L'affaire s'est en fait résuée à une partie de cache-cache assez amusée, à 1 kilomètre de la Moncloa, dans les jardins de l'université et dans les rues qui partent en étoile de la place l'Arc-de-Triomphe. Bilan : une vingtaine de blessés légers et quelques interpellations. Rien de méchant. Les forces de l'ordre avaient, de toute évidence, reçu des consignes de modération, qu'elles ont respectées.

On a vu pendant plusieurs heures des policiers supporter stoïquement de longs face-à-face avec des groupes de lycéens, en jouant du bouclier pour se protéger des jets de pierres, puis charger sans haine, les matraques choisissant de s'abstenir sur les fesses des adolescents, qui détaient comme des lapins, plutôt que sur leur tête. Pas de grenades lacrymogènes, pas même de canons à eau.

La coordination n'avait pas réussi à mobiliser plus de trois ou

quatre mille lycéens, et elle ne sort apparemment pas renforcée de cette journée. Il est trop tôt toutefois pour parler d'un essouffement du mouvement. D'autres manifestations ont eu lieu vendredi à Bilbao, à Gijón, dans les Asturies, et des incidents à Barcelone, où le climat reste à l'effervescence.

Le ministère de l'éducation a fait des gestes constants, notamment en ce qui concerne l'attribution de bourses d'études, mais les négociations butent sur le principe de la sélection à l'entrée des universités, auquel il n'entend pas renoncer.

L'autre organisation contestataire, le Syndicat des étudiants (terme qui recouvre en Espagne lycéens et universitaires), appelle à la grève à partir du lundi 9 février et à une marche sur Madrid, avec des délégations venues de tout le pays, pour le mercredi 11 février, qui promet d'être le prochain temps fort du mouvement.

CLAIRE TRÉAN.

GRANDE-BRETAGNE : le conflit dans la presse

La victoire de M. Murdoch

M. Rupert Murdoch, patron du groupe de presse News International - éditeur en Grande-Bretagne du Times, du Sunday Times, du Sun et de News of the World - est sorti victorieux du conflit qui l'opposait depuis janvier dernier aux deux syndicats de la presse britannique, SOGAT 82 (Society of Graphical and Allied Trades) et NGA (National Graphical Association) qui ont en effet, jeudi 5 février pour le premier, le lendemain pour le second, les piquets de grève qu'ils avaient mis en place il y a plus d'un an devant l'imprimerie ultra-moderne de M. Murdoch, à Wapping, dans les quartiers est de Londres.

Les deux syndicats de la presse britannique ont été poussés à l'abandon de leur mouvement par la crainte d'une nouvelle action en justice du magnat australo-américain de la presse, qui devait commencer le 6 février. Elle aurait pu mener à une mise sous séquestre des avoirs des syndicats. « Un séquestre aurait provoqué la perte de notre syndicat », déclarait M. Brenda Dean, secrétaire général de SOGAT 82. Le syndicat avait déjà perdu 2,5 millions de livres depuis le début du conflit, en frais de justice et en secours aux grévistes. La NGA a suivi la SOGAT, principal syndicat du Livre en Grande-Bretagne avec deux cent mille adhérents, et son secrétaire général, M. Tony Debbins, a demandé vendredi 6 février que « les piquets de grève et les

manifestations cessent immédiatement ». A la suite de ces décisions, M. Rupert Murdoch a indiqué qu'il renouait aux pourparlers engagés contre les deux syndicats.

Le conflit avait démarré il y a treize mois, à l'annonce du transfert de la fabrication des journaux du groupe News International du quartier traditionnel de la presse britannique, Fleet Street, à celui de Wapping. Les 5 500 ouvriers du Livre du groupe adhérents de la SOGAT et de la NGA, avaient protesté en se mettant en grève. Profitant de la nouvelle législation mise en place par M. Margaret Thatcher, qui assile notamment la grève à une rupture du contrat de travail, M. Murdoch avait licencié sans indemnités la totalité des ouvriers du Livre de son groupe. Il avait eu recours à 400 ouvriers adhérents du syndicat modéré des électriciens (EEFPU) qu'il avait embauchés et à la collaboration de 800 journalistes pour faire tourner ses nouvelles installations londoniennes de Wapping. En outre, M. Murdoch s'était acquis le concours d'une compagnie privée pour assurer la distribution de ses titres.

Des piquets de grève et de nombreuses manifestations organisées par les syndicats du Livre ont tenté de bloquer la production du site de

Wapping. Plusieurs affrontements ont éclaté autour de ce que l'on appelle la « forteresse Wapping », protégée de fils de fer barbelés. Ainsi en un an, environ 500 policiers ont été blessés, dont 162 le 24 janvier. Mais ces actions n'ont pas ébranlé la détermination du magnat de la presse, qui avait lancé plusieurs actions en justice contre les syndicats du Livre.

La fin du conflit de Wapping et la défaite des syndicats du Livre britanniques marquent, selon la plupart des quotidiens britanniques, « la fin d'un chapitre » de l'histoire syndicale en Grande-Bretagne, et pour certains d'entre eux « un triomphe de la législation du gouvernement de M. Margaret Thatcher en matière de relations industrielles ».

En effet, la SOGAT et la NGA ont souffert des restrictions apportées par les Employment Acts de 1980 et 1982 qui proscrivent les grèves de solidarité et interdisent désormais d'empêcher la manipulation des produits d'une entreprise en grève.

En outre, les ouvriers du Livre licenciés - dont une partie seulement ont bénéficié des indemnités finalement proposées par M. Murdoch - n'ont guère trouvé d'appuis. Cet isolement est en partie dû aux privilèges d'une profession - les imprimeurs - qui lui valaient les critiques d'autres syndicats professionnels.

URSS

Une délégation du PC soviétique va expliquer aux Américains le « plénum de janvier »

Washington. - Première à Washington : une délégation soviétique conduite par un membre du comité central du parti est venue spécialement aux Etats-Unis pour expliquer l'importance du plénum du comité central qui vient de s'achever à Moscou, ont indiqué ses membres, vendredi 6 février, au cours d'une conférence de presse.

Cette réunion « n'a pas été un plénum ordinaire », selon M. Vasily Borichenkov, membre du comité central et deuxième secrétaire du parti régional de Moscou. Elle aura « un impact véritablement révolutionnaire » a renchérit M. Valentina Parchina, membre suppléant du CC et député au Soviet suprême.

La délégation, qui fera une tournée de près de deux semaines dans plusieurs grandes villes américaines, a insisté sur la « démocratisation » qui se développe, selon elle, tant à l'intérieur du parti que dans les usines et les centres de production agricole.

Interrogé sur les « résistances » ressenties en URSS face à ce changement, M. Parchina a répondu : « Deux personnes ne penseront jamais totalement la même chose, il

y a certainement une résistance dans tous les segments de la société soviétique, les vieilles habitudes doivent changer », mais ce n'est pas parmi leurs défenseurs que la majorité trouve son inspiration.

D'autre part, M. Kirpatrick, ancien ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, qui rentrait de Moscou où elle accompagnait les anciens secrétaires d'Etat Henry Kissinger et Cyrus Vance, a, de toute évidence, été sensible au « charme considérable » du chef du parti communiste, M. Mikhaïl Gorbatchev, qu'elle décrit comme un « homme extrêmement impressionnant, d'une grande intelligence et habileté, dur et fort ».

M. Kirpatrick, comme pour sa virulence à l'égard du régime soviétique, a estimé que le secrétaire général, qu'elle a rencontré pendant trois heures, et les autres dirigeants soviétiques accordaient « une très grande importance » à ce qu'elle a appelé la « nouvelle pensée » du Kremlin, une manière différente de concevoir les choses, tant sur le plan économique et politique que dans le domaine international. (AFP.)

Plusieurs dissidents, dont Iouri Chikhonovitch et Sergueï Grigoriant, ont été libérés

Moscou (AFP). - Le mathématicien soviétique Iouri Chikhonovitch, cinquante-trois ans, condamné en 1984 à cinq ans de détention assortis de cinq ans de rélegation pour « activités antisoviétiques », a été libéré et est retourné à Moscou, a indiqué, vendredi 6 février, à des journalistes, l'académicien dissident Andreï Sakharov.

M. Sakharov a également annoncé la libération de six autres dissidents : Zoria Popovitch, Kirill Popov, Grigori Issert, Danilo Chonouk, Sergueï Belov et Roald Zefichonok, un ingénieur informaticien purgéant une peine de trois ans de camp pour « diffamation de l'Etat ». Un peu plus tard, sa femme, M. Bonner, annonça la libération de plusieurs autres dissidents, notamment Lev Volokhonski, Mikhaïl Melnik, Iossif Terelia, Vassili Barate, Rostislav Evdokimov et Lev Timofeov.

M. Sakharov a précisé que Iouri Chikhonovitch l'avait appelé au téléphone, vendredi, pour lui faire part de sa sortie de camp de Perm, en Oural, où il purgait sa peine, et de son retour dans son appartement moscovite. Il avait été arrêté le 17 novembre 1983 à la suite de perquisitions aux domiciles de plusieurs de ses amis au cours desquelles le

KGB avait découvert des exemplaires de la revue clandestine Chronique des événements courants, dans laquelle il écrivait et contenait notamment des informations sur le sort des dissidents emprisonnés en URSS.

Le mathématicien avait déjà été jugé fin 1973 pour collaboration à la même revue et interné dans un hôpital psychiatrique. Il avait été libéré, en juillet 1984, à la suite d'une campagne en Occident en sa faveur.

Un autre dissident, l'écrivain Sergueï Grigoriant, condamné en 1983 à sept ans de détention, suivis de trois ans d'exil intérieur pour « propagande antisoviétique », et enfermé à la prison de Tchistopol (600 kilomètres de Moscou), devait regagner, ce samedi 7 février, son domicile moscovite.

M. Grigoriant, quarante-cinq ans, a téléphoné vendredi soir à son épouse pour l'informer de son retour. M. Grigoriant n'avait pas été autorisé à voir son mari depuis son procès, le 27 octobre 1983. Ancien journaliste littéraire puis coauteur de la Chronique des événements courants, Sergueï Grigoriant avait déjà purgé une peine de camp de travail, de 1975 à 1980, pour « agitation antisoviétique ».

M. Efreim Sokolov nouveau chef du parti en Biélorussie

MOSCOU de notre correspondant

M. Efreim Sokolov a été élu, vendredi 6 février, premier secrétaire du parti pour la Biélorussie, une des quinze républiques fédérées, en remplacement de M. Mikhaïl Sionoukov, entré le 28 janvier, lors du récent plénum, au secrétariat du comité central à Moscou.

Selon sa biographie officielle, M. Sokolov, qui est âgé de soixante et un ans, est de nationalité biélorusse et originaire d'une famille de paysans.

Diplômé de l'Académie agricole de Biélorussie, M. Sokolov a commencé sa carrière en 1956, l'année du vingtième congrès, comme ingénieur agronome, puis comme directeur d'une station de machines et de tracteurs (MTS). Il a exercé ensuite des responsabilités dans les syndicats, puis au sein de l'appareil du parti en Biélorussie. Il était depuis 1977 premier secrétaire du PC pour la région de Brest. Il est membre à part entière du comité central depuis le vingt-septième congrès en mars dernier. Il y était entré comme suppléant en 1981.

Contrairement à la tradition, pas toujours respectée d'ailleurs, les « numéros un » de Biélorussie, de Géorgie et du Kazakhstan n'appartiennent donc plus au bureau politique. Dans cette dernière république, une nouvelle condamnation a été annoncée après les émeutes nationalistes des 17 et 18 décembre dernier consécutives à la nomination d'un Russe, M. Kolbine, à la place d'un Kazakh à la tête du Kazakhstan.

Un homme qualifié de « chroniqueur stalinien » a été purgé de dix ans de camp pour avoir « incité à la violence » un groupe d'étudiants lors des troubles, révéla la Pravda du Kazakhstan dans un numéro parvenu vendredi à Moscou. Le nom du condamné, Asybyayev, est de consonance kazakhe.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Moi, j'ai choisi d'aller à TIPASA EN ALGERIE!

GAGNEZ UN SEJOUR GRATUIT A TIPASA

TIPASA (70km à l'ouest d'Alger) : HOTELS 3 ET 4 ETTOILES - BUNGALOWS - 4 PISCINES - PLUSIEURS RESTAURANTS DE SPECIALITES - NIGHT CLUB - DISCOTHEQUES - PLANCHE A VOILE - SKI NAUTIQUE - PARACHUTE DE PLAGE - COURTS DE TENNIS ECLAIRES - ET MILLE CHOSES A DECOUVRIR.

\*8 jours/7 nuits en pension complète pour deux (02) personnes.

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Téléphone domicile : ..... bureau : .....

A remplir et à déposer (ou à envoyer) à : 12ème Salon Mondial du Tourisme et des Voyages, Stand ALGERIE CNIT La Défense PARIS (Du 6 au 11 février 1987). Tirage au sort le 12 février à 18h.

INTERNATIONAL GEMMOLOGICAL INSTITUTE

Certificats reconnus et reconnus dans le monde entier

ANTWERP NEW YORK

COURS INTERNES D'UNE SEMAINE ET PERIODES DE COLLÈGE

Pour toutes informations :  
 Belgiatele 177-2018 Antwerp  
 Tél. : 00/232.07.00 - Belgique

Le Monde sur minitel

MESSAGES

Pour écrire au Monde. Pour dialoguer. Pour réagir.

3615 TAPÉZ LEMONDE



# Amériques

## Désenchantement en Haïti

(Suite de la première page.)  
« Nous assistons à un rapprochement avec les milieux d'extrême droite », dit M. Romy Desroche, l'ancien ministre de l'éducation. Et ceux qui posent des questions deviennent gênés. En fait, le fossé se creuse de plus en plus avec les éléments démocratiques.

L'ancien garde des sceaux, M. François Latorne, même s'il continue à « croire en la bonne foi du général », parle d'un « virage » : « Les d'extrême droite sont plus confiants maintenant », dit-il. L'on cite aussi un exemple significatif. L'ancien ministre de la santé n'était pas un homme politique, mais deux de ses frères avaient été tués sous la dictature. La femme du nouveau ministre, épaté, était secrétaire d'Etat sous Jean-Claude Duvalier.

L'Eglise, pourtant favorable au régime à son début, a accentué ses critiques. Malgré les promotions et les honneurs, la nomination de deux nouveaux évêques auxiliaires considérés comme des « modérés » après de l'archevêché de Port-au-Prince et le départ de la conférence épiscopale de Mgr Romulus, l'évêque de Jérémie, un progressiste, l'Eglise a su conserver son unité et est proche des revendications du peuple. Le 7 février, elle a publié un communiqué très dur. « Peut-on dire qu'il y a eu un changement de système en Haïti? (...) Le système démocratique en vigueur fait-il avancer ou reculer le pays? Ou les droits des citoyens? Ou le respect des libertés? (...) Si nous mettons en regard les promesses faites au peuple et les résultats obtenus, le bilan se solde par un lourd déficit. La situation s'est dégradée et se dégrade à tous les niveaux : économique, politique et social. »

Ces propos pourraient paraître excessifs. Car, c'est l'un des paradoxes de la situation, au moment où la colère s'installe, des forces politiques et des associations démocratiques apparaissent. Il y a quelques jours, un congrès démocratique a réuni plusieurs dizaines de délégués venus de tous les départements du pays et représentant une douzaine d'associations. Les différents candidats à la présidence multiplient, eux, les rencontres en provinces, et certains partis politiques commencent à s'organiser.

En fait, comme l'a souligné le président du Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (MIDH, centre droit), Marc Bazin,

« la page n'a pas encore été tournée et l'on n'a pas encore franchi le point de non-retour [à la dictature]. Il faudrait que le CNG effectue enfin le virage vers le vrai changement ».

Le CNG a pris dans certains secteurs des initiatives « révolutionnaires », comme celle d'adresser plus de cinq mille lettres destinées à des contribuables potentiels. La note, signée du ministre des finances, rappelle aux destinataires qu'ils n'ont pas payé d'impôts depuis cinq ans, alors que « les informations relatives à votre situation économique nous portent à croire que les montants acquis ne reflètent pas votre capacité contributive ». Le ministre demande aux personnes concernées de se mettre en rapport avec la direction des impôts.

« Chasser les ténés »

Mais ces quelques réformes, ainsi que la disparition de ce qu'on appelle les « chèques zombies », sorte de pension régulière versée aux « masochistes » de l'ancien régime, sont bien loin de choquer au regard de l'attente d'une population toujours aussi pauvre et qui — la liberté de parole mise à part — n'a perçu aucun changement dans ses conditions de vie. Parfois même, des réformes habillées de bien-être documentent l'impression d'être mise à l'écart.

Ainsi l'instauration d'une carte d'électeur : pour l'obtenir, il faut présenter son extrait de naissance et une pièce d'identité. Dans un pays largement rural où les bureaux d'état civil sont souvent éloignés, nombre d'Haïtiens ne possèdent pas ces documents. Le projet prévoit même l'emploi de machines ultramodernes pour voter! Maladresse de technocrates qui calculent? Le résultat, lui, est sans équivoque : une infime minorité de gens sont en possession de la carte. Les autres pourront-ils voter?

Beaucoup d'observateurs parlent de cette situation comme d'un « état de fait ». Au moment où le CNG présente ses projets, les attaques répétées contre lui, dont un certain nombre de leaders politiques portent la responsabilité, ont renforcé la position des durs au sein du régime. « Maintenant le gouvernement n'a plus besoin de masque », dit un proche du régime. Le directeur du Centre économique des droits de l'homme, le général Namphy expliquait, lui, au début de sa conférence de presse, que « les milieux populaires s'attendaient à un miracle qui n'a pas eu lieu ». Aujourd'hui, à Port-au-Prince, certains appellent à « chasser les ténés ». Une expression vaudou qui signifie à peu près renvoyer les démons.

DENS HAUTIN-GURAUT.

« Habré est le chef d'une bande qui a appelé à son secours les mercenaires du régime zairais armés par la France et les Etats-Unis pour frapper et exterminer les tribus tchadiennes notamment celles des Toubous, qui constituent la majorité du peuple tchadien, pour la seule raison qu'elles s'opposent au colonialisme franco-américain », affirme notamment JANA.

Tripoli vient cependant d'essayer un revers diplomatique important sur le plan africain. Le Nigeria a condamné vendredi l'occupation du nord du Tchad par les forces de M. Kadhaïf et a proposé une conférence des ministres des affaires étrangères des pays voisins (Soudan, Niger, Cameroun, République centrafricaine, Nigeria) ce mois-ci pour discuter des moyens de ramener la paix. Un porte-parole nigérian a déclaré que la Libye n'avait pas

respecté un accord conclu entre le ministre des affaires étrangères, M. Boladji Akinyemi, et M. Ali Triki, ambassadeur de la Libye aux Nations unies, en vue d'une solution négociée.

Un encouragement pour M. Hissène Habré

Si M. Jean-Bernard Raimond a dit haut et fort jeudi que les Tchadiens « sont également chez eux au nord du 16° parallèle », ce qui peut paraître comme un encouragement pour M. Hissène Habré à prendre des risques de nature à entraîner davantage encore la France, c'est qu'un consensus semble se créer tant parmi les Tchadiens que chez leurs voisins. Le ralliement du colonel Kamoué, le chef « sudiste », longtemps opposé à M. Hissène Habré bien qu'il n'ait pas d'affinités naturelles avec la Libye, a

consolidé le régime de N'Djamena au moment où s'accroît la nouvelle offensive du colonel Kadhaïf.

La fiction entretenue par la Libye selon laquelle le conflit tchadien est encore une « guerre civile » ne tient plus. Reste à savoir quelles conséquences sont prêts à en tirer la France et les pays d'Afrique noire qui, tout en déplorant l'impérialisme libyen, hésitent à cautionner publiquement une riposte de l'ancienne puissance coloniale. On peut douter qu'une solution à ce conflit vieux de vingt ans soit trouvée dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine. Néanmoins, la visite d'Etat que va commencer lundi en France M. Denis Sassou Nguesso, chef de l'Etat congolais et président en exercice de l'OUA, tombe particulièrement à point pour clarifier les choses.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

# Afrique

## Paris redéploie ses forces au Tchad

(Suite de la première page.)

Il était clair que le colonel Kadhaïf ne se résignerait pas à la perte des oasis du Tibesti naguère contrôlées par ses hommes. Après avoir fait intervenir son aviation pour des bombardements à haute altitude, relativement imprécis mais sans grand risque pour ses pilotes, il a pris plus de risques en faisant intervenir des hélicoptères, dont un a été abattu. Vendredi, il a accentué la pression en déclenchant une offensive terrestre contre les positions tchadiennes dans la région de Zouar.

Au cours de l'émission « Découvertes », jeudi sur Europe 1, M. Jean-Bernard Raimond avait clairement indiqué qu'il fallait s'attendre à une intensification de l'activité militaire au Tchad. L'agence libyenne JANA réagit très vivement aux propos du ministre des affaires étrangères, qui avait souligné que seule « une poignée de gens » est encore hostile au régime de M. Hissène Habré.

Un revers pour Tripoli

« Habré est le chef d'une bande qui a appelé à son secours les mercenaires du régime zairais armés par la France et les Etats-Unis pour frapper et exterminer les tribus tchadiennes notamment celles des Toubous, qui constituent la majorité du peuple tchadien, pour la seule raison qu'elles s'opposent au colonialisme franco-américain », affirme notamment JANA.

Tripoli vient cependant d'essayer un revers diplomatique important sur le plan africain. Le Nigeria a condamné vendredi l'occupation du nord du Tchad par les forces de M. Kadhaïf et a proposé une conférence des ministres des affaires étrangères des pays voisins (Soudan, Niger, Cameroun, République centrafricaine, Nigeria) ce mois-ci pour discuter des moyens de ramener la paix. Un porte-parole nigérian a déclaré que la Libye n'avait pas

respecté un accord conclu entre le ministre des affaires étrangères, M. Boladji Akinyemi, et M. Ali Triki, ambassadeur de la Libye aux Nations unies, en vue d'une solution négociée.

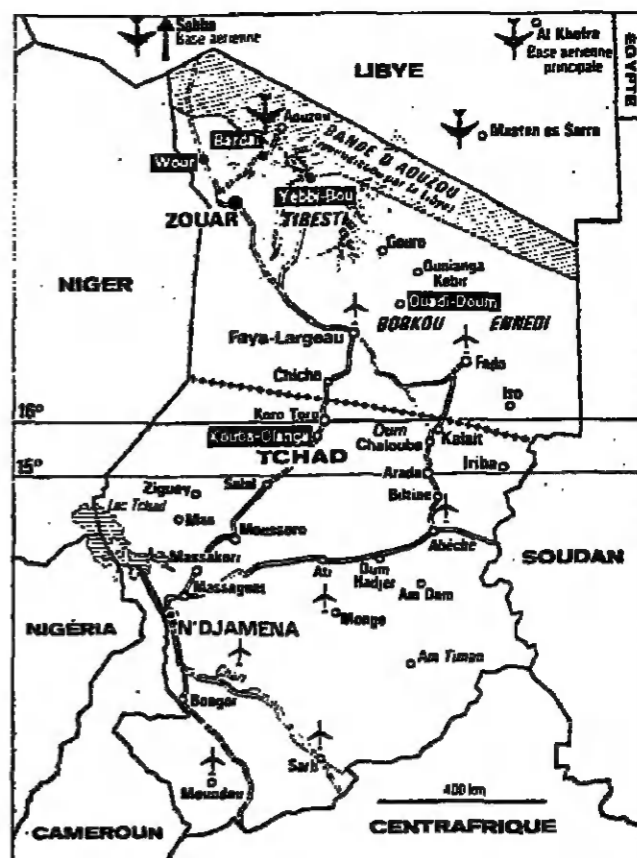
Un encouragement pour M. Hissène Habré

Si M. Jean-Bernard Raimond a dit haut et fort jeudi que les Tchadiens « sont également chez eux au nord du 16° parallèle », ce qui peut paraître comme un encouragement pour M. Hissène Habré à prendre des risques de nature à entraîner davantage encore la France, c'est qu'un consensus semble se créer tant parmi les Tchadiens que chez leurs voisins. Le ralliement du colonel Kamoué, le chef « sudiste », longtemps opposé à M. Hissène Habré bien qu'il n'ait pas d'affinités naturelles avec la Libye, a

consolidé le régime de N'Djamena au moment où s'accroît la nouvelle offensive du colonel Kadhaïf.

La fiction entretenue par la Libye selon laquelle le conflit tchadien est encore une « guerre civile » ne tient plus. Reste à savoir quelles conséquences sont prêts à en tirer la France et les pays d'Afrique noire qui, tout en déplorant l'impérialisme libyen, hésitent à cautionner publiquement une riposte de l'ancienne puissance coloniale. On peut douter qu'une solution à ce conflit vieux de vingt ans soit trouvée dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine. Néanmoins, la visite d'Etat que va commencer lundi en France M. Denis Sassou Nguesso, chef de l'Etat congolais et président en exercice de l'OUA, tombe particulièrement à point pour clarifier les choses.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.



# URSS

## Le conflit dans la presse de M. Murdoch

Le conflit dans la presse de M. Murdoch... (Text is very small and partially illegible due to image quality)

# URSS

## Le procès de « Bébé Doc » pourrait s'ouvrir le 5 mars à Grasse

Un an après sa chute, l'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier... (Text is very small and partially illegible)

# NICARAGUA

## Six petits partis de l'opposition intérieure réclament un cessez-le-feu avec le Contra

Managua (AFP, Reuter). — Six petits partis de l'opposition intérieure nicaraguayenne, de gauche et de droite, ont annoncé, vendredi 6 février, qu'ils avaient conclu une alliance pour demander un cessez-le-feu entre le gouvernement sandiniste et les groupes de la guérilla et pour préparer de nouvelles élections nationales en 1988.

# ARGENTINE

## Les homosexuels privés du droit de vote à Buenos-Aires

Contre toute attente, M. Alejandro Armendariz (radical), avait annoncé en 1983 le poste de gouverneur de la province de Buenos-Aires, ancien chef péroniste. Qualifié d'homme politique de second rang, il avait jusqu'à présent géré sans brio les affaires de la province. Il vient tout à la fois de surprendre le gouvernement Alfonsín et de jeter l'émoi au sein de la communauté « gay », en imposant par décret, une loi de 1948, aux termes de laquelle les homosexuels sont privés de droit de vote et donc privés de vote dans cette province de Buenos-Aires.

# MEXIQUE

## Quatorze journalistes anglo-saxons d'un quotidien mexicain démissionnent

Le rédacteur en chef du quotidien mexicain anglophone The Mexico City News, M. Pete Hamill, et onze journalistes anglo-saxons ont démissionné jeudi à la suite d'un différend avec la direction du journal sur la couverture de la grève des étudiants de l'UNAM (Université nationale autonome de Mexico), s-t-on appris, vendredi 6 février, de sources concordantes. M. Hamill a accordé une « impor-

# Asie

## Campagne de purges dans le Parti communiste vietnamien

BANGKOK correspondance

Une campagne de « purification » du Parti communiste vient d'être lancée. Selon Radio-Hanoi, il est urgent « de nettoyer les rangs du parti, de revivifier l'esprit militant et de consolider la confiance des masses dans le parti ». Déjà, le mouvement « de critique et d'auto-critique », qui avait précédé le congrès du PCV en décembre, avait, pendant plusieurs mois, dénoncé la corruption et l'inefficacité des cadres. Cette fois, le mouvement est repris et soutenu par deux éditoriaux très fermes parus le

3 février dans le quotidien du parti, le *Nhan Dan*, et dans celui de l'armée, le *Quân Đội Nhân Dân*. « Plus de cent quatre-vingt-dix mille personnes, dont beaucoup avaient commis de sérieux erreurs, ont été expulsées du PCV », écrit le *Nhan Dan*, qui ajoute que de nombreux cadres « sont obsédés par la richesse et cherchent par tous les moyens à s'approprier la propriété socialiste ». D'autres « profitent de leur position élevée pour s'accorder des privilèges exorbitants et opprimer les masses ».

Les purges en cours ne sont pas de pure routine, prévient le *Nhan Dan*. « C'est le début d'une grande campagne qui marquera, de façon significative, ce stade nouveau de la révolution ». Le quotidien de l'armée tonne lui aussi contre la « dégradation » morale et politique de nombreux cadres d'un parti qui compte près de deux millions de membres.

Faut-il voir dans cette convergence d'articles et d'émissions radio une attaque voilée des nouveaux responsables du parti contre la vieille garde qui continue à s'accrocher? Bien que s'étant retiré du bureau politique, MM. Pham Van Dong, Trung Chinh et Le Duc Tho continuent, en tant que « conseillers spéciaux », du comité central, à jouer un rôle important.

JACQUES BEKAERT.

**MISE en VENTE DE FOURRURES NEUVES SOLDEES**

**OUVERTURE exceptionnelle demain DIMANCHE 8 FEVRIER**

ANTRAKS MOUTON reversible	850 F	FELISSES en LAPON laine pure	1425 F
VESTES ASTRAKAN	2425 F	VESTES OPOSSUM	3625 F
MANTEAUX ZORINOS	3925 F	VESTES RAGONDIN	3950 F
VESTES VISON marocain	4350 F	MANTEAUX VISON marocain	4850 F
VESTES VISON millénaire	4875 F	VESTES RENARD Mongol	4875 F
MANTEAUX RAGONDIN	5950 F	MANTEAUX CASTOR col Marmotte	6375 F
VESTES CUVIÈRE col Renard	6425 F	VESTES MARMOTTE	6875 F
VESTES VISON DARK	7425 F	MANTEAUX VISON	12425 F
MANTEAUX VISON PASTEL	18750 F		

**GARANTIE TOTALE SUR TOUS VOS ACHATS**  
**Les 2 Boutiques Soldes Fourrures de PARIS**  
**BOUTIQUE 55 - BOUTIQUE 40**  
 55, rue François 1<sup>er</sup> Paris 8<sup>e</sup> / 40, Av. George V. Paris 8<sup>e</sup>

**Le Monde**  
 3615 TAPES LE MONDE

Handwritten text in Arabic script: صكنا من الاصل



صحة من الاجل

# Chronologie

## FRANCE

2. - La Banque de France relève son taux d'intervention de 7,25 % à 8 % pour défendre le franc, avant de laisser, à partir du 6, le deutschemark atteindre son cours-plafond de 3,33 F, tandis que M. Chirac accuse « les autorités allemandes » de « ne pas jouer le jeu » de la coopération européenne. Après la réévaluation du deutschemark, décidée le 12 à Bruxelles, M. Balladur se félicite que, « comme prévu et comme voulu », le franc n'ait pas été dévalué (du 2 au 16).

5. - La police déjoue une tentative d'attentat contre M. Jean-Louis Bruguière, le magistrat chargé du dossier d'Action directe (7 et 8).

7. - M. Raymond Barre est l'invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, après être resté dix mois sans participer à une émission politique. Il affirme ne pas être « de ceux qui trahissent leur camp » et, estimant qu'« il y a beaucoup de lièvres eulériens » dans la course présidentielle. Mais, le 25, parlant à Bordeaux devant près de mille trois cents élus de la région Aquitaine, il se montre plus critique : « La France stagne », « Cela ne peut plus durer », affirme-t-il (9, 11-12 et 27).

7. - Le bureau exécutif du PS enregistre le dépôt des contributions préparatoires au congrès de Lille, prévu du 3 au 5 avril. Une polémique s'ensuit entre rorciards et miterrandistes, ces derniers ayant exprimé le souhait explicite d'une candidature de M. Mitterrand à l'élection présidentielle de 1988 (du 8 au 10, du 13 au 17 et du 20 au 24).

7. - M. Pierre Verbrughe, directeur général de la police nationale depuis juin 1983, est remplacé par M. Ivan Barbot (8, 9 et 11-12).

## La fin des grèves

Le 1<sup>er</sup>, M. François Mitterrand reçoit au fort de Brégançon (Var) une délégation de cheminots grévistes, alors que le trafic ferroviaire reste très perturbé en dépit des ouvertures faites le 31 décembre par la direction de la SNCF. Ce geste de M. Mitterrand est critiqué par la majorité, tandis que le gouvernement dénonce, le 2, les motifs « politiques » de la poursuite de la grève des cheminots.

Le 3, un accord est conclu entre le gouvernement et les syndicats de la marine marchande. Le travail reprend progressivement dans les ports, paralysés depuis le 8 décembre, mais, à Marseille, des grévistes dockers puis du personnel administratif et technique continuent de perturber l'activité portuaire jusqu'au 14.

Le 5, M. Mitterrand, au cours des cérémonies de vœux à l'Elysée, souligne « l'absolue priorité qui doit être reconnue à la lutte contre l'inflation », mais estime que « s'il y a sacrifice, il doit être justement réparti ».

Le 6, M. Jacques Chirac, devant les membres du gouvernement réunis à Matignon, puis sur Europe 1, réaffirme que « le gouvernement ne changera pas sa politique » qui a pour priorité

« la rigueur » et la « solidarité envers les plus défavorisés ». Il accuse « la CGT communiste » de mener une « action politique » contre son gouvernement, alors que, le jour même, ont commencé des grèves très suivies à EDF et à la RATP.

Les jours suivants, les occupations d'électricité et la multiplication des conflits sociaux dans le secteur public provoquent des manifestations d'usagers, en particulier le 12 à Paris à l'égard des élus RPR et UDF de la capitale. Cependant, à partir du 9, un mouvement de reprise s'amorce à la SNCF, après de légères concessions faites le 8 par la direction, et la grève, commencée le 18 décembre, est complètement terminée le 15.

L'accalmie gagne aussi les autres conflits : à EDF, la CFDT et FO, après la CGC et la CFEC, acceptent, le 12, les dernières propositions salariales de la direction, qui seule la CGT refuse, tandis qu'à la RATP le trafic reprend, le Syndicat autonome, majoritaire chez les conducteurs, ayant décidé, le 12, d'arrêter la grève après avoir obtenu satisfaction sur la plupart de ses revendications (du 1<sup>er</sup> au 21 et 24).

8. - M. Chirac préside à l'installation de la nouvelle commission consultative des droits de l'homme, constituée par M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme. La Ligue des droits de l'homme a refusé de participer à cette commission de trente membres (8, 9 et 10).

8. - M. Edouard Balladur annonce que la troisième privatisation concernera la Compagnie générale d'électricité (CGE) et qu'elle s'accompagnera d'une augmentation du capital (10 et 17).

10-11. - Le congrès du MRG, réuni à Montpellier, réélit président M. François Doublin. Les minoritaires, derrière MM. Crépeau et Schwartzberg, créent, le 31, une nouvelle organisation, Libertés pour demain (11-12 et 13/1, 3/II).

10-19. - Une importante vague de froid provoque la mort d'une centaine de personnes ainsi que des pannes d'électricité et des perturbations dans les transports. Dans le reste de l'Europe, près de trois cents personnes meurent du fait des intempéries. Tandis que des mesures de solidarité sont prises dans tous les pays, la Commission européenne décide, le 15, de réduire les surplus alimentaires de la CEE à la disposition des associations caritatives (du 13 au 22).

12. - M. Gérard Longuet met fin au ciblage systématique de la France décidé en novembre 1982 : seules les cinquante-deux villes qui s'étaient engagées avant mars 1986 seront équipées (13).

15. - M. Albin Chalandon annonce que le projet de réforme du code de la nationalité va être rem-

placé après une large concertation (17, 18-19 et 22).

16. - Le Conseil d'Etat annule les élections régionales du 16 mars 1986 en Haute-Corse pour fraude électorale (18-19 et 20).

17. - M. Jacques de Larosière est nommé gouverneur de la Banque de France, en remplacement de M. Michel Camdessus, qui lui a succédé le 15 à la tête du FMI (20).

18. - Le pasteur Jacques Stewart est élu président de la Fédération protestante de France : il succède en juillet au pasteur Jacques Maury, président de la FPF depuis 1977 (18-19 et 20).

19. - Une ordonnance rendue par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, met fin aux poursuites judiciaires engagées depuis 1977 contre M. Robert Harsant pour infractions à la législation sur les concentrations dans la presse (16, 21, 22 et 24).

20. - Le gouvernement est légalement réélu : M. Jacques Valade (RPR) est nommé ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur et M. Jean Arthuis (CDS), secrétaire d'Etat à l'emploi, devient secrétaire d'Etat chargé de la consommation et de la concurrence (21 et 22).

20. - M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé de l'affaire du Carrefour du développement, estimant que « des présomptions graves et concordantes » pèsent sur M. Christian Nucchi, transmet son dossier au parquet, ce qui pourrait amener l'ancien ministre de la coopération devant la Haute Cour de justice. Le 21, M. Jacques Delebois, contrôleur général de la police, inculpé depuis le 2 décembre pour avoir fourni à M. Yves Châlier un

## Janvier 1987 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du Monde où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

rité de M. Chirac est en baisse, celle de M. Mitterrand se maintient et celle de M. Barre progresse (8, 10, 16 et du 22 au 27).

22. - M. Philippe Séguin définit, dans un article publié par le Monde les conditions d'une relance de la politique contractuelle (23).

22. - M. Jean-Louis Guillaud est élu président de l'AFP (du 11 au 17, du 23 au 26 et 30).

23. - Le Conseil constitutionnel, estimant « irrégulière » la procédure utilisée par le gouvernement, annule l'aménagement sur l'aménagement du temps de travail voté par le Parlement le 20 décembre trois jours après le refus de M. Mitterrand de signer le projet d'ordonnance. MM. Poher et Chaban-Delmas protestent contre cette décision, que M. Barre approuve le 25, tandis que M. Mitterrand souligne, le 26, l'importance du « contrôle de la constitutionnalité » (3, du 25 au 29 et 31).

23. - Le Conseil constitutionnel annule la loi transférant de la juridiction administrative à la juridiction civile la procédure d'appel des décisions du Conseil de la concurrence (du 24 au 27 et 29).

23. - Le nombre des chômeurs a augmenté de 1 % en décembre : il s'élevait alors à 2 574 100, soit 10,7 % de la population active, en hausse de 5,3 % en un an (25-26).

26-27. - M. Chirac se rend en Alsace pour une « visite de travail » (du 27 au 29).

26-27. - La réunion du comité central du PC est marquée par les démissions des instances dirigeantes du parti de MM. Claude Popereau et Marcel Rigout pour protester contre la qualification de « liquidateurs » utilisée par M. Georges Marchais le 14 à l'encontre des « rénovateurs » (15, 16, 20, 23 et du 27/1 au 3/II).

## ÉTRANGER

2. - TCHAD : Les forces gouvernementales tchadiennes attaquent par surprise et reconquissent Fada, principale ville de l'Ennedi, au nord-est du Tchad, occupée par les Libyens depuis 1983. Le 4, l'aviation libyenne bombarde Arada, au sud du 16 parallèle. Après ce raid, qualifié le 6 de « piège d'insécurité » par M. Chirac, l'aviation française détruit, le 7, les installations radars de la base libyenne de Ouadi-Doum. La prise de contrôle, le 21, par l'armée tchadienne, de Zouar, dans le Tibesti, au nord-est du Tchad, est suivie, à partir du 26, de la reprise des bombardements aériens libyens dans le Tibesti et l'Ennedi (à partir du 3).

3. - ÉTATS-UNIS : M. Reagan présente le projet de budget pour 1988, d'un montant de 1 024 milliards de dollars. Bien que prévoyant de ramener le déficit à 107,8 milliards de dollars, contre 220,7 milliards en 1986 et 173,2 milliards prévus en 1987, il est jugé « totalement irréaliste » par les démocrates, majoritaires au Congrès (4-5 et 7).

3. - ÉTATS-UNIS : L'indice Dow Jones de la Bourse de New-York franchit pour la première fois la barre des 3 000. Le 28, après avoir battu quinze fois son record et être monté de près de 270 points depuis le début du mois, il s'inscrit à 2 162,38. Encouragés par l'ascension de Wall Street, d'autres Bourses atteignent leur sommet : à Londres, à Tokyo, où l'indice Nikkei franchit, le 30, le cap des 20 000, et à Paris, où l'indice de la Compagnie des agents de change s'inscrit le 23 à 425,3 (du 4/1 au 2/II).

3. - IRAN-IRAQ : Les troupes iraniennes lancent une nouvelle offensive dans la région de Bassorah. Après de très violents combats, elles réussissent à emparer de plusieurs positions fortifiées irakiennes. Washington estime à la fin du mois que près de 20 000 Irakiens et 40 000 Iraniens ont été tués ou blessés depuis le 24 décembre. À partir du 10, la « guerre des villes » (raids aériens irakiens, bombardements et tirs de missiles sol-sol iraniens) fait plusieurs centaines de victimes civiles (à partir du 10).

12. - CEE : Un ajustement monétaire est décidé à Bruxelles en raison des pressions à la baisse du dollar. Le deutschemark et le florin néerlandais sont réévalués de 3 % et le franc belgo-luxembourgeois de

aux élections du 23 novembre. M. Franz Vranitzky (socialiste) reste chancelier et M. Alois Mock (populiste) devient vice-chancelier. Pour protester, l'ancien chancelier Kresky abandonne la présidence d'honneur du Parti socialiste (16, 17 et 28/1, 3/II).

28. - CEE : Sir Henry Phibbs, conservateur britannique, est élu président de l'Assemblée européenne par 241 voix contre 236 à M. Enrique Barón, socialiste espagnol (9, 14 et du 20 au 23).

28. - RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : M. Garret FitzGerald, premier ministre depuis novembre 1982, convoque des élections législatives pour le 17 février après le départ des quatre ministres travaillistes du gouvernement de coalition formé par le Fine Gael (conservateur) et le Parti travailliste (du 20 au 22).

21. - BRÉSIL : Brasília obtient le rattachement de 4,1 des 109 milliards de dollars de sa dette publique. Pour la première fois, le Club de Paris n'a pas exigé l'obtention préalable d'un crédit du Fonds monétaire international (13 et 23).

22. - PHILIPPINES : L'armée ouvre le feu sur une manifestation de paysans près du palais présidentiel. Après cette fusillade, qui fait seize morts, les communistes rompent les négociations avec le gouvernement. Le 27, une nouvelle rébellion militaire, la quatrième en six mois contre le régime de M<sup>re</sup> Aquino, est matée à Mantille à une semaine du référendum constitutionnel du 2 février (4-5, 6, 8, 20 et à partir du 23).

24. - SOMALIE : Une équipe de dix Français de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières est enlevée, dans le nord-ouest de la Somalie, par des membres du Mouvement national somalien, en rébellion contre le régime du général Siad Barre. Cependant, Paris reçoit des nouvelles rassurantes des otages

quatrième sommet réuni à Koweït : l'Iran a refusé d'y participer, l'Afghanistan est suspendu depuis 1980, mais le président Mousbarak est présent après la réintégration de l'Égypte exclue en 1979. Sur la guerre du Golfe, qui constitue l'essentiel des débats, la résolution finale ménage l'Iran (6, 8, du 18 au 24 et du 27/1 au 2/II).

27. - ÉTATS-UNIS : M. Ronald Reagan, à l'occasion du discours sur l'état de l'Union, apparaît en bonne forme physique après son opération de la prostate, le 5. Il déclare « assumer l'entière responsabilité » de l'échec de sa tentative de rapprochement avec l'Iran, alors que le scandale des ventes d'armes américaines continue de susciter des révélations dans la presse (du 3 au 19 et du 24/1 au 3/II).

27. - URSS : M. Mikhaïl Gorbatchev annonce, devant le plénum du comité central du PC, qu'une conférence fédérale du parti sera convoquée en 1988. Se déclarant partisan d'une « démocratisation approfondie et sérieuse de la société soviétique », il propose de faire élire à bulletin secret, en laissant le choix entre plusieurs candidats, les dirigeants locaux et régionaux du parti. Mais ce projet n'est repris qu'en partie, le 28, dans la résolution finale du comité central (du 27 au 31).

27. - VATICAN : La commission pontificale Justice et Paix publie un document sur « une approche éthique de l'endettement international » qui invite les pays industrialisés à plus d'indulgence envers leurs débiteurs (28).

28. - ÉTATS-UNIS : Le dollar tombe au-dessous de 6 F à Paris et de 1,80 DM à Francfort : sa chute est à peu près continue depuis le début du mois en dépit du réajustement monétaire européen du 12 et de la baisse de 0,5 % du taux d'escompte allemand, ramené le 22 à 3 %. Les Européens et les Japonais demandent aux Américains d'intervenir, mais Washington voit dans le

## Nouvelles prises d'otages à Beyrouth-Ouest

Le 13, Roger Aucua, un journaliste français, est enlevé à Beyrouth-Ouest devant son domicile. Cet enlèvement porte à quinze dont cinq Français et cinq Américains le nombre d'étrangers détenus au Liban.

Le 17, puis le 21, deux ressortissants allemands sont enlevés après l'arrestation, le 13, à l'aéroport de Francfort, de Mohamed Ali Hamadeh, un Libanais chite trouvé en possession d'explosifs. Washington demande son extradition, car il pourrait être un des auteurs du bombardement du Boeing de la TWA en juin 1985.

Le 20, M. Terry Wain, émissaire de l'Église anglicane, arrive le 13 à Beyrouth pour tenter d'obtenir la libération d'otages occidentaux, se rend seul à un

mystérieux rendez-vous, mais ne reparait pas : il serait devenu otage à son tour.

Le 24, quatre enseignants, trois Américains et un indien, sont enlevés à l'extérieur d'un campus à Beyrouth-Ouest. Tandis que plusieurs pays occidentaux envoient à leurs ressortissants de quitter Beyrouth-Ouest et que la marine américaine renforce sa présence au large du Liban, l'enlèvement des quatre enseignants est revendiqué, le 28, par le Djihad islamique pour la libération de la Palestine, organisation inconnue jusqu'alors, qui réclame, le 31, la libération de quatre cents « combattants de l'islam » prisonniers en Israël en échange de ses quatre otages (à partir du 14).

ainsi que l'assurance de leur libération prochaine (à partir du 27).

25. - RFA : Aux élections législatives, la coalition dirigée par le chancelier Helmut Kohl conserve le pouvoir en dépit du net recul des chrétiens-démocrates-socialistes : la CDU-CSU passe de 244 à 223 sièges, mais le Parti libéral progresse de 34 à 46 sièges. Le Parti social-démocrate obtient 186 sièges (-7). Les Verts, avec 42 élus, réussissent à gagner 15 sièges (6, 9, 14, 15, du 22 au 28 et 30).

26-29. - SOMMET ISLAMIQUE : 44 des 46 membres de l'Organisation de la conférence islamique sont représentés au cin-

reuil du dollar un moyen de réduire le déficit commercial des États-Unis, qui a atteint 169,8 milliards de dollars en 1986, contre 148,5 milliards en 1985 (4-5 et à partir du 11).

29. - CEE-ÉTATS-UNIS : Un accord est signé pour mettre fin au différend agricole entre la Communauté européenne et les États-Unis. Pour éviter l'application des représailles commerciales annoncées par les Américains, les Douze ont accepté de laisser les États-Unis vendre à l'Espagne les deux tiers de ses importations de maïs pendant quatre ans (7, 10, 14, 15, 17, 21, 22, 24 et du 27/1 au 2/II).

## CULTURE

9. - M. François Létard inaugure le nouveau musée d'Aquitaine consacré à Bordeaux et à sa région (10).

13. - La Princesse blanche, de Rainer Maria Rilke, est jouée pour la première fois en France par le Théâtre de l'Écaille d'Or, dans une mise en scène de Yannis Korkos (15 et 22).

14. - Mort de Douglas Sirk, cinéaste américain (16 et 17).

16. - L'Opéra de Paris célèbre le tricentenaire de la mort de Lully en présentant *Ary* à la salle Favart, dans une mise en scène de Jean-Marie Villégier et sous la direction musicale de William Christie (8 et 18-19).

20. - M. Philippe de Villiers inaugure la préfiguration du futur Musée des plans-reliefs, à l'hôtel des Invalides, alors que 80 des 100 pièces de la collection sont à Lille, où il avait été décidé en 1985 d'installer le Musée (21).

22. - La Bibliothèque nationale expose 341 gravures de Rembrandt (24).

26. - L'Ensemble intercontemporain, dirigé par Pierre Boulez, fête son dixième anniversaire en créant *Jalousie*, de Yannis Korkos (25-26 et 28).

26. - Mort de Norman McLaren, cinéaste d'animation canadien (29).

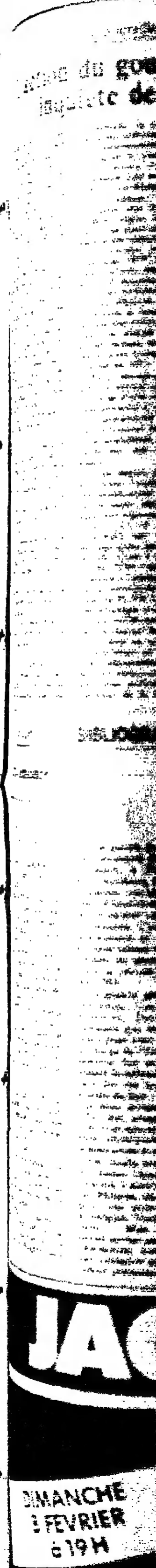
29. - Bertrand Poirot-Delpech, reçu à l'Académie française par Alain Decaux, prononce l'éloge de Jacques de Lacretelle (du 29/1 au 2/II).

30. - *Elektra*, de Richard Strauss, est monté à l'Opéra de Paris, avec Hildegarde Behrens dans le rôle-titre (3/II).

31. - Mort du cinéaste Yves Allégret (3/II).

1986 EN FOLIO

A partir du 20 février, les deux chronologies mensuelles de 1986 éditées par Gallimard, dans la collection de poche « Folio-Actuel », avec une préface d'André Fontanaire et augmentées d'un index détaillé, seront en vente en librairie.





Une nouvelle épreuve en perspective pour la cohabitation

L'action du gouvernement en Nouvelle-Calédonie inquiète de plus en plus M. Mitterrand

Les feuilletonistes de la cohabitation sont pris d'attaquer leurs cibles...

En effet, M. François Mitterrand se montre de plus en plus préoccupé, selon son entourage, par la politique conduite dans ce territoire...

M. Mitterrand s'était déjà déclaré « très réservé » en mai 1986, quand M. Pons avait exposé les orientations retenues par la majorité pour modifier le système institutionnel mis en place dans le territoire...

Or, aujourd'hui, « ce coïncide ». Et M. Tjibaou a déjà réclamé une intervention présidentielle « afin qu'un calendrier de négociations sur les

modalités, le contenu et le calendrier du référendum soit arrêté avec le gouvernement français pour être écrit par le chef du FLNKS...

« Ce coïncide » d'autant plus que le ministre des DOM-TOM semble espérer régler le problème calédonien... en maintenant son existence...

Puis, l'ancien secrétaire général du RPR a estimé qu'il ne s'agissait pas non plus d'une confrontation entre la communauté d'origine européenne et la communauté canaque au motif qu'il n'y aurait plus de vrais canaques...

Il ne restait plus à M. Pons qu'à minimiser l'audience du mouvement indépendantiste en feignant d'ignorer le score réalisé par celui-ci aux élections régionales du 29 septembre 1985...

M. Mitterrand a déjà réclamé une intervention présidentielle « afin qu'un calendrier de négociations sur les

l'égard de tous les représentants de la France métropolitaine.

Pour illusoire que soit une telle argumentation elle n'est pas forcément venue à l'esprit, du moins à court terme. Les chefs indépendantistes étant désormais placés sous la surveillance de huit mille hommes de troupe...

« Après moi le déluge ! »

L'essentiel, pour M. Pons, est que le scrutin se déroule dans le calme afin que sa validité ne soit pas contestée par l'opinion internationale.

« Ce serait à priori moi le déluge ! » en version austral. Car derrière cette façade enjouée se cache une Nouvelle-Calédonie restant plus que jamais coupée en deux, avec des risques de confrontation violente...

« L'Elysée, certains conseillers de M. Mitterrand craignent même qu'une telle perspective ne pousse les éléments les plus dans du FLNKS à

recourir de nouveau à la violence et à tenter, coûte que coûte, d'empêcher le déroulement normal du scrutin, pour que le camp indépendantiste ne se retrouve pas piégé à l'issue d'un référendum dont le résultat serait assurément équivoque mais bel et bien incontrôlable.

Voilà en effet un beau terrain d'exercice pour un président de la République si soucieux de se poser en garant de la « cohésion nationale » et de la « paix civile ».

Enfin, à sa croûte son entourage, un autre facteur incite M. Mitterrand à « mettre les pieds dans le plat » de l'outre-mer : l'évolution de la situation en Polynésie française, où le pouvoir quasi absolu exercé par le secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique-Sud, M. Gaston Flosse, engendre depuis plusieurs mois des tensions politiques et sociales qui gênent l'Elysée presque autant que l'hôtel Matignon à cause de leurs effets sur l'image de la France.

« L'Elysée, on tient d'ailleurs à souligner que le chef de l'Etat avait à l'esprit les intempêtes pressions exercées récemment par M. Flosse sur la justice, à Tahiti (Le Monde du 23 janvier), quand il a insisté sur la nécessité de voir la France « s'imposer à elle-même les règles dont elle affirme qu'elles sont universelles », en particulier celle de « la séparation des pouvoirs », à l'occasion du colloque sur « le droit et la morale humanitaire », organisé le lundi 26 janvier à Paris.

ALAIN ROLLAT.

« Futurs : une aide de 55 millions de francs. Une aide exceptionnelle de 55 millions de francs va être octroyée par le gouvernement à l'île de Futuna, durablement touchée fin décembre par le cyclone Raja, a annoncé, vendredi 6 février, le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, qui effectue une visite officielle de vingt-quatre heures dans le territoire de Wallis-et-Futuna.

PROPOS ET DÉBATS

M. Mégret :

manceuvre

M. Séguin :

concours de beauté

M. Bruno Mégret, député FN de l'Isère et président des Comités d'action républicaine (CAR), a expliqué, vendredi 6 février, que M. Bernard Stasi, député UDF de la Marne et vice-président du CDS, ne pourrait être élu président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale « qu'avec le soutien de la gauche ».

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a souligné que la prochaine élection présidentielle ne soit pas « le concours de beauté habituel ».

Intégrisme islamique et antisémitisme

Un classique de la propagande antisémite du début du siècle, les Protocoles des sages de Sion - texte rédigé, à l'origine, par la police du tsar, à la fin des années 1880, diffusé ultérieurement par les nazis, puis, à partir des années 50, dans certains pays arabes - est en vente à Paris, aujourd'hui, dans une édition française imprimée au Koweït.

Ce texte est disponible dans une librairie du quartier Belleville, spécialisée dans la diffusion d'ouvrages d'inspiration islamique intégriste.

reproduction du « texte complet conforme à l'original adopté par le congrès sioniste réuni à Bâle (Suisse) en 1897 ». Elle porte, en couverture, le sigle de la Fédération islamique internationale des organisations étudiantes et comporte une préface datée de novembre 1967, ainsi qu'une introduction signée Roger Lambelin et datée de 1925.

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) envisage de déposer plainte au titre de la loi de juillet 1972, réprimant l'incitation à la haine raciale.

Prises d'otage à Bayrouth-Ouest

Prises d'otage à Bayrouth-Ouest. Un groupe d'otages a été libéré hier à Bayrouth-Ouest, dans le sud-ouest de la Libye. Les otages étaient détenus dans un bâtiment de la ville.

Le chef de file de l'UPLG, M. Claude Makrouk, avait indiqué, au début de la semaine, que son organisation, - la principale formation indépendantiste de l'archipel guadeloupéen - était prête à « aller au-delà » des manifestations qui avaient paralysé la Guadeloupe en juillet 1985, au cours de la grève de la faim observée en métropole par le militant Georges Paloma.

CULTURE

Le chef de file de l'UPLG, M. Claude Makrouk, avait indiqué, au début de la semaine, que son organisation, - la principale formation indépendantiste de l'archipel guadeloupéen - était prête à « aller au-delà » des manifestations qui avaient paralysé la Guadeloupe en juillet 1985, au cours de la grève de la faim observée en métropole par le militant Georges Paloma.

En Guadeloupe

Barrages de semence

BASSE-TERRE de notre correspondant

Coup de semence indépendantiste : plusieurs barrages ont été dressés, le jeudi matin 5 février, en banlieue de Pointe-à-Pitre, sur les routes d'accès à la commune résidentielle de Gosier, par les militants de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG). Ils voulaient protester contre l'arrestation et le transfert à Paris, de Marius Georges Michel, une guadeloupéen de trente-cinq ans inculpé d'association de malfaiteurs (Le Monde du 6 février). Au même moment, celle-ci était d'ailleurs entendue, au palais de justice de Paris, par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière. Ces barrages ont été levés au bout de une heure et demi.

Le chef de file de l'UPLG, M. Claude Makrouk, avait indiqué, au début de la semaine, que son organisation, - la principale formation indépendantiste de l'archipel guadeloupéen - était prête à « aller au-delà » des manifestations qui avaient paralysé la Guadeloupe en juillet 1985, au cours de la grève de la faim observée en métropole par le militant Georges Paloma.

BIBLIOPHIES

« Lettres, notes et carnets » de Charles de Gaulle

D'un septennat à l'autre

Une guerre de huit ans terminée par l'accession de l'Algérie à l'indépendance, la France dotée d'une force nucléaire, les réformes institutionnelles réalisées, l'économie en voie d'assainissement : la France devait adopter après 1962 un régime de croisière. C'est bien l'impression que donnent les premières pages du dixième volume des Lettres, notes et carnets de Charles de Gaulle couvrant la période de janvier 1964 à juin 1966.

Le général reprend donc les affaires courantes. Une note au premier ministre, Georges Pompidou, demande que les dépenses des préfets « pour tenir leur rang » soient à la charge de l'Etat et non des départements. Sur un brouillon avant le conseil de défense du 7 mars 1964, on peut lire ces hypothèses, en forme d'ordre du jour : « Si l'Occident attaque nous attaquons aussi. Si c'est l'Est qui attaque l'Europe, nous contre-attaquons aussi. Sur le sol russe atomiquement, en Allemagne si nous avons le temps. »

De Gaulle envisage cependant sa succession. Devant être opéré de la prostate, il écrit le 12 avril 1964 à son fils Philippe, alors capitaine de frégate, une lettre qui se lit pas d'intrigue. Voici son étonnant document : « Mon cher Philippe, s'il devait arriver que je disparaissais prochainement, sans avoir directement fait connaître qui, dans les circonstances présentes, je souhaite que le

peuple français élise pour mon successeur immédiat comme président de la République, je te confie le soin de publier aussitôt la déclaration suivante. Je dis : mon successeur immédiat est toi-même qui voudras et pourras assumer à ton tour la charge de conduire la France. Tu n'as rien de plus à attendre. » Et de Gaulle avait mentionné sur l'enveloppe : « S'il ne m'arrive rien d'ici au 15 mai prochain, garder la lettre et me rendre la déclaration. »

On ne saura sans doute jamais quel était le successeur « immédiat » ainsi choisi par de Gaulle, puisque son fils indique que le document a été restitué « sans être déclassé » à son père, qui, ajoute-t-il « l'a probablement détruit ». En employant l'adjectif « immédiat », de Gaulle a-t-il voulu se prémunir contre la succession que devait assurer le président du Sénat, M. Gaston Monnerville avec qui il était brouillé ? En décembre 1964, il rappelle d'ailleurs à Georges Pompidou d'interdire aux ministres d'aller au Sénat : « Que cela ne se reproduise plus ! »

De Gaulle est donc opéré le vendredi 17 avril ainsi que l'atteste le bulletin de santé signé de ses médecins, qui précise que « l'opération s'est passée normalement. L'état du général de Gaulle est très satisfaisant ». Or le volume des lettres,

notes et carnets publiés sous « apostrophe » sur le communiqué ainsi rédigé : « Approuvé - 16 avril 1964 - C. de Gaulle ». C'est-à-dire la veille de l'opération !

On relève aussi quelques notes irritées adressées à ses collaborateurs, comme celle du 29 mai à M. Pérol, chef du service de presse de l'Elysée : « Je n'admets pas qu'on mette la RTF à la disposition d'un critique ou d'un auteur ou d'un politicien venant de Gaulle pour sujet sans que j'aie donné mon assentiment. » Mais aussi le 27 avril 1965 une lettre au premier ministre pour protester contre la construction d'un bâtiment de l'OTAN à Rocquencourt, qui annonce le retrait de la France de l'organisation militaire atlantique.

Le 5 décembre 1965, sa réflexion à l'Elysée au deuxième tour inspire au général des réflexions un peu désemparées devant un résultat « par fait » ou « mérité » dit « la coalition de toutes les hautes et ambitions imaginables ». On apprend que le jour même du scrutin il lisait les chroniques de Gérard Baur de l'académie Goncourt et remerciait leur auteur.

Ce feuilleton annuel conserve en tout cas son intérêt aux multiples facettes.

ANDRÉ PASSERON.

« Charles de Gaulle. Lettres, notes et carnets, janvier 1964 - juin 1966. Plon, 366 p., 140 F.

« Meurtre à l'Elysée »

L'univers politique est employable... Mais de là à imaginer que Lionel Jospin, Laurent Fabius, Pierre Mauroy ou Michel Rocard ait pu assassiner François Mitterrand... C'est pourtant ce qu'a fait Jean Duchateau dans son livre Meurtre à l'Elysée (1).

Tout aussi étonnant, il transforme Jacques Attali en Maigret, chargé de découvrir quel est celui de ses petits camarades qui a commis ce crime de lèse-majesté. Dura tâche pour l'intellectuel saisi par la réalité d'être obligé de résoudre cette douloureuse énigme au même temps qu'il cherche comment répondre à son fils, qui a soulevé cette interrogation fondamentale : « Dieu est-il le droit de décider qu'il n'existe pas ? »

Prétexte bien entendu à la description du milieu politique, à l'étalement de quelques détails de la vie privée des uns et des autres, histoire pour l'auteur de montrer qu'il fréquente ces gens du château... Prudence ou méconnaissance, il reste trop discret pour satisfaire les amateurs de voyeurisme, commettant même quelques légères erreurs. Les habitudes des romans policiers ne seront pas plus comblées, tant la solution paraît bien vite évidente.

Reste le scénario de politique-fiction, qui permet de mettre au jour ce que pourraient être les réactions des principaux participants à la

comédie politique après la disparition du président de la République au période de cohabitation. Aux auteurs de ce genre littéraire, il faut souhaiter que leurs hypothèses ne se réalisent jamais ou, si leurs prémisses se révèlent exactes, nul ne réalise leurs prédictions.

« Jean Duchateau » ne doit pas nourrir d'espoirs différents de ceux de ses prédécesseurs. Il prête certes aux uns et aux autres les réactions que l'on peut imaginer, mais, en politique, la réalité dépasse toujours la fiction. C'est ce qui fait son charme, pour ceux qui sont chargés de la raconter et non pas de l'imaginer.

Th. B.

(1) Meurtre à l'Elysée, de Jean Duchateau. Calmann-Lévy, 263 p., 79 F.

« Les pieds-noirs alertent M. Balladur... » A la veille du voyage de M. Edouard Balladur à Alger, le porte-parole du mouvement du Récours, M. Jacques Roseau, a demandé, vendredi 6 février, au ministre de l'économie et des finances, « de bien vouloir prendre en compte, lors de ses négociations bilatérales, l'ensemble des problèmes moraux et matériels de la communauté française rapatriée d'Algérie ».

JACQUES CHIRAC EUROPE 1 CLUB DE LA PRESSE animé par Gérard Carreyrou et Alain Duhamel DIMANCHE 8 FEVRIER à 19H

سكزا من الاجل



سكزا من الالجل

# Société

## JUSTICE

### Huit nouveaux membres au Conseil supérieur de la magistrature

Seul le mandat de M. Albert Gazier a été renouvelé

Les neuf membres du Conseil supérieur de la magistrature ont été nommés par décret du président de la République en date du 4 février et leur nom publié au Journal officiel du 7 février.

Un seul membre a été reconduit : M. Albert Gazier, ancien ministre, qui avait été nommé en 1983 à la place de René Meyer.

Les huit nouveaux membres sont : MM. Thierry Cathala, conseiller à la Cour de cassation ; Gérard Combes, premier président

de la cour d'appel de Dijon ; M<sup>me</sup> Françoise Cuy, premier juge au tribunal de grande instance de Lille ; MM. Pierre Dabozis, professeur des facultés de droit à l'université de Paris-I ; Henri Ecoeur, avocat général près la Cour de cassation ; Pierre Garbit, président du tribunal de grande instance de Châteauroux ; M<sup>me</sup> Colette Meme, conseiller d'Etat et M. Claude Zambaux, conseiller à la Cour de cassation.

## La réforme oubliée

M. Mitterrand vient de renouveler un organisme dont il critique la composition et qu'il avait promis de réformer. Il pouvait le faire de 1981 à 1986, il ne l'a pas fait. Aujourd'hui, le président ne peut plus toucher au Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

Le CSM, qui est renouvelé tous les quatre ans et qui donne au président de la République son avis sur les nominations des magistrats du siège (1), est composé de neuf membres, tous désignés par le chef de l'Etat. S'ajoutent à ces neuf « sages » M. Mitterrand lui-même, qui préside le conseil, et le garde des sceaux (vice-président). Ce système laisse pratiquement à la discrétion du chef de l'Etat l'avancement des juges, ceux dont l'indépendance devrait être insusceptible. Les magistrats du siège, c'est-à-dire ceux qui inculpent ou condamnent sont inamovibles, mais il leur faudrait de l'héroïsme pour ne pas aspirer à une promotion. De là, une tentation de docilité à laquelle il arrive à quelques-uns de succomber.

Certes, l'indépendance de la magistrature ne tient pas seulement aux textes. Elle est aussi affaire de caractère. Placé dans une situation

voisine, tel juge d'instruction décidera d'enterrer l'affaire des micros du Canard enchaîné ; tel autre, au contraire, cherchera obstinément à savoir par qui et pourquoi un « vrai-faux » passeport a été délivré à M. Chaillet. Les textes ne sont pas tout, mais ils sont d'indispensables garde-fous. Ils affermissent la volonté d'indépendance des magistrats quand celle-ci se fait chancelante.

Le système dont a hérité M. Mitterrand a été voulu par le général de Gaulle, qui affirmait qu'il n'existe sous la V<sup>e</sup> République aucun pouvoir, fût-il judiciaire, qui ne tire sa légitimité du président de la République.

M. Mitterrand est d'un avis différent. Avant 1981, il affirmait que la composition du CSM ne permet pas d'éviter les inconvénients du corporatisme et de la politisation de cet organisme. Au cours de sa campagne électorale la même année, il promettait de « modifier la composition et les règles de désignation des membres du Conseil supérieur de la magistrature, afin qu'y siègent, pour moitié, des membres élus par les juges et, pour moitié, des personnalités non parlementaires désignées à la proportionnelle ».

Cette réforme n'a pu être faite, car elle supposait une révision de la

Constitution. Rien n'a ainsi changé depuis l'ordonnance du 22 décembre 1958, qui précise les conditions dans lesquelles le chef de l'Etat désigne les neuf membres du CSM : « Trois membres de la Cour de cassation, dont un avocat général, trois magistrats du siège, des cours et tribunaux ». « Ces six membres, ajoute l'ordonnance, sont choisis sur une liste établie par le bureau de la Cour de cassation et comportant, pour chacune des catégories, un nombre de noms triple du nombre de postes à pourvoir ». Aux côtés de ces six membres siègent, de plus, « un conseiller d'Etat choisi sur une liste de trois noms établie par l'Assemblée générale du Conseil d'Etat » et « deux personnalités n'appartenant pas à la magistrature et choisies à raison de leur compétence ».

### Démocratiser l'Institution

Une révision de la Constitution — trop lourde à mettre en œuvre — ne paraissant pas envisageable, M. Robert Badinter, qui était alors garde des sceaux, avait songé, en 1983, à une « petite » réforme du CSM qui aurait pu aboutir par la voie législative ordinaire. Une commission nommée par lui avait suggéré, comme solution de repli à la révision de la Constitution, l'élection directe à la proportionnelle des six magistrats de l'ordre judiciaire qui sont actuellement désignés par le président de la République sur proposition du bureau de la Cour de cassation. Limitée, cette réforme aurait eu, néanmoins, l'avantage de démocratiser quelque peu l'institution.

Cette réforme non plus n'a pas eu lieu. M. Badinter la jugeant « difficile » — on ne touche pas comme cela à un monument — et le temps lui ayant manqué. Le 25 juin 1981, M. Mitterrand, qui présidait pour la première fois le CSM, estimait à nouveau que la mise en œuvre « effective » du principe de l'indépendance de l'autorité judiciaire « implique, à terme, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature ». Peut-être abordait-il, une fois de plus, cette question devant les nouveaux membres du CSM.

BERTRAND LE GENDRE. (1) En plus de cette fonction principale, le CSM statue comme conseil de discipline des magistrats du siège. Il peut être « consulté par le président de la République sur toutes les questions concernant l'indépendance de la magistrature ».

## L'affaire Klaus Barbie

M<sup>me</sup> Klarsfeld présente un dossier sur l'arrestation de 86 juifs à Lyon en 1943

LYON de notre correspondant régional

Alors que l'ancien Obersturmführer SS Klaus Barbie se rétablit à l'hôpital de Lyon-Sud de Pierre-Bénite après une intervention chirurgicale bénigne (le Monde du 5 février), les avocats, qui se sont constitués partie civile dans le procès de l'ancien chef de la Gestapo de Lyon, continuent à accumuler les documents accablants pour le détenir.

Au cours d'une conférence de presse, vendredi 6 février, M<sup>me</sup> Klarsfeld a présenté une documentation très rigoureuse et précise sur un des dossiers retenus par l'accusation, celui de la rafle du numéro 12 de la rue Sainte-Catherine, à Lyon, le 9 février 1943, dans les locaux de la première et de la deuxième section de la cinquième direction Assistance de l'Union générale des Israélites de France (UGIF).

Au cours de sa conférence de presse, M<sup>me</sup> Klarsfeld, qui était accompagnée de M<sup>me</sup> Charles Libman et Richard Zelmati, s'est efforcée de répondre aux arguments présentés par M<sup>me</sup> Paul Vergès, défenseur de Klaus Barbie, et tendant à rendre l'UGIF en partie responsable de la déportation des personnes présentes ce jour-là. Dans ce dossier, il a produit, notamment, des textes signés de la main de l'ancien SS : « Notre service avait appris qu'il existait (...) un comité juif d'assistance aux émigrés » (texte daté du 11 février 1943) ou encore : « Les juifs ont été casés dans deux pièces du fort Lamotte » (circulaire du 15 février 1943).

## Trois survivants sur l'ensemble des déportés

Dans le même texte, Klaus Barbie informe sa hiérarchie que « deux juifs se sont évadés » — alors que la surveillance du fort Lamotte était « assurée par la Wehrmacht ».

L'avocat des familles des victimes a présenté la liste des quatre-vingt-six victimes de la rafle, qui a été établie après des recherches à New York et sur laquelle figure notamment le nom de Simon Badinter, père de l'ancien garde des sceaux. M<sup>me</sup> Klarsfeld a indiqué que sur les quatre-vingt-six personnes, deux avaient pu s'évader, trois furent recaptées des camps et que, pour cinq d'entre elles, on ne pouvait établir avec certitude leur sort après l'arrestation. Trois survivants — sur les soixante-dix-huit déportés — ont été recensés : Rachmil Szulcberger — décédé en 1984 après avoir apporté un témoignage écrit — et M<sup>me</sup> Gilberte Jacob et M. Armand Steinberg qui n'ont pu être retrouvés.

Dimanche 8 février à 11 heures, la population lyonnaise était appelée à se joindre à un rassemblement de souvenir devant l'ancien immeuble de l'UGIF.

C. R.

## POLICE

### Les élections professionnelles

## Le syndicat majoritaire chez les commissaires consolide ses positions

M. Daniel Duglery, secrétaire général du Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la police nationale (SCP), a commenté, au cours d'une conférence de presse réunie le 6 février, les résultats des élections professionnelles des commissaires de police. Avec 88,3 % des voix, l'organisation de M. Duglery remporte la totalité des six sièges de la commission administrative paritaire des commissaires. Le Syndicat national des commissaires (SNC), adhérent à la FASP (dont certains dirigeants se situent plutôt à gauche), obtient pour sa part 5,1 % des voix, tandis que la CGC et FO, qui ne présentaient toutes deux que des listes partielles, totalisent respectivement 4,8 % et 1,6 % des suffrages.

Deux éléments auront marqué, cette année, les élections professionnelles des commissaires de police : la forte mobilisation des électeurs et la présence dans la compétition du Syndicat national des commissaires (SNC), organisation adhérente de la FASP, dont l'entrée en lice équivalait à un véritable défi lancé au SCP, traditionnellement majoritaire parmi les commissaires de police.

La participation électorale a été exceptionnelle puisque 91,16 % des électeurs inscrits (soit 1 817 commissaires sur 1 993) ont pris part au vote. Lors du dernier scrutin, en juin 1984, 75,98 % seulement des électeurs avaient voté. Cette progression de plus de 15 % est d'ores et déjà diversement appréciée des protagonistes. Alors que M. Daniel Duglery — dont l'organisation a directement profité de la hausse — se réjouissait, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, estimait, pour sa part, cette participation « inhabituelle et surprenante », se réservant d'engager un recours devant le tribunal administratif.

Selon M. Deleplace, les opérations électorales, qui ont eu lieu par correspondance et ont duré un mois, n'auraient pas été exemptes d'irrégularités. En témoigneraient l'interdiction faite par l'administration à M. Jean Duraud, tête de liste du SNC, d'assister au dépouillement.

Sous réserve de ces contestations, l'organisation de M. Duglery sort grand vainqueur de ces élections. Mieux, elle améliore son score de près de cinq points par rapport à la précédente consultation. M. Duglery y voit la récompense d'une « campagne dynamique » et — pierre dans le jardin de M. Deleplace — d'un « rejet de la politisation que pouvaient induire certaines candidatures ». Critiquant M. Joxe, qui, lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, aurait refusé d'accorder aux commissaires de police la place qui était la leur, M. Duglery a estimé devoir une partie de ses bons résultats au « mécontentement accumulé par l'action de l'ancien ministre, qui a poussé les commissaires dans mon camp ». « Nous sommes partisans d'une concertation qui n'exclut personne », a encore affirmé M. Duglery. Mais les commissaires ne veulent plus subir les

états-majors syndicaux ou voir leur autorité brisée par des professionnels de l'agit-prop.

Créé durant l'été 1986, le Syndicat national des commissaires, à qui s'adressent ces critiques, se présentait pour la première fois aux élections professionnelles. Avec 5,1 % des voix, il semble avoir profité d'une bonne partie des suffrages minoritaires, dont FO, traditionnellement, bénéficiait.

Pour être modeste, ce score n'est pas moins honorable. Adhérents de la FASP — où les policiers de la base sont l'immense majorité — les candidats du SNC n'avaient par contre l'éligibilité la plus commode pour être élus : 91 commissaires ou néanmoins voté pour eux. L'avenir dira s'il s'agit d'un simple vote de protestation ou si, comme l'espèrent les dirigeants de la FASP, ces suffrages expriment l'émergence d'un syndicalisme encore inédit dans le corps des commissaires.

FO demeure le grand perdant de la consultation. Alors que la confédération avait obtenu 13,56 % des suffrages en 1984, elle n'obtient aujourd'hui que 1,68 % des voix. Quant à la CGC, elle enregistre une progression très nette puisqu'elle passe de 0,96 % à 4,8 % des voix.

GEORGES MARION.

## Trois témoins de l'affaire de la rue de Mogador poursuivent « Le Figaro »

### Devinette

L'instruction sur l'affaire de la rue de Mogador n'est pas encore achevée qu'elle est déjà évoquée devant un tribunal. Ce sont trois témoins, MM. Jérôme et Nicolas Oudin et M. Jean-Luc Daniel qui, le 6 février, poursuivaient en diffamation sur citation directe devant le dixième tribunal de Paris M. Jean-Charles Reix, journaliste au Figaro, M. Max Clos, directeur délégué de la publication, et la société Le Figaro SA.

Sous le titre : « Feuilles tragiques : le CRS inculpé ? », M. Jean-Charles Reix écrivait le 7 juillet : « L'exploitation politique — souvent colonnienne — de ce tragique et douloureux fait divers a d'ores et déjà commencé. Cela a été rendu possible par l'attitude sans nuance de quelques médias audiovisuels informés de façon erronée par des témoins « spontanés » dont l'impartialité n'a pas été établie. Ainsi, trois de ces témoins sont fichés par les renseignements généraux pour leur appartenance à l'extrême gauche ».

Devinette : qui sont donc ces témoins douteux ? MM. Jérôme et Nicolas Oudin, ainsi que M. Jean-Luc Daniel, se sont, eux, reconnus. N'étaient-ils pas, en effet, ceux qui, dans la nuit du 4 au 5 juillet, avaient assisté corré leur témoignage à l'AFP et au Monde sur les circonstances de la mort de Loïc Lefevre, tué par le CRS Gilles Burgos, avant d'être entendus par l'IGS (inspection générale des services), puis par le juge d'instruction.

Nul doute, explique leur avocat, M<sup>me</sup> Jean-Pierre Mignard, qu'ils sont bien ceux que vise

le Figaro. Nul doute qu'en cherchant à les présenter comme des truqueurs, les manipulateurs d'information animés d'intentions politiques subversives, qu'on porte atteinte à leur honneur et à leur considération. A jeter ainsi le discrédit sur des témoins, ne cherche-t-on pas à gêner le travail de la justice ? « D'autant que cet article, venimeux, qui respire une corda de mauvais bois, n'a pas été écrit à l'encre sympathique : cela a été écrit, cela pourra toujours servir. Il faut faire comprendre à certains journaux qu'il y a des limites », a conclu l'avocat en réclamant 50 000 francs pour chacun des plaignants à titre de dommages et intérêts.

Pour le Figaro, M<sup>me</sup> Benatar admet bien qu'il peut être offensant de mettre en doute la spontanéité de témoins, injurieux peut-être de dire qu'ils sont fichés à l'extrême gauche, mais sûrement pas diffamatoire. Mais tout cela n'est, dit-il, que subsidiaire ; « car le Figaro n'a jamais voulu viser les frères Oudin pas plus que M. Jean-Luc Daniel. « Si vous vous êtes sentis visés c'est votre problème », leur a-t-il dit. Qui sont, dès lors, ces inquiétants témoins, champions de la désinformation, évoqués par le Figaro ? Mystère. Le tribunal, présidé par M<sup>me</sup> Marie-Claire Duvernier, ne l'a pas demandé, pas plus que le substitut, M<sup>me</sup> Bernard, qui s'en est remis dans ses réquisitions à la sagesse du tribunal. M. Jean-Charles Reix ne l'a pas plus expliqué : il était absent.

Jugement le 6 mars. AGATHE LOGEART.

Une polémique autour de la langue française. — Le tribunal civil de Paris a condamné, le 7 janvier, pour injure M. Jacques Derogy, journaliste, à 30 000 F de dommages et intérêts. M. Derogy, qui fait appel, était poursuivi par M. Philippe de Saint-Robert, commissaire général de la langue française. Dans un entretien publié par Informations Juives, en juin 1986, M. Derogy avait accusé, en particulier, M. de Saint-Robert de « réflexe antisémite ».

Dans son livre Lettre ouverte à ceux qui en perdent leur français (Albin Michel), M. de Saint-Robert

avait, comme le relève le tribunal, formulé à l'endroit de M. Derogy des « accusations de désinformation et de délation ». Cette polémique faisait suite à un procès engagé en 1984 par le Commissariat à la langue française contre M. Hughes Steiner, marchand de meubles, qui avait désigné son magasin d'exposition sous l'appellation de show-room. En condamnant M. Derogy, le tribunal remarque néanmoins que les propos de M. de Saint-Robert à son encontre étaient « de nature à porter atteinte à sa considération et à son honneur professionnel ».

## Défense

### Un colonel radié pour harcèlements sexuels

Un colonel de l'armée de terre, qui profitait de son autorité pour abuser de plusieurs de ses collaboratrices (personnel féminin de l'armée de terre) affectées à son unité, a été radié de son commandement et radié des cadres. En poste depuis un an à Rennes et âgé de cinquante-cinq ans, le chef du groupement des moyens régionaux de la III<sup>e</sup> région militaire (dont l'identité n'a pas été divulguée) avait obtenu les faveurs de jeunes PEFAT à l'intérieur même des enceintes militaires et pendant les heures de service.

Plusieurs des jeunes femmes ont dénoncé ces relations sexuelles forcées par lettre anonyme aux supérieurs hiérarchiques de l'officier.

## Religions

### Jean-Paul II dénonce le déclin des valeurs familiales en France

Recevant, le vendredi 6 février, en visite ad limina les évêques français de la région apostolique du Sud-Ouest, le pape a dressé un tableau pessimiste du déclin des valeurs morales et familiales en France. « La famille est blessée, chez vous et dans

## REPÈRES

la plupart des pays développés », a dit Jean-Paul II, citant la progression du nombre des divorces, l'extension « dangereuse » de la cohabitation juvénile, l'avancement « régularisé et banalisé » et la « stérilité démographique ». Le pape s'inquiète particulièrement du « phénomène nouveau » que constitue, selon lui, « la prétention de justifier cette évolution en théorie : il s'agit d'inventer un autre type de famille au nom d'un relativisme socioculturel vraiment suicidaire ».

## Université

### Nomination en suspens à Nantes

La commission des spécialités de l'université de Nantes ne s'est pas réunie, samedi 7 février, pour exami-

ner la candidature de M. André Delaporte, connu pour ses engagements d'extrême droite, au poste de maître de conférences d'histoire moderne.

Cette réunion a été reportée sine die, à la suite d'une intervention du ministère de l'éducation nationale, sensible au mouvement de protestation organisé par les étudiants de la faculté de lettres — qui dénoncent « la dérive droite » du département d'histoire.

Selon eux, l'université de Nantes s'est déjà suffisamment distinguée lors de la soutenance de thèse de M. Henri Roques niant l'existence des chambres à gaz. Ils rappellent également que la nomination des spécialistes a repoussé la candidature de M. Alain Croix, professeur à l'université de Paris-XII, membre du Parti communiste, qu'elle avait pourtant jugé « scientifiquement irréprochable ».

## Dans «l'Express»

### M. Pandraud : « C'est Charles la cible, mais moi le patron »

Ministre délégué à la sécurité, M. Robert Pandraud se livre sans fard dans un portrait que trace de lui Marie-Claude Descombes et que publie le dernier numéro de l'Express.

Sur les changements intervenus dans la police depuis son arrivée : « Je préfère travailler avec des gens qui m'ont aidé qu'avec ceux qui m'ont craché dessus », commente le ministre. Sur les socialistes : « C'est un tiers anciens socialistes-jurés, un tiers hommes de terre pas calibrés, un tiers procureurs à la Joxe » ; celui-ci appartient à « cette gauche du XVI<sup>e</sup> irresponsable, qui descend dans la rue casser l'appareil d'Etat et retour au chaud chez Méliès ».

Sur les bavures policières M. Pandraud répond : « Quelles bavures ? Le CRS Burgos a été ramené en liberté, pas pour me faire plaisir. Depuis, je constate que les automobilistes s'arrêtent aux contrôles ». Quant à Malik Ousseline, « la justice suit son cours ». M. Pandraud ajoute : « Si seulement la presse ne se mêlait pas d'enquêtes parallèles... On a dit ça pour le plaisir. Mais quand on est dans un état pareil, on ne manifeste pas jusqu'à 2 heures du matin ! »

Y a-t-il rivalité entre les cabinets de M. Robert Pandraud et de M. Charles Pasqua ? « Charles Pasqua et moi sommes complémentaires. Il est plus politique, moi plus technique », explique M. Pandraud qui ajoute : « C'est Charles [Pasqua] la cible, mais moi le patron ».

loterie nationale **LUPINEE**

TRANCHE (N°1) DU

TIRAGE DU SAMEDI 7 FÉVRIER 1987

LE NUMÉRO 296809 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETTS SE TERMINANT PAR 291 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

RAYONNAGES MILLIMÉTRIQUES À VOS MESURES

Équipement complet — Services — Rayonnages 25 années d'expérience R.M. Lory, ingénieur — 208, rue de Malin, 75014 Paris. M. Albi.



# Communication

## Le prix de TF1

### Les candidats refont leurs comptes

Réunions non-stop. Examen de chiffres en tout sens. A 3 milliards de francs - le prix fixé conjointement, jeudi 5 février, par MM. Edouard Balladur et François Liotard, - l'achat de 50% du capital de TF1 n'est-il encore un sens ? Cette question, tous les groupes candidats au contrôle de la chaîne se la posent. Ils estiment, en effet, ce montant surévalué (*Le Monde* du 7 février).

C'est du groupe Hachette qu'on d'abord filtré les réactions les plus négatives, bien qu'aucune position officielle n'ait encore été rendue publique. Les responsables de cette société s'interrogent sérieusement sur le maintien de leur candidature, car les perspectives commerciales de la chaîne ont été revues à la baisse et, avec un prix d'achat aussi élevé, TF1, estiment-ils, se révélerait durablement déficitaire. Ce dernier avis par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL).

L'engagement pris par cette dernière de renouveler l'autorisation - sauf en cas de manquement grave aux obligations du cahier des charges - est jugé insuffisant. De son côté, l'agence Hayes affirme « n'avoir pas arrêté de négocier ». Quant au groupe Bouygues, il se refuse à tout commentaire. Ne va-t-on vers des abandons, de nouveaux retournements d'alliance, ou assistera-t-on à une partie de poker menteur ?

Du côté du ministre des finances, on se déclare « à totale sérénité », et, pour l'instant, on ne semble pas vouloir acquiescer à la demande de garantie pour le remboursement de la cession de TF1 formulée par les candidats repreneurs. On reconnaît qu'en vendant le « bloc contrôle » à 3 milliards de francs, l'Etat « ne cède pas TF1 sur la base de ses résultats durant les premières années de sa privatisation », mais que ce qui est en jeu est une base « à l'Etat » de finances dix ans, le ministre des finances estime qu'il est « une espèce de fixation » sur ce point dans le raisonnement des repreneurs et fait observer que « TF1 a été valorisée sous une base de long terme, mais à raisonner aux court de cette façon ». On ajoute d'autre part que « TF1 sera une société cotée en Bourse, ce qui représente une garantie contre des changements politiques ».

## Après les nominations à Antenne 2

### La rédaction demande le « gel » des mesures annoncées

La rédaction d'Antenne 2 a demandé, à l'unanimité moins une voix, le « gel » des mesures annoncées, le 6 février par Elie Vannier, directeur de la rédaction. Ce dernier a décidé trois promotions au sein de la rédaction : Claude Manuel, auparavant responsable de la coordination des reportages, serait nommé directeur adjoint de la rédaction ; Claude Carré et François de Lathaupe, en chef des éditions du journal de 13 heures et de 20 heures, seraient nommés rédacteurs en chef d'Antenne 2.

Elie Vannier avait, en outre, annoncé la création d'un service de reportages « destiné à attirer les jeunes journalistes et à développer les reportages à l'écran ». Il a aussi prévu que les cinq éditions du journal de la chaîne, dispersées jusque-là dans l'immeuble d'Antenne 2, seraient regroupées à un même étage avec la rédaction en chef des dernières éditions du samedi 14 février.

Résultat analysé en assemblée générale par la Société des journalistes d'Antenne 2 (CFDT, Fédération nationale des journalistes (SNJ), FO), la rédaction a demandé le « gel » de ces mesures de réajustement, sans pour autant « écarter la nécessité de réformes ». « Nous ne contestons ni la nomination de Claude Manuel, ni la nomination d'une cellule de reportages, ni la proposition d'une coordination de la rédaction en chef, indique Paul Lefèvre, président de la Société des journalistes d'Antenne 2, mais ces mesures demandent réflexion. Les procédures de concertation n'ont pas été respectées. Nous aurons des propositions et des idées. Nous voulons une concertation réelle sur l'ensemble des projets de réforme de la rédaction ».

Certains journalistes d'Antenne 2 estiment que, « derrière cette réforme au « compte-gouttes », il y a la volonté de mettre au pas. Nous ne sommes pas dupes ».

## Le 27<sup>e</sup> Festival international de télévision de Monte-Carlo

### Un marché en pleine expansion

Le Festival international de télévision de Monte-Carlo, ouvert du 7 au 14 février, a été créé en 1961 par le prince Rainier III de Monaco. Avec un but précis : « Favoriser l'exceptionnelles contributions à l'information et au divertissement des peuples du monde par des programmes de télévision de mérite artistique et de talent remarquable ». Il s'agit en somme d'un concours, où une trentaine de pays proposent leurs œuvres en productions, fiction ou documentaire, aux suffrages de sept jurys.

Mais, pour injecter un sang neuf dans un festival qui déprimait au fil des ans, d'autres activités se sont greffées à cet événement. Depuis six ans, il est précédé d'un forum de l'image de synthèse, organisé par l'Institut national de l'audiovisuel (INA), du 4 au 6 février. Et cette année, pour la première fois, le forum a été introduit les 2 et 3 février par les premières Rencontres européennes arts visuels et nouvelles représentations, organisées par l'INA et le Centre national pour l'action artistique et culturelle afin d'examiner les sciences de création des arts visuels dans leurs relations avec les industries.

La France nombriliste  
D'autres manifestations ont choisi le festival comme cadre : « Les dossiers de l'écran », sur le thème « Quelle télévision pour demain ? » (le 3 février), la finale « Des chiffres et des lettres » (le 4 février), le Journal de 13 heures d'Yves Mourroux sur TF1 (les 6 et 9 février), le journal « 19-20 » de FR 3 (les 12 et 13 février) et le gala des remises de prix, retransmis en direct par Antenne 2 au cours de l'émission de Michel Drucker, « Champs-Élysées » (le 14 février).

Trois autres événements jalonnent ce festival : deux tables rondes animées par notre collaboratrice Danièle Heymann, « 1987, l'année du câble en France », le 11 février, et « Existe-t-il une crise de la télévision dans le monde de l'audiovisuel ? », le 12 février. Une « première », enfin : vente aux enchères des droits de films long métrage aura lieu le 14 février.

Une autre manifestation se déroule - depuis neuf ans - parallèlement au festival : le marché international du cinéma, de la télévision et de la vidéo, qui se tient du 9 au 14 février. Ce marché, le premier dans l'année, est aussi en passe de devenir le premier marché mondial. Il progresse chaque année - 400 acheteurs en 1986, 500 prévus cette année, et le nombre des compagnies qui font la queue pour entrer dans ce club élitiste en augmentation. Ce marché se dispute, en effet exclusivement le troisième étage de l'hôtel Loews de Monte-Carlo... où le nombre de chambres est limité.

M. André Asséo, entend marcher cette image d'un « club privé ». « Je refuse dix demandes par jour, confie-t-il, et je suis surtout frappé par l'afflux d'acheteurs supplémentaires. Ceux-ci sont en augmentation de 30 % et le rapport des acheteurs aux vendeurs est de 4 à 1... ».

Si le marché de l'audiovisuel est « en pleine expansion », les transactions se font surtout entre pays étrangers, à commencer par les États-Unis. Et la France ? « Avec la transformation actuelle de son paysage audiovisuel, répond-il, la France est très nombriliste et obsédée par la privatisation. A quinze jours près, les nouveaux patrons de la « 5 » et de TF 6, sans parler de TF 1, auraient tout dévalisé. Etant donné l'imbroglio actuel et les retards prévisibles dans le calendrier, ils devraient se contenter de prendre des options. En tout cas, la France compte peu sur le marché international ! »

ALAIN WOODROW.  
● Parution du « Figaro-TV-magazine ». - Après France-Soir et son supplément France-Soir-magazine-TV lancé en novembre 1986, c'est au tour du Figaro de se doter d'un supplément de programmes de télévision : le Figaro-TV-magazine qui paraît le samedi 7 février. Sa formule - couvertures, programmes, rubriques - est identique à celle de son prédécesseur. Seules quelques pages diffèrent.

Le Figaro-TV-magazine est tiré à 750 000 exemplaires (contre 600 000 pour son homologue). Le prix du Figaro et de ses trois suppléments du samedi passe de 18,50 F à 19,50 F.

# Société

## La lutte antitabac

### 10% des médecins pour l'exemple

Pour la première fois en France, des médecins de différentes disciplines et spécialistes dans la lutte contre le tabagisme vont lancer une grande opération visant à réduire la consommation de tabac au sein du corps médical. Prenant l'exemplarité, ils ont pour objectif de réduire d'ici à l'an 2000 à moins de 10% la proportion des médecins fumeurs. Ils sont actuellement plus de 33%.

En première année de médecine, 45% des étudiants sont consommateurs de tabac. « Dans certains pays comme la Grande-Bretagne, les États-Unis ou la Suède, on est parvenu à descendre progressivement à moins de 10% de fumeurs parmi les médecins », expliquent les professeurs Gilbert Laguerre (hôpital Henri Mondrot) et Jean Marsac (hôpital Cochin). « Il est donc possible et réaliste d'aboutir à de tels scores en France ».

Pour lancer cette opération, un sondage national a été effectué auprès de cinq cent vingt-sept médecins ayant essayé de cesser de fumer au cours de l'année 1986. Un tiers de ces médecins déclaraient fumer devant leurs malades et 60% avaient déjà tenté de ne plus fumer. Tous fumaient depuis plus de dix ans. Le taux moyen de succès a été de 45% (calculé après un arrêt minimum de trois mois).

Parmi les éléments qui semblent augmenter les chances de succès se trouve l'arrêt brutal et non progressif de la consommation et le caractère personnel de la démarche. L'attachement et l'importance du tabagisme ne semblent nullement être un obstacle à l'arrêt, pas plus

que le nombre de tentatives préalables infructueuses. « L'arrêt du tabac est un véritable sport, expliquent les spécialistes. C'est avec de l'entraînement que l'on réussit finalement à s'arrêter ».

Tous les spécialistes de la lutte antitabac s'accordent par ailleurs pour souligner l'intérêt de la gomme à mâcher contenant de la nicotine, spécialité pharmaceutique mise au point par un laboratoire suédois et lancée sur le marché français au début de 1986 par la multinationale Ciba-Geigy. Intégrée dans une stratégie globale de sevrage, cette spécialité permet d'obtenir des taux de succès de l'ordre de 60%.

La firme Ciba-Geigy pourrait-elle être raisonnablement absente de l'opération visant le corps médical français ? « Nous sommes intéressés par tous les développements de la lutte antitabac dans la mesure où nous avons la certitude d'apporter la meilleure aide à toutes les thérapies antitabac », souligne M. Bernard Chalohat, directeur de la filiale française du groupe. « Aussi avons-nous sponsorisé, de manière minime, cette opération en en facilitant la logistique ». Après un vif intérêt lors du lancement du produit (deux cent cinquante mille boîtes par mois), la vente mensuelle de cette gomme à mâcher (sur prescription médicale) s'est, en France, stabilisée à cinquante-cinq mille boîtes vendues 103 F l'unité. Cette spécialité n'est pas remboursée par la Sécurité sociale.

JEAN-YVES NAU.

## La disparition de M. Michel Baroin

### Les circonstances de l'accident d'avion demeurent inexplicables

Les circonstances de l'accident d'avion qui a coûté la vie, dans la nuit du 4 au 5 février, à Michel Baroin, PDG de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, ainsi qu'à huit autres personnes, demeurent, samedi, encore inexplicables. L'hypothèse d'une explosion en vol, d'abord évoquée, semblait ensuite devoir être écartée après les premières constatations. Quatre techniciens français devaient arriver samedi au Cameroun, où a eu lieu l'accident, pour participer à l'enquête menée par les autorités locales. Les corps des neuf victimes devraient être rapatriés en France par vol spécial au cours du week-end.

Avec Michel Baroin ont péri quatre de ses collaborateurs, Rémy Désiré, Robert Weinstein, Erik Vilens et Jean-Jacques Maréchal, les deux pilotes de l'avion : les commandants Pierre Larebours et Frédéric Joffre, ainsi que deux dirigeants de sociétés : Georges Gavary, président de la SETIMEG, société d'études, et Jacques Céliérier, président de la SERIB et ancien PDG de la première société d'ingénierie française, Technip. Selon nos informations, Jacques Céliérier, qui, au retour d'un voyage d'affaires, aurait dû normalement emprunter un vol régulier, aurait été invité à la dernière minute par Michel Baroin à monter à son bord.

Michel Baroin et ses collaborateurs étaient arrivés en début de semaine à Brazzaville (Congo), d'où venait l'avion. Le créateur d'une société destinée à exploiter un domaine forestier dans le nord du Congo.

Le conseil d'administration de la GMF a lui-même, vendredi 6 février, M. Jean-Louis Pétriat, qui aura prochainement le statut de directeur général, en remplacement de Michel Baroin. Administrateur du groupe - dont il était chargé de mission à Bordeaux -

depuis 1975, M. Jean-Louis Pétriat, ancien ingénieur à EDF et membre du syndicat Force ouvrière, est directeur régional des ASSÉDIC (Association des salariés de l'industrie de la construction) pour le Grand Sud-Ouest et chargé de mission des GMF à Bordeaux.

Le décès de Michel Baroin a provoqué une vive émotion dans les milieux politiques et syndicaux. MM. Valéry Giscard d'Estaing et Pierre Mauroy ont adressé leurs condoléances à la famille du défunt, tandis que le MRG et le bureau confédéral Force ouvrière ont, dans un communiqué, salué l'action et la personne de M. Baroin. « Il était de ces personnalités capables de dialoguer avec tous, et qui contribuait à maintenir la cohésion du pays », a déclaré le MRG. « Sa disparition brutale est une grande perte pour tous ceux qui, comme lui, croient par-dessus tout au respect de la personne humaine », ajoute FO. Enfin, M. Roger Lery, grand maître du Grand Orient de France, a salué la disparition d'un « homme déterminé et chaleureux ». « Avec Michel Baroin disparaît un ami et un maçon éminent », a-t-il ajouté.

[M. Jacques Céliérier, cinquante-neuf ans, également disparu dans l'accident, a participé depuis sa création au développement de la première groupe français d'ingénierie, Technip, dont il est resté président jusqu'en 1985. Né le 24 avril 1927 en Haute-Vienne, M. Céliérier était ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure du pétrole et de l'Institut de technologie de Chicago. Après avoir fait ses débuts à l'Institut français du pétrole, de 1952 à 1958, il collabora dès sa création en 1958 au développement de la société Technip, spécialisée dans l'ingénierie pétrolière et gazière, dont il devient président en 1972. Technicien de génie mais gestionnaire moderne. On le voit en 1983, à la demande notamment des actionnaires, quitter le groupe en difficulté.]

## Un dossier de « Que choisir ? »

### Consommateurs du troisième millénaire

Pour fêter ses vingt-cinq ans, la revue « Que choisir ? », éditée par l'Union fédérale des consommateurs, s'est offert une fantaisie : aucun test de produit, aucune dénonciation au vitriol dans son numéro de février, mais un dossier entièrement consacré à l'an 2000.

La modernité du sujet exigeait-elle vraiment, un photographe de couverture, un quinésagénéraliste dans le plus simple appareil consultant sa montre en acier chromé ? Ou simplement une manière maladroite de souligner l'une des idées-forces de ce dossier : le troisième millénaire, c'est demain, dans treize ans à peine.

Autant dire qu'on ne devrait pas vivre en 2001 de manière très différente de celle d'aujourd'hui, malgré les fantasmes de la production pharmaceutique.

grés les promesses des savants. Ce sont, pour l'essentiel, des projets à l'étude ou déjà en cours de réalisation qui dessineront le paysage français. « Que choisir ? » souligne, par exemple, le remplacement des hypermarchés actuels par des « centres de vie » offrant aux consommateurs des objets, mais aussi des jeux, de la culture et même de la spiritualité. Tout paiement se fera par « carte à puce ».

La direction départementale de l'agriculture, elle-même, exprimé ses « plus extrêmes réserves sur la construction d'une telle usine sur un tel emplacement ». Elle demande qu'une « attention particulière » soit portée sur le cas, par exemple, d'un incendie suivi de dégelage d'un gaz toxique. Elle note, d'autre part, que les installations de Wellcome « sont dans un état d'avancement tel qu'il paraît difficile de pouvoir les modifier profondément ». « Les avis des services, ajoute-t-elle, risquent de ce fait, d'être imprévisibles ». Au terme de l'enquête publique - close le 9 janvier - l'autorisation d'exploitation doit être délivrée par le préfet des Alpes-Maritimes après un arrêté aura été pris, conjointement, par les ministères de la santé et de l'industrie.

L'usine Wellcome a nécessité un investissement de 220 millions de francs et doit employer deux cents salariés.

GUY PORTE.

(1) Wellcome SA est une filiale du groupe anglais Wellcome Foundation Ltd qui est classé au vingtième rang mondial de la production pharmaceutique.

## Selon « Aviation Week »

### La mission spatiale soviétique aurait été précédée de deux échecs

Les deux cosmonautes soviétiques Iouri Romanenko et Alexandre Levidine se préparent, ce samedi 7 février, à amarrer leur vaisseau Soyouz TM-2 à la station orbitale Mir et à entamer une mission de longue durée qui devrait battre le précédent record soviétique des vols habités (deux cent trente-sept jours).

Un tour de son séjour dans l'espace, l'équipage devrait se livrer à un jeu de mécano. La station Mir est en effet constituée d'un module central sur lequel viendront se raccorder des laboratoires spécialisés. Le premier, dédié à des études d'astrophysique, renfermera un observatoire destiné à analyser les sources de rayonnement X de l'univers. Il porte des équipements réalisés par l'Union soviétique, l'Agence spatiale européenne, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Le travail de Iouri Romanenko et d'Alexandre Levidine sera suivi avec attention par les spécialistes américains des problèmes de fixation de ce module additionnel sur l'un des cinq sas d'amarrage de la station.

« Au moment même où l'Union soviétique - le seul pays, cette année encore, à effectuer des vols habités - se félicite du début prochain de cette nouvelle mission, la revue américaine Aviation Week and Space Technology révèle que le programme spatial soviétique a connu, la semaine dernière, deux graves revers. Citant des responsables des services de renseignement américains, elle indique en effet que le quatrième étage d'une fusée Proton, lancée le 30 janvier dernier, n'a pas fonctionné, ce qui a entraîné la perte et celle du satellite de communication qu'il emportait. Echec d'autant plus grave qu'il souligne la « classe de pointe » de la fusée de relevage, des Titan-3 capable de déployer des satellites de 2 tonnes sur l'orbite géostationnaire - est le lanceur dont les Soviétiques se proposent de commercialiser les vols ».

La veille, ajoute Aviation Week, un satellite militaire de reconnaissance - le Cosmos 1813, - qui ne fonctionnait pas correctement, s'est dû être volontairement détruit en vol « pour éviter qu'il ne tombe entre les mains des Américains ».

## Une usine pharmaceutique contestée près de Nice

### Wellcome n'est pas bienvenue

Seveso, Bhopal, Bille : le syndrome des grandes pollutions industrielles hante l'esprit des habitants du parc International d'activités de l'Union-Sophia-Antipolis, près de Nice, qui se sont mobilisés, avec plusieurs associations de défense de l'environnement, contre le projet d'implantation, sur le site, d'une usine pharmaceutique de la société Wellcome SA (1). Alors que les travaux de construction de cette usine sont pratiquement achevés, le comité Sophia-Antipolis demande au préfet des Alpes-Maritimes de ne pas accorder à la société l'autorisation d'exploitation qu'elle a sollicitée au titre de la loi sur les établissements classés.

NICE  
de notre correspondant régional

L'usine Wellcome de Sophia-Antipolis doit comporter sur 10 hectares, deux activités distinctes : la préparation à froid de médicaments (transférée de Monaco) et la fabrication de deux matières premières, l'allopurinol (anti-goutte) et le triméthoprime (antibactérien), jusqu'ici importés d'Angleterre. Si la première ne pose aucun problème, la seconde, en revanche, exige le stockage, la manipulation et le transport de produits chimiques présentant des « risques d'accidents majeurs » visés par la circulaire Seveso (directive du Conseil des Communautés européennes du 24 juillet 1982).

« Nous sommes conscients que toute opération de production génère des risques », reconnaît Wellcome. La société ajoute cependant qu'elle « croit pouvoir atteindre une situation de risques acceptable grâce, notamment (...), à une conception des installations fiables et à la mise en place d'un processus d'étude systématique des dangers ».

Ainsi, les locaux de réaction permettront d'éviter les écoulements accidentés vers l'extérieur. Les eaux de lavage doivent être recueillies dans des cuves étanches non raccordées au réseau d'assainissement du site. Les résidus de la fabrication seront évacués par une entreprise spécialisée pour être traités dans une usine des Bouches-du-Rhône. Des réserves en cas d'incendie, ont été constituées en eau, enfin, ont été constituées en cas d'incendie. Bref, toutes les précautions auraient été prises en conformité avec la législation. Wellcome fait observer, d'autre part, que les quantités traitées à Valbonne (35 tonnes d'allopurinol et 1,5 tonne de triméthoprime par an) sont de minimes par rapport à celles produites, depuis de nombreuses années, dans ses laboratoires de Dordrecht (Angleterre).

Un investissement de 220 millions

Autant d'assurances qui n'ont pas désarmé les opposants au projet. Selon eux, l'impact reste incertain en l'absence d'un état initial « correct » des lieux. Il subsiste également, à leur avis, un risque de pollution des eaux souterraines de l'implantation, compte tenu de la nature des terrains (calcaire fissuré) et du type de la station d'épuration existante (procédé biologique). Ils s'inquiètent, par ailleurs, des conséquences pour la population et l'environnement d'un possible incendie. Le complexe pharmaceutique se trouve à quelques centaines de mètres de quartiers d'habitation et de plusieurs établissements scolaires. « Le projet, soulignent-ils, enfin, est en contradiction formelle avec la vocation fondamentale du parc qui était de concilier le développement économique avec la qualité de la vie ».

La direction départementale de l'agriculture, elle-même, exprimé ses « plus extrêmes réserves sur la construction d'une telle usine sur un tel emplacement ». Elle demande qu'une « attention particulière » soit portée sur le cas, par exemple, d'un incendie suivi de dégelage d'un gaz toxique. Elle note, d'autre part, que les installations de Wellcome « sont dans un état d'avancement tel qu'il paraît difficile de pouvoir les modifier profondément ». « Les avis des services, ajoute-t-elle, risquent de ce fait, d'être imprévisibles ». Au terme de l'enquête publique - close le 9 janvier - l'autorisation d'exploitation doit être délivrée par le préfet des Alpes-Maritimes après un arrêté aura été pris, conjointement, par les ministères de la santé et de l'industrie.

L'usine Wellcome a nécessité un investissement de 220 millions de francs et doit employer deux cents salariés.

GUY PORTE.

(1) Wellcome SA est une filiale du groupe anglais Wellcome Foundation Ltd qui est classé au vingtième rang mondial de la production pharmaceutique.

Le syndicat majoritaire des commissaires consolide ses positions

Le syndicat majoritaire des commissaires consolide ses positions

Le syndicat majoritaire des commissaires consolide ses positions

Le syndicat majoritaire des commissaires consolide ses positions

Le syndicat majoritaire des commissaires consolide ses positions

Le syndicat majoritaire des commissaires consolide ses positions

Le syndicat majoritaire des commissaires consolide ses positions

Le syndicat majoritaire des commissaires consolide ses positions

Le syndicat majoritaire des commissaires consolide ses positions

Le syndicat majoritaire des commissaires consolide ses positions

Le syndicat majoritaire des commissaires consolide ses positions

صحة من الاجل



صحة من الاصل

# Culture

## ARTS

Une exposition Andrea del Sarto au palais Pitti

### L'étrange douceur florentine

(Suite de la première page.)

C'est ce qui fit immédiatement l'importance d'Andrea : la sensibilité toscane sans Rome. Il avait une véritable allergie au climat grandiose des bords du Tibre : Andrea n'y était pas plus à l'aise que son frère (de peu) Fra Bartolomeo et son élève Rosso, celui qui viendra en France en 1530 et, à la différence d'Andrea, s'y trouvera fort bien. Cette volonté d'éloignement et de finesse locales et intimes se manifesta avec bonheur dans l'équipe qui travailla de 1509 à 1515 au portique de l'église des Servites : l'Annunziata.

La recherche récente, exposée dans le catalogue, précise qu'avec Andrea, son camarade — et bientôt rival — Franciabigio, et

d'autres comme le sculpteur Jacopo Sansovino, se retrouvaient aux abords de ce sanctuaire. On y voit toujours leurs œuvres aux murs, usées par le temps et le plein air, mais encore assez lisibles pour manifester la simplicité savante et le goût des ombres douces, qui allait devenir un privilège florentin.

L'exposition ne se déroule donc pas seulement au Pitti, mais dans toute la ville. A l'église de l'Annunziata, il ne faut pour rien au monde manquer la *Madone au sac*, peinte à fresque dans une lunette à l'entrée du grand cloître, qui est, à coup sûr, le moment le plus juste, le plus mélodieux, le plus pur de ce grand chanteur de charme. Ni la salle de la compagnie de Saint-Jean-Baptiste (ou

cloître du Scalzo), dont six panneaux monochromes sur douze figurant les scènes de la vie du saint, reviennent à Andrea ; virtuose calme et sûr de lui, il joue de l'espace étroit et des ombres grises et bleues du camaleu pour imposer une intensité proprement « psychologique », dont l'art va imprégner pour longtemps.

La tête du *Christ* doucement enveloppée de « sfumato » qui fut placée alors sur l'autel de l'Annunziata dont sa célébrité a un effet de fascination qui aurait enchanté Léonard de Vinci (mais le maître était parti). On a observé que cette œuvre moderne a encore inspiré au milieu du dix-huitième siècle le *Sacré Cœur* de Pompeo Batoni : l'enchantement pieux a duré.

Les grands tableaux d'autel d'Andrea ont quitté depuis longtemps les sanctuaires pour les musées, qu'ils ont remplacés par des copies. Ainsi les deux *Assomptions* réalisées à dix ans de distance, leur rapprochement permet d'apercevoir un fond d'incertitude et de délicatesse monotone dans cet art sans grande invention : les apôtres, témoins du prodige, pivotent dans un espace sans sonorité, où se croisent des regards inquiets.

Dès qu'il y a un effort de concentration comme dans la *Madone aux harpies*, commandée en 1515 pour un couvent de sœurs de Saint-François, la mélodie calme du style qui conjugue couleurs rompues et nappes d'ombre s'impose sans peine. Au point qu'on oublie les singularités d'une composition qui dresse la Madone sur un piédestal comme une statue vivante entre deux saints vaguement inquiets et deux petits anges agités.

Andrea a en très tôt sa légende. Comme d'habitude, elle tendait à rendre compte de son art : un mari faible trop amoureux de sa jolie femme et victime d'une belle

servitude, qui aurait comprimé, dégradé le talent de l'artiste.

La description était si forte que l'historien dut l'éliminer dans sa réédition de 1568, à un moment où le culte, si l'on peut dire, d'Andrea était devenu officiel en Toscane. Cette histoire a amusé Musset, qui en a tiré un drame à sa manière pour le théâtre.

Il est bien possible qu'Andrea ait vécu sous une domination féminine, et on est tenté d'en

retrouver l'écho dans son œuvre ; la belle Lucrezia, qu'il épousa en 1518, à la veille du départ pour la France, aurait, selon Vasari, donné ses traits et ses vêtements

grands, des extravagants, des vicieux, des fous lucides et... des moutons. Par où la peinture est un miroir étonnant des choses humaines. Andrea n'est rien de tout cela. « Timide », disait Vasari. Plutôt un sens inné de la perfection douce, filtrée, tendant vers le nuage ; l'élan, le « feu », semblent arrêtés par une sorte d'inhibition très sensible dans les grandes œuvres, qui permet une subtile intensité psychologique.

Tel est le « florentinisme » d'Andrea et de ses amis. Tout le groupe a tiré une élégance de sa tristesse. Il y a au Louvre un portrait de jeune homme par Franciabigio, le camarade d'Andrea, qui affiche son humeur sombre comme dans un manifeste préromantique. Quelqu'un nous a expliqué que c'est à cause du retour des Médicis au pouvoir. Mais pourquoi Pétrarque, deux siècles plus tôt, était-il si mélancolique ? Tout compte, certes, mais les historiens tournent longtemps autour de ces attitudes typiques sans en pénétrer le secret.

Il y a plus d'un siècle, Henry James dans ses *Notes florentines* en a dit un mot plus que bien des commentateurs : dans ces compositions sobres et bien dosées, on se sent parfois « effleuré par l'aile sombre d'une vie intérieure » ; on y devine « le frisson d'une douleur morale ». Il faut un grand romancier pour nous entraîner aussi loin des problèmes de catalogue, si savamment et utilement traités ici.

ANDRÉ CHASTEL

\* *Andrea del Sarto, 1486-1530*, peintures et dessins florentins, 35 tableaux, 101 dessins. Introduction par L. Berté, A. Natali, A. Cocchi, S. Palovani. Palais Pitti (jusqu'au 1<sup>er</sup> mars).

\* *Hommage à Andrea del Sarto* (8<sup>e</sup> exposition du Cabinet des dessins). Études d'Andrea del Sarto et de ses contemporains, 85 numéros, catalogue par D. Cordellier.

### Les dessins de Marc Bohan

#### Costumes de scène

Costumes d'opéra, de théâtre, de cinéma... Une exposition présente quelque cent vingt dessins exécutés par Marc Bohan pour la scène et pour l'écran.

« Avant de penser mode, je pensais costumes », avoue Marc Bohan, le directeur artistique de la maison Christian Dior.

C'est le couturier Robert Piguet, chez lequel il effectue ses premiers points, qui lui ouvre les coulisses du théâtre en 1947, en lui confiant les essayages de robes réalisées selon les croquis de Christian Bernard pour un *Don Juan* avec Louis Jouvet. « Tout s'est bien passé... jusqu'à la répétition : Bernard a soudain jugé trop « propres » les grandes jupes en toile de lin pastel des paysannes et les a badigeonnées d'eau teintée d'encre de Chine ! » Spectateur impuissant du massacre, Bohan tremble : « Piguet ne me foutre dehors ! ». Mais l'autre s'en tient à un constat flagrant : « Avec les gens de théâtre, il faut s'attendre à tout ! »

« Instruit par l'expérience, Bohan demeure serein lorsqu'il crée, en 1962, ses premiers costumes pour une pièce de François Sagan, interprétée par Danièle Darrieux. *La Robe mauve de Valentine* lui donne pourtant du fil à retordre : « Non seulement la mauve — couleur terne — imposée par Sagan n'était pas facile, mais la mousseline — tissu mou — souhaitée par Darrieux compliquait le problème ! ». Tant et si bien qu'il attend l'avant-veille de la première pour découvrir la forme définitive de la tenue-vedette : « Mécontent de la toilette très mauve que j'avais conçue, j'ai fait le contraire : une robe très étroite, qui

a été brodé de mauve... en une nuit et une journée ! »

Se piquant au jeu, Bohan habilite ensuite diverses pièces montées au Gymnase. Notamment *Après la chute*, d'Arthur Miller, mis en scène par Luchino Visconti en 1964 : « Un grand souci du détail : la dernière figurante du fond de la scène devait être en Dior, même pour une apparition-éclair ! ». Cette quête de perfection, il la retrouve chez Joseph Losey avec lequel il collabore pour le film *Cérémonie secrète*, en 1968 : « Il m'a, entre autres, demandé deux ou trois robes uniquement destinées à figurer sur des photos-souvenirs placées dans le décor ! »

Ce qu'il accorde à Losey — auquel il voue un culte, — Bohan ne l'admet pas de tout le monde. Il a aimé habiller Nastassja Kinski pour *La Lune dans le caniveau* de Jean-Jacques Beineix, en 1983, et Dominique Sanda pour *Corps et biens* de Benoit Jacquot, en 1986. Mais il se méfie du septième art : « Au théâtre, on assiste aux répétitions et on peut rectifier le tir. Au cinéma, non ». Ainsi garde-t-il un souvenir frustrant d'*Arabesque*, tourné en 1966 par Stanley Donen : « *Sophia Loren* portait de merveilleuses robes du soir, qu'on apercevait trente secondes dans un miroir, et une robe-chemise volontairement banale, qu'on voyait pendant les vingt dernières minutes du film ! »

Histoire de compenser, Bohan imagine parfois des habits fictifs pour ses opéras favoris. Comme *Le Chevalier à la rose* ou *Ariane à Naxos*. Bien réels, en revanche, les cent trente costumes qu'il vient de dessiner pour *Ophélie* de Gluck, qui sera joué, en février à l'opéra de Monte-Carlo et en mars à la Zarzuela de Madrid.

FRANÇOISE DE L'HOMME.

\* Galerie Proceum, 35, rue de Seine, jusqu'au 7 mars.

## NOTES

**« La Grande Roue »**

Ce n'est pas la grande roue de l'histoire selon Shakespeare, mais la vie secrète des pays de l'Est à travers le regard de Yael Harel : tout y paraît plus bizarre et plus clandestin que chez nous, avec de drôles de compromis et d'interférences entre la police, le père, les bordels. On s'en doutait déjà depuis l'*Opéra de quat'zous*, et, justement, cette *Grande Roue* présentée au théâtre d'Ivry, c'est un peu un Brecht qui se voudrait visité par Kafka.

Max, séduisant voyou, double de Mackie, a ses mensonges et ses roueries, mais a aussi des états d'âme. Harel veut à la fois découvrir les rouages d'une société pourrie et les méandres d'une interiorité compliquée.

La mise en scène d'Alain Timar consiste surtout à faire escalader les comédiens à travers un dispositif de bois cloisonnés, figurant des couloirs, des cellules, des lieux de traquenard et d'étouffement, un vrai labyrinthe d'angoisse. Les comédiens jouent un peu fort la caricature expressionniste.

B. F.

\* Théâtre d'Ivry, 20 h 30, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.

**Vassiliev dans « l'Ange bleu » de Roland Petit**

Toujours en quête de stars, Roland Petit a obtenu la participation de Vladimir Vassiliev pour *l'Ange bleu*, avec en prime sa femme Ekatarina Maximova en Rosa Fröhlich, car le couple est indissociable. Ce fils d'ouvrier, à la petite gueule sympathique, d'un charme rare, est bien dans sa peau et n'a jamais éprouvé le besoin de s'expatrier à l'Ouest. Talonné aujourd'hui par une nouvelle génération de danseurs — mais toujours inégalé — il dispose de quelques facilités pour séjourner à l'étranger, où il assume — comme Plisetskaja — l'insigne de marque de la danse soviétique.

Pendant un mois, il a vécu avec le Ballet de Marseille, et il vicié au Palais des sports en train de peaufiner son personnage de professeur Unrat.

Cheveux blancs coupés ras, lunettes, queue-de-pie, il esquisse trois pas glissés, s'arrête, reprend, creuse chaque geste. Avec son chapeau melon trop vaste, il fait penser à Mister Magoo. Mais après l'épisode du mariage, changement d'ambiance, on glisse vers Tchekhov. La scène du dressage d'Unrat, sautant comme un chien après son sucre, vire au drame. Image finale, il s'allonge en position fœtale, saisi d'un désespoir au-delà de toute expression.

M. M.

\* Palais des Sports, 20 h 30, jusqu'au 11 février ; du 11 au 15 : *Ma Pavlova*.

## VARIÉTÉS

### Alain Bashung au Rex

#### Le luxe du vagabondage

Hors de la fragilité des styles et des modes, Alain Bashung mène une aventure solitaire où le plaisir des mots égale celui de la musique.

Il y a vingt ans qu'Alain Bashung joue dans le chanton et le rock au cavalier seul, à l'aventurier en perpétuelle errance, avec une élégance discrète, une sorte de gravité cynique et une manière pleine d'humour de déverrouiller le langage, de le replacer dans la vie. Dans le rock d'œil français, ou plutôt franchouillard, il est celui qui s'offre le luxe du vagabondage, battant les chemins, promenant des rêves éveillés, regardant au plus profond de soi pour trouver de la musique, faisant pecher celle-ci du côté du blues ou de la country.

Le parcours en zigzag d'Alain Bashung semble illustrer le triomphe du paroxysme : en cours de route, si à tous les stuns en main et ne les exploite pas. Le temps à peine de partager des chansons et le voilà reparti, menant en toute innocence son propre jeu de la vie, recevant l'éventuel échec comme une occasion de défi, d'excitation et de provocation.

Fraisiers fois, au lendemain de succès au hit-parade, on a cru Bashung perdu, englouti dans une démarche expérimentale, dans des recherches synthétiques. Et il est revenu renouant avec les mélodies, avec les calembours rigolos du parolier Boris Bergman (*Arthur II*

*Rambo sur un camping Jazz* ; *Mittinguet*, *Mitchum*, *mi-raïraï*, les yeux fermés j'achète).

Le chanteur n'avait pas donné de spectacle depuis près de quatre ans ; c'était au Casino de Paris, et il offrait des chansons grandioses écrites seul ou en collaboration avec Serge Gainsbourg. Le voici à présent, jusqu'à la fin de la semaine, dans le décor folklorique kitsch du Rex.

Le spectacle, sans complaisance, précis et exigeant — même si d'importantes corrections d'éclairages sur le chanteur lui-même et sur des mouvements de musiciens restent à faire — est d'une qualité égale à un bout à l'autre. Cela sonne juste à tout instant. Cela swingue avec bonheur. Pas une chanson n'est (qualitativement) inférieure à une autre. Du vrai et du bel ouvrage.

Avec des orchestrations figées ou renouvelées si totalement pour les vieux titres comme *Gaby*, *Ce cache quelque chose*, *Afficionado* que ceux-ci paraissent neufs, inédits. Avec de beaux développements mélodiques et rythmiques et une palette riche, allant du rock n'roll à cette hillbilly-musique avec laquelle Bashung a commencé son aventure au milieu des années 60, quand il se produisait dans les bases militaires américaines. Avec enfin une voix rocailleuse, travaillée et travaillée, tendre, ironique ou terriblement hargneuse, qui reproduit les crépitements d'une guitare, devient un instrument à part entière.

CLAUDE FLÉOUTER.

\* Rex, 20 h 45, jusqu'au 9.

\* Album Barclay.

## CINÉMA

### « Ceux de la zone », de Frank Borzage

#### Les amoureux de l'infini

Film un peu mythique de l'histoire du cinéma, *Ceux de la zone* (1933) reparait pour la première fois sur nos écrans, avec deux acteurs inspirés et l'inimitable « Borzage touch ».

L'ouverture de *Ceux de la zone* est un soi-disant classique : un homme en frac et haut-de-forme, cape noire jetée sur les épaules, s'attarde sur un banc à dominer à manger aux oiseaux. Une jeune femme à ses côtés semble s'évanouir. Elle, Loretta Young (Trina), n'a rien mangé depuis plusieurs jours ; lui, Spencer Tracy (Bill), a toutes les allures du millionnaire en goguettes célébré par la comédie américaine. Il l'embarque dans un restaurant chic, lui offre un excellent repas, et, au moment de payer, explique qu'il n'a pas un centime en poche et menace de faire une esclandre.

Rappelant que douze millions d'Américains sont sans travail, il part avec la jeune femme. La séquence s'achève sur le banal vérité. Bill est, comme Trina, un marginal, sans job régulier, homme sandwich.

Morose de travailler, apparente dénonciation de la crise, certes, et bien plus, rencontre de deux êtres d'exception, de deux tempéraments : Bill le râleur, le bouledogue, l'individualiste forcé tenu à l'écart du rêve américain ; Trina, l'innocente, sans défense, pure, les yeux

immenses. Bill installe Trina avec lui au bord du fleuve, non loin du pont de Brooklyn, dans une sorte de cour des miracles.

Frank Borzage gauchit très vite cette idylle, avec ses amants toujours en guerre et l'homme qui refuse constamment de se laisser attacher un fil à la patte.

Un enfant est attendu, le mariage scellé tardivement, un peu à la façon de *l'Opéra de quat'zous*, par un apprenti pasteur. Bill échoue à réaliser un mauvais coup qui, pense-t-il, l'aidera à mieux vivre. Toujours prêt à sauter dans un train de marchandises, il décide au tout dernier moment d'embarquer Trina vers des ailleurs imprévisibles.

Aucun cinéma, peut-être, dans l'histoire du septième art, n'a su avec autant de tendresse, d'intensité émotionnelle, diriger des comédiens, restituer la fragilité de nos existences. Dans *Ceux de la zone*, Frank Borzage est particulièrement bien servi par un dialogue incisé, deux interprètes hors pair, et la sublime photographie de Joseph August, encore toute imprégnée des lumières géométriques du muet.

LOUIS MARCORELLES.

DERNIERS SALLE LOUIS JOUET

*désir sous les armes*

D'EUGÈNE O'NEILL

MISE EN SCÈNE CLAUDIA MORIS

Elle compose avec un sens pictural certain ses figures dans les ors du couchant et les lieux de France.

LE SCÈNE avec MELISE VIBERT, BERARD DARRIEU...

DERNIERS SALLE CHRISTIAN BOUAD

*Je l'embrasse pour la vie*

14.18 LETTRES A DES SOLDATS MORTS

Jean-Louis Martinelli les met en scène, et Yann Collette les joue : un voyage d'une heure, vrai et fort, dans les mois, les peurs, les désirs de la France profonde, LE MONDE

47.42.67.27

LOC. AGENCES - FNAC

**Le Monde**

PUBLICITÉ

ARTS ET SPECTACLES

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4335

MARIO GONZALEZ met en scène

STUART SEIDE joue

LA DERNIERE BANDE de SAMUEL BECKETT

M. M.

\* Palais des Sports, 20 h 30, jusqu'au 11 février ; du 11 au 15 : *Ma Pavlova*.

la Tempête

CARTOUCHERIE LOC. 43.28.36.35 ET FNAC

MARIO GONZALEZ met en scène

STUART SEIDE joue

LA DERNIERE BANDE de SAMUEL BECKETT

salle 2

du mardi au samedi 21 h dimanche 16 h 30

Les portes sont fermées dès le début de spectacle

THEATRE MODERNE

LOCATION 43.59.39.39

L'EFFET GLAPI N

de Jacques Audibert

mise en scène de Jacques Seiler

avec

JACQUES SEILER - ANNIE JOUZIER - ALAIN COURVAUD









# Francophonie

## « Le français pour qu'il vive », de Gabriel de Broglie

### Entre la mode et la politisation

Hier thème ringard, la francophonie est en train de devenir à la mode. Des médias, des gens de lettres et de politique, naguère ironiques ou condescendants, se penchent aujourd'hui gravement sur ce néologisme centenaire mais toujours vert, sur ce mouvement lancé par une pléiade de basanés ayant pour Nordom Sibonok, Hamani Diari, Léopold Senghor, Habib Bourguiba, etc.

La somme des efforts, en général non français, déployés depuis un quart de siècle pour lancer l'initiative est impressionnante. Le Québec, le Liban, et jusqu'à l'Indonésie, la vieille Égypte et la minuscule Maurice, s'y sont mis. Le français - quarante-cinq délégations attendues au Québec en septembre 1987 - devrait être le mariage politico-culturel unique de ce genre, sur lequel uniquement sur une langue. Mais on ne savait bien Jean Cocteau, « La mode c'est ce qui se démode ». Et en France, ça se vit !

Le travail de Gabriel de Broglie est très évidemment pas dans l'éphémère, mais plutôt dans le long terme. Il a écrit des livres précis, dans le sillon, et il est profond, car, dans les risques, quand on traite en France des hommes comme Philippe de Broglie, Philippe de Saint-Robert. Car la francophonie ne peut prendre forme efficace que si elle est matricielle, la France, même si aujourd'hui, comme le maître Gabriel de Broglie, pour la première fois, l'histoire de la langue française, est plus parlée que dans l'Hexagone. Et un phénomène s'accroît.

Il y avait déjà en 1981 quelque 83 millions de « parlant français » dans le monde, 54 millions de Français métropolitains. Et si on peut certainement discuter le chiffre de 2 millions d'Égyptiens francophones (il y a un zéro de trop), il est certain que le nombre des Maghrébins francophones aujourd'hui bien supérieur à 20 millions, compte tenu du progrès de la scolarisation et du passage de France de millions d'immigrés. Le régime d'Algérie reste résolument fermé à l'organisation en cours de la francophonie, mais le peuple algérien, notamment à travers ses écrivains et ses artistes, est de plus en plus revivifié par son passé arabo-berbère.

D'aucuns se reprochent à Gabriel de Broglie de succomber parfois à la « langue de bois », dans sa démonstration. On n'abondera pas dans leur

Il est vrai, en revanche, que le français pour qu'il vive dégage, en parcourant ses pages, un parfum d'enthousiasme. Ce n'est pas forcément un mal, un jour, quand la frivolité s'empare d'un sujet. Le préambule de la Conférence nationale de la communication et des écrits (et ancien animateur du Haut Comité de la langue française) est aussi quant à lui à la fois classique et attentif à l'avenir. Et encyclopédique.

### « L'ordinateur-chimère »

En matière de travail, on ne sera pas plus précis qu'il ne le sera pas. Gabriel de Broglie, lui, veut voir à la fois plus haut et plus bas. Au-delà de la francophonie humaine, géographique, française (1), étrangère, intellectuelle, politique, scolaire et, surtout, culturellement, il y a un travail à faire. Il y a des propositions un peu plus précises dans ce domaine, dans la francophonie, à cette époque, on ne sera pas plus précis qu'il ne le sera pas. Gabriel de Broglie, lui, veut voir à la fois plus haut et plus bas. Au-delà de la francophonie humaine, géographique, française (1), étrangère, intellectuelle, politique, scolaire et, surtout, culturellement, il y a un travail à faire. Il y a des propositions un peu plus précises dans ce domaine, dans la francophonie, à cette époque, on ne sera pas plus précis qu'il ne le sera pas.

### J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

★ Gabriel de Broglie, *Le français pour qu'il vive*, Gallimard, 286 pages, 110 F.

★ Signalons le numéro spécial de *Qui vive !*, magazine international de la francophonie, 100 pages, 10 F, 27, rue de la Procession, 75015 Paris. De grandes signatures s'y penchent sur l'histoire et la vie du français en France et à l'étranger. Ce numéro est conçu comme un guide d'une grande exposition, « Parlez-vous français ? », organisée du 11 au 13 mai au Centre Pompidou. (Renseignements : 42-77-12-33, poste 44-49). Signalons également le dossier consacré à la francophonie dans *Les Cahiers de l'Orléans*, n° 4, 250 pages, 80 F, 30, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, et le sort de l'Arabie, premier « mensuel arabe et de la francophonie », en vente dans les kiosques, 30 F.

(1) Étrangement, dans un tableau des idiomes minoritaires en France, l'auteur figure la langue « juive ». S'agit-il du yiddish, du judéo-arabe, de l'hébreu ?

# Informations « services »

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 4416

HORIZONTALEMENT

I. Est à l'origine d'une absence totale d'harmonie qui rend tout concert impossible. Propose à des rassemblements de colombes. - II. Sème la désolation dans les courbes. Ne sont certainement pas enclos le chiotier. - III. Avec elle, il va mieux gardé à pied sur terre si l'on veut avoir la main heureuse. Participe. - IV. Refuse de partager. Celui qui a l'habitude de tirer sur la corde peut facilement profiter de lui. Visible sur un briquet. - V. Pour ceux qui ont décidé de frapper fort. Présente que les pieds se prêtent aux besoins d'une cédente apparition. - VIII. Pour éveiller son intérêt, il ne fallait pas hésiter à prendre racine. Pas dépassé. - IX. Ne tardent pas à s'évanouir. Il leur est facile d'arriver dans un instant. - X. Son régime se l'empêche pas de grossir. Éprouve un malin plaisir à s'occuper des affaires d'autrui. Dans la sèble d'un mendiant de Brusov. - XI. Se fait taper sur la tête. Agit peut-être de la sorte afin de lutter contre une certaine pauvreté. - XII. Va vers un grand profond. Il est préférable de la perdre longtemps après qu'on sous l'a donné. Parvient donc à suivre le courant. Scellait une union. - XIII. Est à un emploi ultérieur. - XIV. Est souvent à la pointe du combat. Victime de blessures qui peuvent être dues à des fêches. Proche des hauteurs. - XV. Celui qui cherche des crosses peut fort bien avoir affaire à elle. De mauvais goût. Traîne en longueur.

VERTICALEMENT

I. Hâte pour celui qui veut véritablement faire un travail avec application. Peut inciter à changer de teau ceux qui veulent faire bonne impression. - 2. S'épuise vite quand ça « cogne » trop. On nombreux furent ceux qui s'en sortirent grâce à une issue. A besoin de chaleur mais point de tendresse. - 3. N'est pas uniquement essayée par les ménagères. Témoin d'un refus d'avalier. Employé pour chasser. - 4. Une qui peut avoir le bras long. - 5. Faisait griller et rôti. Ce n'est pas un nez qu'elle nous pend. - 6. A mal digéré le bouillon. Devait avoir une grande passion pour « l'Iliade ». Quand c'est lui qui joue avec le feu, ce sont les autres qui s'enflamment. - 6. Il fallait être bien placé pour goûter un fruit de son travail. Est parfois sujette à des troubles qui peuvent mener à sa perte. - 7. Opération suivie d'une apparition. Manifeste de l'intérêt pour les affaires. - 8. Délaissent tout ce qu'on peut avoir sans risque. - 9. Elle nous fait sentir sa présence. Signale au présent. Désavantagé par la situation. - 10. Nombreux sont ceux qui sont disposés à l'élever. Peut servir à siffler. On s'affaire à ses côtés. - 11. Eau courante. Atténue les effets d'une perturbation. - 12. En son sein, on fait beaucoup pour le poisson. Parfait pour admirer les poissons. - 13. Fut souvent employé. Est plus petit que l'aigle. La terre en personne. - 14. Prépare sa disparition. Attire mais regarde. Ramener à bon port. - 15. Susceptibles de revenir à tout propos. Revient Dieu sait d'où !

### Solution du problème n° 4415

Horizontalement  
I. Obstacle. - II. Bât. Veuve. - III. Lige. Set. - IV. Isard. N6. - V. Gelle. Etc. - VI. AR (A.R.). UPR (Pur). - VII. Brûle. - VIII. Il. Trier. - IX. Veimre. - X. Nui. ER. - XI. Siè. Sua.

Verticalement  
1. Obligations. - 2. Baiser. Ut. - 3. Siéno. Vic. - 4. Galette. - 5. Avéré. Uri. - 6. Ce. Udine. - 7. Les. Parisais. - 8. Evertres. - 9. Etoe. Rêve.

GUY BROUTY.

## PARIS EN VISITES

### LUNDI 9 FÉVRIER

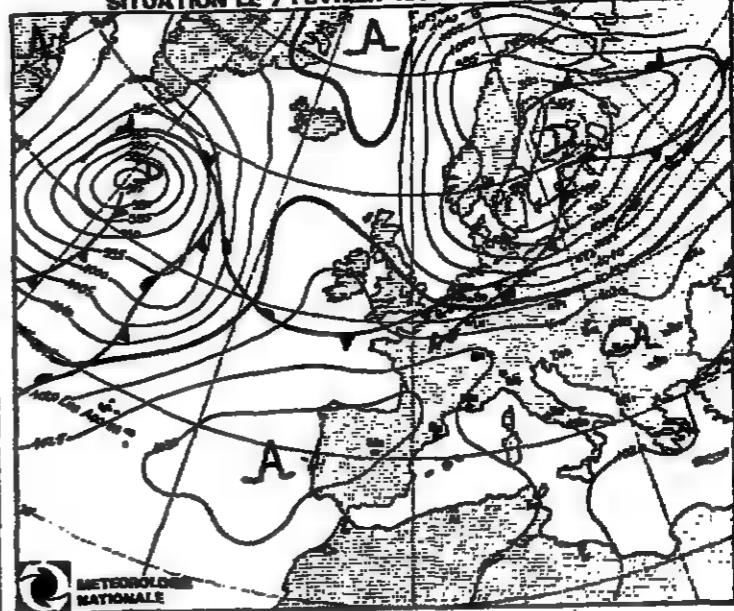
- « La galerie des plans roillés », 10 h 30, sortie métro Louvre.
- « Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
- « Le vieux village de Montmartre, le Château des bouillottes, personnages célèbres de Renoir à Sade », 15 heures, sortie métro Lamarck-Claude-Lorraine (St. Botem).
- « Une demeure du dix-septième siècle : l'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou.
- « Passages et vieux villages de Belleville », 14 h 30, angle rues de Belleville et Fin (Père-Louis).

## CONFÉRENCES

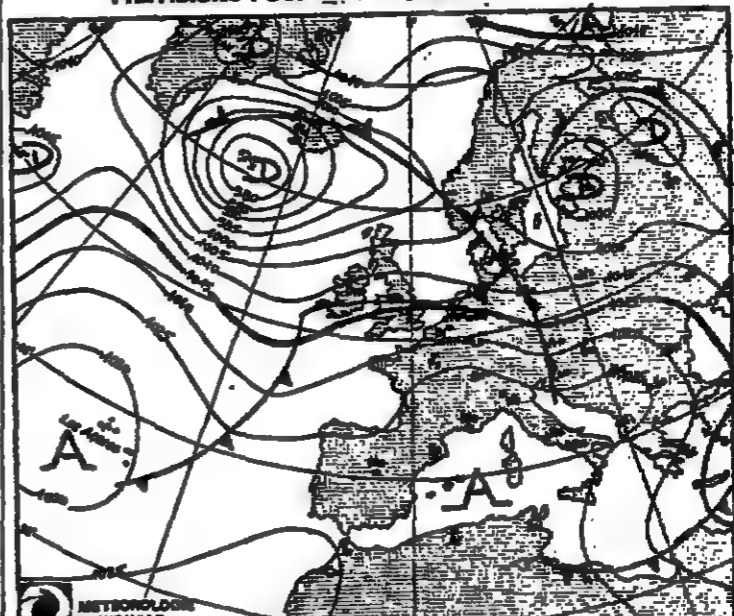
- 3, rue Rousselet, 19 heures : « L'architecture religieuse en Andalousie ».
- 23, quai Canal, 11 h 45 : « D'Ernst à son opérateur » (M. Le Lanou).

## MÉTÉOROLOGIE

### SITUATION LE 7 FÉVRIER 1987 À 0 HEURE TU



### PRÉVISIONS POUR LE 9 FÉVRIER À 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 février à 0 heure et le dimanche 8 février à 24 heures.

L'anticyclone centré sur l'Espagne va protéger relativement le sud du pays d'une perturbation atlantique qui affectera faiblement la moitié nord, malgré ce que craignent ceux qui s'attendent.

Dimanche, le temps sera gris et brumeux, humide, sur une moitié nord-ouest du pays. Il pleuvra un peu sur le sud de la Bretagne et le Nord, dans les Ardennes. Plus à l'est, de la Lorraine et de l'Alsace au Centre-Est, Bourgogne, Massif Central et Midi-Pyrénées, les nuages les seront plus discontinus et on aura un temps à bricoler, un brouillard souvent dense, assez lent à se dissiper.

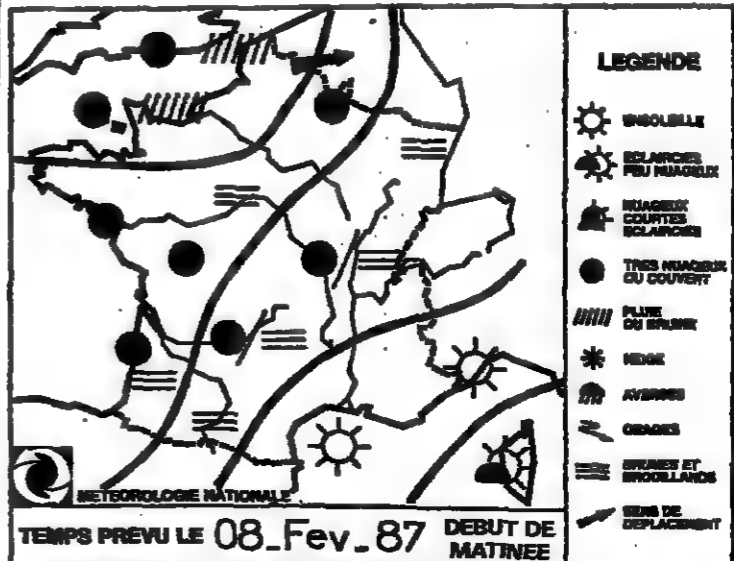
An cours de la journée les nuages affecteront surtout la moitié nord. La pluie continuera en Bretagne et en Normandie mais gagnera les régions au nord et à l'est de la Seine, jusqu'en Alsace, Bour-

gogne et Franche-Comté. Au sud de la Seine quelques éclaircies apparaîtront l'après-midi.

Sur la moitié sud, on verra souvent le soleil, malgré les nuages. Mais le ciel restera plus gris près de l'Atlantique.

Les régions méditerranéennes resteront tonne la journée à l'ouest des Alpes avec Ciel bleu, aux Pyrénées-Orientales et à la Méditerranée, le soleil brillera toute la journée.

Côté températures : sur la moitié nord-ouest, il fera le matin 5 à 7 degrés, 8 à 10 degrés, près de la Manche. Nuits basses dans le Sud-Ouest avec 7 à 8 degrés. L'après-midi, il fera de 8 à 12 degrés du Nord au Sud. Allers il fera de 3 à 5 degrés le matin, 2 à 3 degrés dans l'Est avec parfois 0 degré ; les maximums s'établiront entre 6 degrés dans l'Est, et 12 degrés dans le Sud. Près de la Méditerranée : 7 à 9 degrés le matin, 12 à 15 degrés l'après-midi.



### TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé

Valours extrêmes relevées entre 6-2 à 6 h TU et la 7-2-1987 à 6 h TU

FRANCE	TOURS	LOS ANGELES
ALGER ... 14 6 C	TOULOUSE ... 10 8 P	LOS ANGELES ... 29 8 C
BARCELONE ... 12 3 C	PARIS-AR ... 10 8 P	LUXEMBOURG ... 13 3 P
BREMEN ... 12 6 P	PARIS-CDG ... 10 8 P	MADRID ... 13 -2 P
BUDAPESTE ... 10 6 P	STRASBOURG ... 10 8 P	MARSEILLE ... 20 7 D
CAEN ... 11 8 P	VALD'AY ... 10 8 P	MEXICO ... 10 8 D
CHERBOURG ... 9 6 P	ALGER ... 16 4 D	MILAN ... 7 9 N
CLERMONT-FERR. ... 7 2 P	AMSTERDAM ... 9 8 D	MONTREAL ... 1 -16 C
COCOC ... 7 2 P	ATHÈNES ... 12 6 P	MOSCOU ... 8 9 C
GRENOBLE-SAINTE ... 6 -1 P	BANQUE ... 14 2 D	NARON ... 26 10 C
LILLE ... 9 4 P	BARCELONE ... 15 6 D	NEW-YORK ... 8 0 N
LIMOGES ... 5 4 P	BERLIN ... 5 8 E	OSLO ... 2 -6 D
LYON ... 5 2 P	BIRMI ... 7 5 D	OSAKA ... 16 2 B
LYON ... 5 2 P	BUCAREST ... 12 9 D	PEKIN ... 14 -2 D
MARSEILLE ... 10 1 D	LE CAIRE ... 22 9 D	RIO-DE-JANEIRO ... 30 20 N
NANCY ... 4 3 P	COPENHAGUE ... 4 2 E	ROME ... 15 2 B
NANTES ... 11 9 P	DAKAR ... 22 17 D	SINGAPOUR ... 31 24 N
NICE ... 5 4 P	DELHI ... 26 10 D	STOCKHOLM ... 4 -7 P
PARIS-MARITIME ... 7 7 C	DIENBAI ... 3 1 P	SYDNEY ... 22 2 D
PAU ... 9 1 N	OSAKA ... 22 15 D	TOKYO ... 13 6 N
PERPIGNAN ... 13 7 P	PRAGUE ... 7 3 P	TUNIS ... 11 9 N
RENNES ... 11 9 P	SEKEL ... 18 6 D	YAGDOUB ... 11 2 P
STRASBOURG ... 10 8 P	SHANGHAI ... 12 12 D	YOKOHAMA ... 14 0 D
ST-ETIENNE ... 5 4 P	LONDRES ... 12 12 D	YUEN ... 1 -4 P
STRASBOURG ... 10 8 P	LONDRES ... 12 12 D	

A B C D N O P T \*  
nuage brume ciel couvert ciel dégagé nuage pluie tempête neige  
TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.  
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

# Le Carnet du Monde

### Naissances

M. et M<sup>me</sup> Jacques DOCQUIERT ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Mathilde,

le 21 janvier 1987.

30, chaussée de Boisfort, 1050 Bruxelles.

Dimanche, le 1<sup>er</sup> février 1987, à 14:36

### NILS

a vu le jour pour la plus grande joie de Anne Brison et Wolfgang Steuer, ses parents.

92100 Boulogne.

Jean-Marc SAMAMA, président du Franco-Tambour, laisse M. et M<sup>me</sup> Thierry SAMAMA le soin de faire part de la naissance de leur premier enfant.

Laurent-Davil,

le 1<sup>er</sup> février 1987.

### Décès

M. Marc Desvignes, M. et M<sup>me</sup> Suzanne Desvignes, M. et M<sup>me</sup> Jean-Marc Bouquin, M<sup>me</sup> Marie-Laur Bouquin, ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc DESVIGNES,

directeur en retraite de l'imprimerie Créteil,

surné le 4 février 1987, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Saint-Eustache, 2, impasse Saint-Eustache, à Paris-1<sup>er</sup>, le lundi 9 février, à 9 h 30, et l'inhumation à Sévrier (Haute-Savoie), le mardi 10 février, à 9 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon.

L'Association française des Amis de Mozart et des Maîtres classiques, Comité national pour les commémorations musicales, éprouve une peine profonde à annoncer le décès de son président-fondateur,

M. Guy MOLLAT de JOURDIN,

surné le 8 février 1987, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Saint-Eustache, 2, impasse Saint-Eustache, à Paris-1<sup>er</sup>, le lundi 9 février, à 9 h 30, et l'inhumation à Sévrier (Haute-Savoie), le mardi 10 février, à 9 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, place Bonnois, 75017 Paris.

Soutenances de thèses

Université Paris-Val-de-Marne, Université de Clermont-Ferrand, Université de Créteil, le mardi 13 février, à 9 heures, salle des Thèses, M. Sylvestre Rémy Bouelet : « Martyre et quête de liberté : l'exemple d'Alain Césaire ».

# MISSION ACCOMPLIE

Dans la plupart des cas, sur simple appel téléphonique, les Jeep RENAULT ASSISTANCE DÉPANNAGE réparent sur place votre voiture dans un délai ultra court. C'est un service d'intervention exclusif RENAULT PARIS-ILE-DE-FRANCE. Ne sortez jamais sans ce numéro de téléphone.

## 42.52.82.82

### RENAULT ASSISTANCE DÉPANNAGE 24 H SUR 24



L'échec des négociations salariales dans la fonction publique

## Un sérieux revers pour la politique contractuelle

Huit jours après l'ouverture sociale de M. Jacques Chirac, la politique contractuelle vient de subir un sérieux revers avec l'échec des négociations salariales dans la fonction publique. Après la CGT, la FEN, la CFDT, les autonomes (FGAF) et la CGC, FO et la CFTC ont décidé, le 6 février, de ne pas signer le projet de « relèvement de conclusions ». FO dénonce « le refus d'assurer dès le 1<sup>er</sup> janvier 1987 un minimum effectif de

pour l'achat (...) ainsi que l'absence de toute clause de sauvegarde au regard d'une reprise de l'inflation ». A la CFTC, où la décision a été prise discutée (les personnels civils de la défense et ceux de l'éducation nationale étant pour la signature), on met en avant l'absence de consensus et l'« incertitude » sur la clause de sauvegarde, tout en reconnaissant, comme l'avait fait la CGC, « des aspects positifs ».

L'échec est d'autant plus déplorable pour le gouvernement que l'accord a été manqué de peu. Des concessions appréciables ayant été faites sur le calendrier d'augmentation générales pour 1987 (avec une première hausse dès le 1<sup>er</sup> mars), il aurait en fait suffi que M. Hervé de Charette soit autorisé à mettre par écrit ce qu'il assurait de faire à savoir qu'un ajustement des salaires interviendrait au début de 1988, à proximité de l'élection présidentielle, en cas de dérapage de l'inflation, pour que la partie soit gagnée. Il est clair que ni Madoignon ni le ministre de l'économie n'ont voulu officialiser pareils engagements.

Le gouvernement paie ainsi, sur le plan contractuel, une certaine rigidité découlant de la recommandation salariale de M. Chirac du 12 novembre 1986. Il était difficile pour les syndicats de s'engager sur une hausse des salaires en niveau de 1,7 % pour 1987, sans clause de sauvegarde adéquate, au moment où M. Balladur lui-même admettait que l'indice des prix de janvier risquait d'être supérieur à 0,6 %, ce qui introduisait le doute sur les résultats de l'année.

La marge de manœuvre était d'autant plus réduite que le gouvernement de M. Chirac a changé de conception sur l'inflation, dans la masse salariale, du « glissement vieillesse technicité » (GVT).

Dans l'accord signé le 13 février 1985 dans la fonction publique, M. Balladur avait inclus dans un « GVT solide » (testé compte à la fois de l'ancienneté et des promotions qui accroissent le GVT et du « glissement » résultant des entrées et des sorties qui le diminuent), évalué forfaitairement à 0,5 %, M. Chirac l'a fait, lui, en « GVT positif », lequel mesure la majoration individuelle, dans un vieillissement et à la technicité des salariés présents dans un poste, sans rencherir les économies découlant du remplacement des agents partant en retraite par des jeunes. Il a donc donné moins de mou aux négociations salariales (1). Une conception qui a été critiquée par M. Raymond Soubie, ancien conseiller social de MM. Chirac et Barre, qui écrivait récemment dans *L'Express* : « La norme de 2 %, c'est plus qu'il n'y a en matière salariale fixée par le gouvernement est très stricte si l'on tient compte du seul « GVT positif », alors qu'en bonne gestion économique le vrai concept demeure celui du « GVT solide », moins contraignant pour la masse salariale de beaucoup d'entreprises ».

Il n'est pas évident pour autant que cet échec dans la fonction publique, après ceux de 1986 (gel des salaires), 1984 et 1977, provoque des mouvements sociaux importants chez les fonctionnaires. FO, la FEN

et la FGAF annoncent des actions mais en des termes vagues et mesurés. Aucune organisation syndicale n'a fait de déclaration un-t-en goerre, à l'exception de la CGT, qui annonce une quinzaine d'actions revendicatives du 9 au 20 février, avec une consultation des personnels sur « une action nationale de grèves et de manifestations ». Mais la CGT elle-même hésite à se lancer dans un grand mouvement. Des réactions plus vives peuvent venir des PTT, secteur qui dans chaque organisation a été en pointe pour le refus de signature. Mais, début de janvier, la CGT avait échoué dans ses tentatives de grèves. Et les PTT sont sur des rares secteurs où l'Etat conserve une marge de manœuvre. M. Longuet pouvant par exemple, moyennant l'accord de M. Balladur, accorder une prime de fonction des résultats d'exploitation.

### Désaccord et non rupture

Il reste à savoir ce que va faire M. de Charette à la suite de cet échec. Pour l'instant, son ministre se contente de « prendre acte », sans dramatiser, en soulignant qu'il s'agit d'un « désaccord » et non d'une « rupture » du dialogue social. Mais il souligne aussi qu'il n'y a plus de projet de relèvement de conclusions. Il n'y a plus rien. Le gouvernement reprend sa liberté, les organisations syndicales aussi.

Le gouvernement se retrouve dans la même situation qu'en septembre 1977, lorsque, après huit séances de négociations échouées au long de l'année, ses propositions avaient été rejetées. Le résultat est qu'il n'avait pas appliqué tout ce qu'il avait proposé — ce qui conduisait à un gain de pouvoir d'achat de 0,36 % — et avait assuré le maintien du pouvoir d'achat. Pour 1987, le gouvernement n'est donc engagé ni par son calendrier de hausses ni par les mesures annoncées pour les bas salaires. Il en jouera au compte-gouttes, gardant des cartes en cas de tension. Pourrait-il cependant éviter d'augmenter les salaires des fonctionnaires de 0,6 % au 1<sup>er</sup> mars si l'indice des prix de janvier est supérieur à... 0,6 % ?

M. Chirac peut se consoler de cet échec. Ses directives ont été globalement respectées, même si le mode s'est placé dans l'hypothèse haute de 3 % en masse sans toujours dégrader les contreparties exigées en gains de productivité. Les entorses ont été limitées : la SNCF a fait 3,08 % en masse et EGF a accordé 0,4 % au titre de 1986, année de gel des salaires (2). Tandis que des négociations sont encore en cours à Air France (sur la base d'une hausse de 1,7 % en niveau), des accords ont

été signés dans le secteur public à l'Agence Havas et à Air Inter. Chez Havas, la CFDT, la CGC, FO mais aussi la CGT ont signé sur la base d'une progression de la masse salariale d'environ 3 % : les salaires seront augmentés dès le 1<sup>er</sup> mai par tranches de rémunération brute annuelle (+ 1,76 % entre 0 et 100 000 F, + 0,26 % entre 100 000 F et 200 000 F, rien pour les pertes de rémunération supérieures à 200 000 F). Chez Air Inter, l'accord 1987 (+ 2,84 % en masse) a été signé par FO, la CGC et la CFTC et il prévoit une hausse des salaires en niveau de 1,7 % au 1<sup>er</sup> juillet. Havas et Air Inter ont prévu, de même que EGF, la SNCF et la RATP, des clauses de « rendement » pour faire le point fin 1987 ou début 1988.

Ces accords de conciliation ne seront pas suffisants pour dissuader M. Chirac de se placer sur un autre terrain que les salaires pour concrétiser son ouverture sociale... Dur de trouver vraiment du « grain à moudre » !

MICHEL NOBLECOURT.

- (1) Selon la CFDT, le gouvernement a renoncé à la baisse du poids du « GVT positif » dans la fonction publique, lequel est revenu de 1,7 % à 1,6 %.
- (2) Contrairement aux informations, prises aux meilleures sources, que nous avions données (le Monde du 22 janvier), la direction d'EGF a appliqué strictement les consignes de M. Chirac sur le « GVT positif » — qui a toutefois été ramené de 2,5 % à 2,1 % — et n'a donc pas ramené sur un « GVT solide » de 1,4 %. Sa masse salariale pour 1987 augmentera donc bel et bien de 3 %.

Selon des estimations fournies au comité d'entreprise

## La Caisse nationale de crédit agricole vaudrait de 16 à 18,5 milliards de francs

Combien vaut la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) ? Le projet de loi sur la « désattribution » de la banque verte, qui devait être prêt pour septembre 1986, est annoncé pour avril prochain. Si les transactions vont bien entre les partenaires de la désattribution — c'est-à-dire le moyen des dirigeants de la Fédération nationale de crédit

agricole (FNCA), l'organe « politique » des caisses régionales, et le ministre de l'Agriculture — et le ministre des finances, la question essentielle du prix de vente reste en suspens. Pour les experts choisis par le comité d'entreprise de la CNCA, 16 milliards semblent un minimum. La CFDT avance une fourchette de 17 à 18,5 milliards de francs.

Si l'on en croit le bulletin de l'Association nationale des industries agro-alimentaires (1), M. Balladur, ministre des finances et de la privatisation, s'est publiquement interrogé sur les raisons de la désattribution, lors de la conférence annuelle agricole du 18 décembre. Si on devait néanmoins la faire, trois règles de base, a indiqué le ministre, devraient être respectées : le prix doit être évalué selon le droit commun des dénationalisations, la désattribution doit être totale, et l'affectation du produit de la vente ne peut pas être réservée au budget du ministère de l'Agriculture.

Le premier ministre, on le sait, a confirmé l'analyse de son grand conseiller, tout en satisfaisant aussi son ministre de l'Agriculture : la Caisse nationale sera vendue mais elle conservera ses privilèges, à savoir la distribution des prêts bonifiés et le monopole des dépôts des notaires en milieu rural.

Elle sera donc vendue, mais à quel prix ? La question est d'importance pour l'acheteur désigné, ou plutôt autodésigné, les caisses régionales, banques privées mutualistes qui souhaitent depuis longtemps une modification des rapports qu'elles entretiennent avec la Caisse nationale.

Dans un premier projet de loi (août 1986), M. Guillaume entendait faire évaluer la Caisse nationale par une commission ad hoc.

On vient de voir que M. Balladur n'en veut pas. Il admet seulement que la commission de privatisation, déjà mise en place pour les dénationalisations, soit renforcée par un expert agricole. Comme la procédure classique prévoit que le prix

sera déterminé après l'adoption de la loi sur la désattribution, la FNCA attend faire faire une évaluation préalable par un cabinet d'experts-comptables.

Les salariés du Crédit agricole, qui s'inquiètent et pour l'emploi et pour l'avenir de la banque verte et qui ne sont pas associés à l'étude du dossier ni même informés de son évolution, ont précédé la FNCA dans ce travail. Le rapport demandé par le comité central d'entreprise de la Caisse nationale à un cabinet d'experts-comptables conduit à une évaluation du prix de la CNCA de l'ordre de 16 milliards de francs, prix minimum.

### Gauche des chefs

Sauf à contester ces modes de calcul et à les remplacer par d'autres, ils représentent un ordre de grandeur qui de semble pas correspondre aux moyens des caisses régionales. On peut prévoir deux astuces pour faire baisser la note : l'amputation des résultats et l'étalement du paiement.

A diverses reprises, les gouvernements ont contraint le Crédit agricole à financer des actions qui relèvent du budget de l'Etat, opérations qui réduisent d'autant le bénéfice comptable et trahit, si l'on n'y apporte pas de correction, la valeur de marché du bien à vendre. Quant à l'échelonnement du paiement, il correspond en fait à une minoration du prix. Aussi a-t-on coutume pour y remédier d'intégrer dans le prix global la valorisation des facilités de paiement éventuelles.

En s'appuyant sur ce document, les élus du comité central d'entreprise ont, à l'unanimité, émis « un avis défavorable tant sur le fond que sur la forme à l'actuel projet de privatisation de la Caisse nationale ». Selon eux, « le Crédit agricole est placé devant l'alternative suivante : si la commission de privatisation évalue la Caisse nationale à son juste prix (...), le risque encouru par l'ensemble du Crédit agricole est une formidable perte de substance financière qui aboutirait à un affaiblissement certain et inévitable de la faire écarter ; à l'inverse, si le gouvernement se permettait d'autoriser les caisses régionales à ne payer qu'une partie du prix réel, le risque serait une perte de crédit bancaire, en particulier sur le plan international (perte du classement AAA par Standard and Poor) ».

Selon les élus du comité central d'entreprise, et notamment pour la CFDT, qui, début décembre, dans une lettre au premier ministre, avait demandé l'arrêt du processus de privatisation, le gouvernement fait fausse route car les véritables défis sont ailleurs que dans une petite guerre des chefs pour le partage du pouvoir.

Selon eux, le Crédit agricole n'aura pas assez de tous ses moyens pour subvenir aux besoins de l'agriculture française, pour financer le développement des entreprises et des emplois en milieu rural, pour regrouper les outils d'information notamment aujourd'hui trop dispersés dans les quatre-vingt-cinq caisses régionales, pour enfin assurer, grâce à un effort de formation, les mutations dans le domaine de l'emploi, rendues nécessaires par la dérégulation bancaire et financière.

JACQUES GRALL.

(1) ANIA. Flash spécial n° 253 - 22 décembre 1986.

## Amnistie fiscale : 16 milliards de francs rapatriés

Près de 16 milliards de francs : tel est le chiffre définitif des retours de capitaux conduits par l'amnistie fiscale et douanière décidée en juin 1986 par M. Balladur sur le « GVT positif » — qui a toutefois été ramené de 2,5 % à 2,1 % — et n'a donc pas ramené sur un « GVT solide » de 1,4 %. Sa masse salariale pour 1987 augmentera donc bel et bien de 3 %.

aveient voté, les 18 et 19 décembre, la prorogation d'un mois de la mesure. L'amnistie décidée en son temps par M. Fabius — qui était alors ministre de l'Agriculture — avait provoqué le rapatriement de 680 millions de francs. On estime que les avoirs français détenus légalement en Suisse atteignent de 100 à 130 milliards de francs.

[Le succès de la mesure Balladur est donc incontestable. On peut cependant s'interroger sur l'impact de la mesure fiscale éprouvée à succès, des capitaux ayant probablement rejoint la frontière française depuis juillet pour pouvoir se blanchir — au prix d'une taxe de 10 % — en restant en France.]

### FAITS ET CHIFFRES

● Sanctions levées à Sotteville-lès-Rouen. — Deux chemins du dépôt de Sotteville-lès-Rouen, MM. Hervé Klein et Georges Geoffroy, adhérents de la CGT, ont cessé, le vendredi 5 février, leur grève de la faim, commencée onze jours plus tôt : le directeur régional de la SNCF a finalement décidé de ne pas révoquer M. Geoffroy. Celui-ci, avec M. Klein et onze autres cheminots, avait été délégué au conseil de discipline pour des actions pendant la grève de quarante et un jours du service intérieur du dépôt, en octobre et novembre derniers. Le conseil de discipline, le 30 janvier, n'avait pu se départager sur les sanctions demandées par la direction ; celle-ci avait alors décidé une révocation, celle de M. Geoffroy, des mises à pied et des mutations pour les autres cheminots. Mais la CGT a décidé de poursuivre l'action contre les sanctions, notamment par des arrêts de travail d'une heure à la prise de service. — (Corresp.)

● Fin de la grève chez Manitou. — Les ouvriers de Manitou (chariots élévateurs), à Ancenis (Loire-Atlantique), ont décidé vendredi 6 février, à une courte majorité, d'interrompre la grève, soutenue par l'intersyndicale FO-CGT-CFDT, qui durait depuis neuf jours contre l'instauration d'une prime individuelle au mépris dans les ateliers de production (425 salariés sur le centre de production) d'une assemblée secrète. 137 salariés ont suivi la proposition de la CFDT appelant à reprendre le travail tout en demandant à la direction de suspendre et de renégocier la prime ; 127 se sont prononcés pour la poursuite de la grève, précisée par la CGT et FO. Il y a eu un bulletin nul.

● Journée d'action CGT dans les banques le 13 février. — La CGT a appelé les salariés des banques à une journée d'action « pour venir jusqu'à une journée de grève » le vendredi 13 février, à l'occasion de la réunion de la commission paritaire nationale. Elle appelle aussi à des manifestations, notamment à Paris devant le siège de l'Association française des banques. Elle demande un relèvement de 8 % du point de salaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier, une prime d'un demi-mois de salaire en février, à titre de rattrapage sur 1986, la renégociation de l'accord sur la suppression d'une demi-journée de congé les veilles de fêtes (signé par FO et la SNB-CGC), ainsi que le retrait du projet d'aménagement du temps de travail avec ouverture des guichets six jours sur sept, signé au Crédit lyonnais par les syndicats CFDT et CGC, malgré les réserves de leurs fédérations (le Monde du 6 février). La section CFDT renaisse du Crédit lyonnais a annoncé une réunion de sections CFDT opposées à cet accord mardi prochain 10 février.

● Grève de la faim d'un délégué CGT d'EDF à Anancy. — Un agent de maîtrise du centre de distribution EDF d'Anancy (Haute-Savoie), délégué du personnel CGT, M. Jean-Yves Le Bescont, fait une grève de la faim depuis le lundi 2 février : il proteste contre les menaces de sanction contre quinze délégués du personnel présents le 15 janvier lors de la saisie de quatre responsables du centre, après l'échec d'une séance de négociations. Le directeur accuse les délégués de « complicité » dans cette saisie. La CGT et la CFDT demandant la levée de toute sanction. — (AFP.)

### REPÈRES

#### Chômage

Stabilité aux Etats-Unis. — Le taux de chômage aux Etats-Unis, en janvier, est resté inchangé : 6,7 % de la population civile, comme en décembre, soit le niveau le plus bas depuis sept ans. L'économie américaine a créé 375 000 emplois en janvier.

Le nombre des chômeurs a cependant progressé de 74 000, atteignant 8,02 millions. Il avait baissé en décembre, repassant sous la barre des 8 millions pour la première fois depuis la mi-1981. Mais la population active civile a, parallèlement, augmenté.

La signification des résultats de janvier est un peu faussée par le fait que la baisse — traditionnelle — des emplois après les fêtes de fin d'année et du 1<sup>er</sup> janvier ne s'est pas produite, un raison notamment d'un début d'hiver particulièrement doux, qui a permis au bâtiment de travailler plus qu'il n'est courant à cette période de l'année.

L'emploi dans les secteurs du commerce de détail et de la restauration a, de son côté, progressé de 185 000 en janvier, après correction des variations saisonnières.

#### Paiements courants

Doublement de l'excédent de la RFA en 1986. — L'excédent de la balance courante allemande des comptes courants a atteint 77,8 milliards de deutsches-

marks (259 milliards de francs) en 1986, exactement le double des 38,9 milliards enregistrés l'année précédente.

La balance des « invisibles » (tourisme, fret, assurance, etc.) est devenue déficitaire de 6,3 milliards de deutschemarks, après avoir été excédentaire de 9,9 milliards en 1985. Mais l'excédent record du commerce extérieur (112 milliards de deutschemarks) contre 73,4 en 1986) a permis à la RFA d'enregistrer des résultats confortables.

La Bundesbank précise, par ailleurs, que la RFA, qui avait été exportatrice nette de capitaux à long terme, pour 6,5 milliards de deutschemarks en 1985, est devenue importatrice nette pour 41,3 milliards l'an dernier, un renversement de tendance largement dû aux achats massifs de valeurs allemandes par les investisseurs étrangers.

#### Privatisation

##### British Airways bien vendue

La privatisation de British Airways semble avoir été un succès. La souscription, close le 6 février au matin, a été couverte au moins trois fois, selon les premières estimations boursières. La réussite de cette vente publique, qui doit rapporter 900 millions de livres à l'Etat britannique (8,3 milliards de francs), a surpris les analystes, qui estimaient que le rentabilité de la compagnie aérienne allait être affectée par une concurrence accrue et par un vaste programme de nécessaires investissements pour renouveler sa flotte.

AVIS FINANCIERES DES SOCIÉTÉS



## CAP GEMINI SOGETI

### RÉSULTATS PROVISOIRES POUR 1986

#### BÉNÉFICE NET EN PROGRESSION DE 43 %

Les résultats provisoires — c'est-à-dire non encore audités — de l'exercice clos le 31 décembre 1986 font apparaître que le Groupe CAP GEMINI SOGETI a réalisé un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 2 910 millions de francs, en progression de 31 % sur celui de l'année précédente (2 222 millions).

A structure constante et à taux de change constants, cette progression est de 22 %.

Le résultat net au bilan est de 190 millions de francs, soit + 43 % par rapport à celui de l'exercice précédent (133 millions).

La rentabilité est donc de 6,5 % contre 6 % l'an dernier.

Pour l'exercice 1987, le budget du Groupe CAP GEMINI SOGETI prévoit un chiffre d'affaires hors taxes de 3 600 millions de francs (+ 24 %). Le résultat net après impôts devrait être d'environ 240 millions de francs, représentant une nouvelle amélioration de la rentabilité (6,7 %).

Handwritten text in a box: 5020000000



سكزا من الالجل

# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

LES turbulences monétaires ont encore perturbé la Bourse cette semaine. Ainsi, au terme de deux séances mouvementées et houleuses, les cours ont décliné de 1,3 %.

« Se reconstruiront-ils enfin ? » Cette question revenait quotidiennement au palais Brongniart, qui a vécu un rythme des spéculations sur une éventuelle réunion du G5, ce fameux groupe rassemblant les ministres des finances des cinq pays les plus industrialisés.

Cependant, ces deux replis ne sont pas comparables. A la différence de la France, ce mouvement s'inscrit en REA dans un contexte de recul général des Bourses allemandes, qui, depuis le début de l'année, ont chuté de 16 % à 17 %.

L'accalmie sur les marchés des changes due à la baisse des taux allemands à la fin de la semaine précédente, et surtout à la diminution spectaculaire du déficit commercial américain, permet à la Bourse de bien dénouer la promesse de séance du mois de février.

Le bilan de la semaine est donc positif. L'indice de la Bourse de Paris a gagné 0,8 %. La confirmation d'un mauvais indice des prix en janvier est estompée par le bilan de la privatisation de Paribas. Cette compagnie financière ne comptera pas moins de 3 millions d'actionnaires. Ce succès

## Un marché très heurté

n'est pas sans poser de problèmes à la Rue de Rivoli, qui doit répartir les 14,8 millions de titres proposés.

Alexis que M. François-Poncet, président de Paribas, estime que les demandeurs de dix actions, considérés comme prioritaires, recevront « cinq titres au moins », le ministre de l'économie se montre plus prudent. Indiquant que les chiffres circulant sur le nombre de titres servis sont « sans fondement », M. Edouard Balladur ajoute : « Je n'ai pas les chiffres définitifs, je les aurai d'ici huit jours ».

L'impact psychologique de ce succès sur le marché est de courte durée car, dès mardi, les valeurs françaises sont à nouveau victimes des troubles monétaires. Pendant deux jours, la Bourse s'agitote et se replie de -0,5 %, puis de -1,7 %.

Toutefois, le pessimisme général semble être balayé dès jeudi. L'annonce de l'excédent de la balance des paiements en France pour 1986, la perspective d'une réunion

du G5, la remontée du dollar, les records successifs de Wall Street et une baisse des taux éventuelle sont autant de facteurs qui entraînent une hausse de 0,8 %, suivie par une consolidation de cette performance le dernier jour de la semaine.

Le marché repart volontiers d'OPA, en citant Saint-Louis Boucheux, par exemple. Mais l'attention reste braquée sur La Redoute. En une seule séance, pas moins de 268 000 titres ont été échangés, représentant environ 20 % du capital.

Enfin, cette semaine aura également été marquée par les privatisations. Le ministre des finances a désigné la liste des banques confiées au gouvernement pour le retour au secteur privé de la RIMP, de la Banque du STP et du CCF.

Mais l'annonce la plus importante est celle du prix de TF 1. Elle permet aux divers candidats de boucler leurs projets. Dans le même temps la Générale occidentale a créé sa filiale Cogifi à divers institutions, dont l'UAP, pour 1 milliard de francs.

## Semaine du 2 au 6 février

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

Tendance à la hausse

La tendance est demeurée à la hausse à Wall Street, bien que les prix de bénéfices aient coté l'essor de l'indice dans un marché très actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cependant battu son record de la semaine précédente et a franchi, pour la première fois, la barre des 2 200.

	Cours 30 jan.	Cours 6 fév.
Alcoa	39 3/4	43 1/4
A.T.T.	24 7/8	23 7/8
Boeing	50 1/4	50 1/8
Chrysler	39 3/8	39 7/8
Deere	101 3/4	101 3/8
Eastman Kodak	77 3/4	76 7/8
Exxon	82 3/4	84
Ford	74 5/8	77 1/4
General Electric	100 1/2	98 3/4
General Motors	51 1/4	50 3/8
Goodyear	47 7/8	50 3/8
IBM	128 1/2	135 5/8
L.T.I.	28 1/2	29 5/8
Lockheed	43 7/8	45
Mobil Oil	67 3/4	68 7/8
Schlumberger	36 3/8	39 5/8
Texaco	37 3/4	38 5/8
U.A.L. Inc.	53 7/8	57 3/4
Union Carbide	45 1/4	46 5/8
U.S. Steel	23 1/8	24 3/8
Westinghouse	63	61 3/8
Xerox Corp.	68 1/8	68 1/4

### LONDRES

Evénement spectaculaire

L'essor des valeurs s'est accentué cette semaine au Stock Exchange, qui, à l'instar de Wall Street, a enregistré presque quotidiennement de nouveaux sommets. L'indice FT des trente principales valeurs a franchi pour la première fois la barre de 1 500 points pour clôturer vendredi à 1 506,9 contre 1 441 le 30 janvier.

	Cours 30 jan.	Cours 6 fév.
Bechtel	487	508
British Petroleum	774	810
Charter	329	329
Courtauld	381	391
De Beers (*)	12 29/32	13 53/64
Glaxo	15 1/8	16
Imp. Chemical	12 9/16	13 35/64
Shell	10 55/64	11 25/64
Unilever	13 13/32	13 1/4
Woolworth	35 7/8	36 5/8

(\*) En dollars.

### FRANCFORT

Léger redressement

Les marchés de actions sont restés faibles en RFA du 2 au 6 février, même si un léger redressement s'est amorcé au cours de ces deux derniers jours. Par rapport au 30 janvier, l'indice de la Commerzbank a néanmoins perdu plus de 60 points pour tomber à 1 739,6 vendredi.

	Cours 30 jan.	Cours 6 fév.
ABG	299	285,50
BASF	250,30	249,30
Boehringer	273	286
Commerzbank	293	275,50
Deutsche Bank	745,50	745,50
Hoechst	249,50	246,50
Karstadt	464	450
Mannesmann	153,50	151,50
Siemens	625	625
Volkswagen	353	341

### TOKYO

Quelques revers

La Bourse de Tokyo a subi quelques revers cette semaine. L'indice Nikkei a terminé à 19 668,83 yens, reculant au total de 339,52 yens, alors que la semaine précédente il avait progressé de 306,98 yens en franchissant le seuil des 20 000 yens.

	Cours 30 jan.	Cours 6 fév.
Aiat	371	390
Brigden	783	678
Casaca	921	915
Fuji Bank	2 770	2 630
Honda Motor	1 320	1 340
Mitsubishi Electric	1 850	1 900
Mitsubishi Heavy	515	515
Sony Corp.	3 010	3 130
Toyota Motor	1 830	1 848

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 30 jan.	Cours 6 fév.
Or en barre (au gramme)	79 000	80 000
Or en lingot (au gramme)	79 000	80 000
Pièce française (20 fr.)	810	800
Pièce française (10 fr.)	385	385
Pièce suisse (20 fr.)	850	850
Pièce suisse (10 fr.)	425	425
Pièce allemande (10 M.)	448	462
Revenants	886	815
Or souverain (au gramme)	325	322
Or souverain (au gramme)	3 020	3 020
Or - 10 dollars	1 832	1 820
Or - 50 dollars	880	901
Or - 20 euros	3 218	3 198
Or - 10 euros	400	400
Or - 5 euros	200	200

### Produits chimiques

	6-2-87	Diff.
Inst. Mérieux	4 750	+ 160
Labo. Bell	2 030	+ 50
Roussel UC	1 654	+ 56
BASF	3 111	+ 31
Bayer	940	+ 15
Hoechst	3 117	+ 17
Imp. Chemie	129,50	+ 18,70
Novartis	129,50	+ 9,20

### Filatures, textiles, magasins

	6-2-87	Diff.
Audif Rendire	290,10	+ 0,10
Agache (Fiz.)	1 600	+ 150
BHV	545	- 4
CFAO	2 401	+ 1
Damart-Serviposte	2 390	+ 9
Dary	2 382,50	+ 2,60
DMC	691	+ 10
Imetal	491	+ 10
Galeries Lafayette	998	+ 30
La Redoute	3 425	+ 385
Nouvelles Galeries	3 425	+ 34
Prontemps	597	+ 35
SCOA	109	- 3,60

### Pétroles

	6-2-87	Diff.
Elf-Aquitaine	353,40	+ 13,50
Esso	474	- 14
Exxon	520	- 28
France 1	322	- 8
France 2	1 501	- 54
Pétrolis	148,50	- 6,50
Pétrolis B.P.	489	+ 67
Primagas	162,80	- 0,90
Raffinage	654	+ 18
Royal Dutch	412	+ 6
Sogehp	464,80	+ 9,80
Total		

### Mines, caoutchouc, outre-mer

	6-2-87	Diff.
Géophysique	340	+ 13
Imetal	98	+ 1,70
INCO	87,80	+ 18,30
Michelin	2 911	+ 2,35
Mta. Neustroya	55,15	+ 2,35
RZC	71,40	+ 3,30
ZCI	1,12	+ 0,01

### Valeurs diverses

	6-2-87	Diff.
Accor	535	- 2
Agenc Havas	2 080	inch.
Agoniar	2 400	inch.
Bic	754	+ 6
Bis	1 590	- 33
CGIP	1 330	+ 14
Cité Méditerranée	665	inch.
Sailor	3 580	- 50
Europe 1	925	- 26
Hachette	3 190	+ 21
L'Asie	780	- 10
L'Oréal	3 852	+ 83
Navigation Mixte	1 063	- 29
Nord-Est	201,80	inch.
Presses Cités	3 170	+ 71
Saint-Obispo	385	+ 2
St-Obispo	161,40	+ 0,20
Skis Rossignol	1 407	- 59

### Valeurs à revenu fixe ou indexé

	6-2-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 527	- 48
7 % 1973	7 900	+ 85
10,30 % 1975	181,30	+ 0,05
10,30 % 1976	181,30	+ 0,22
8,00 % 1977	122,70	- 1,37
10 % 1978	182	- 0,85
9,80 % 1978	181,80	+ 0,85
9 % 1979	164,45	+ 0,40
10,80 % 1979	164,45	+ 0,40
13,80 % 1980	183,25	+ 0,14
16,75 % 1981	184,36	inch.
16,20 % 1982	117,65	+ 0,15
15 % 1982	118,45	+ 0,85
15,75 % 1982	114,40	- 0,49
CNE 3 %	4 302	- 93
CNE 5 % 5 000 F.	101,40	+ 0,10
CNE 5 % 10 000 F.	101,40	+ 0,20
CNE 5 % 20 000 F.	101,45	+ 0,20
CNE 5 % 50 000 F.	101,45	+ 0,15

### Mines d'or, diamants

	6-2-87	Diff.
Anglo-American	97,20	+ 0,70
1) Angloid	493	+ 4
2) Angloid	118,80	+ 3,10
De Beers	59,60	+ 3,70
Drief. Cons.	112,20	+ 4,70
Genoux	84,30	+ 2,30
Gold Field	72	+ 4
Hannover	73,05	+ 1,90
4) Randfontein	586	+ 2,55
3) Saint-Helena	84,40	+ 17,40
Westera Deep	249	+ 4,50

(1) Coupon 1,50.  
(2) Coupon 10,60.  
(3) Coupon 19.  
(4) Coupon 6,55.

### Matériel électrique

	6-2-87	Diff.
Alcatel	2 223	- 26
Bancaire (Cie)	1 082	- 54
Alsthom-Atlantique	360	+ 5
Crouzet	337	- 5
Chargers SA	1 432	+ 18
IBM	932	+ 74
Intercontinental	1 600	+ 50
ITT	378	+ 8,20
Legrand	5 378	- 120
Lypomac des Baux	1 465	+ 10
Lucas	2 378	+ 10
Marin-Gézin	2 278	- 21
Motors Leroy-Somer	937	- 32
Moulinex	89,25	- 9,75
PH Labinal	385	+ 20
Radiotechnique	385	+ 275
Schlumberger	239	+ 21,50
SEB	830	+ 18
Siemens	2 210	- 134
Sipos	2 800	- 2
Téléme. Electrique	3 340	- 65
Thomson-CSF	1 440	- 115

### Alimentation

	6-2-87	Diff.
Béghin-Sey	780	- 12
Bonpain	2 280	- 55
BRUNO	4 650	- 72,40
Carrefour	3 471	- 194
Casino	2 486	- 81
Eurocassini	3 180	+ 95
Guyonnet et Gaud.	864	+ 15
Leclerc	1 520	- 20
Martell	1 530	- 60
Mot-Hennessy	2 220	- 31
Mutua	2 800	- 28
Occidentale (Cie)	1 221	- 21
Olida-Caby	396	+ 24
Parrot-Ricard	1 829	- 165
Prontemps	2 759	- 165
St-Louis-Boucheux	1 875	- 20
C.S. Saupiquet	978	+ 28
Source Ferrer	763	- 27
Veve Cliquart	4 650	inch.

### Bâtiment, travaux publics

	6-2-87	Diff.
Audif d'entrepr.	1 515	- 31
Bouygues	1 280	- 14
Ciments Français	855	+ 9
Dumez	2 330	+ 145
GTM	982	+ 33
J. Lafarge	1 680	+ 60
Lafarge	1 460	- 35
Malmou Phéris	176,50	- 7,50
Pélet et Chassagnou	1 765	- 20
SCREG	680	+ 20
SOE-SB	96,40	- 6,60

### MATIF

Notional 10 % - Cotation en pourcentage du 6 février

COURS	ÉCHÉANCES			
	Fév. 87	Mars 87	Juin 87	Sep. 87
Prendre	-	105,95	105,90	105,90
+ base	-	106	106	106
+ base	-	105,65	105,65	105,65
Dernier	-	105,65	105,65	105,75
Computation	-	105,65	105,65	105,75

Nombre de contrats : 21 860.

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	2 février	3 février	4 février	5 février	6 février
RM	1 478 166	1 730 728	1 865 456	2 023 251	2 443 605
Comptant					
R. et obl.	6 039 901	7 333 823	9 222 010	8 936 213	10 700 431
Actions	272 163	454 591	1 269 107	1 299 682	273 522
Total	7 790 230	9 519 142	12 361 573	12 259 146	13 417 558

### INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)

Françaises	105,3	104,5	102,7	103,6	-
Etrangères	100,5	99,6	99,6	100,8	-

### COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

	(base 100, 31 décembre 1986)			
	107,7	106,8	105	106
Tendance	107,7	106,8	105	106
Indice gén.	421,5	420,7	413,9	



# Crédits, changes, grands marchés

## Paris

### L'EUROMARCHÉ

## Le « swap », jeu populaire mais délicat

Les Anglais ont des mœurs sociales parfois étonnantes. L'origine en tient à Victoria qui, bien qu'ayant découvert les joies de l'orgasme grâce à Albert et à un petit cousin en velours bordeaux, ne voulait jamais en faire profiter ses bien-aimés sujets. La seule couleur du pouf aurait pourtant dû l'éclairer. Le clavier cher à tous les palais britanniques aurait dû l'inciter à téléphoner à Sigmund, même si ses premiers balancements égarés avaient encore une Vienne aussi austère que celle de son père. Néanmoins, ce Neudilly londonien où vient de s'ouvrir un musée dans la maison où le très cher docteur a fini ses jours. La raison de cette digression tient aux « swaps ».

Les Anglais des classes sociales dites moyennes et inférieures ont une prédilection pour les « swaps ». Le jeu consiste pour un homme ou une femme fatigué de son partenaire sexuel, autant quotidien qu'officiel, de l'échanger contre celui du voisin. La presse populaire est remplie de ce genre d'exercices parce que le coût s'en révèle minimal et l'avantage maximal.

Il n'en va pas de même sur l'euro-marché. Les « swaps » qui consistent pour un emprunteur à échanger une dette contre une autre de nature différente, sont devenus de plus en plus populaires. Cela, joint à l'instabilité de la monnaie, a fait du swap un instrument de plus en plus utilisé.

Cet écart est maintenant revenu aux environs de 25 à 30 points de base pour ces deux emprunteurs. La Belgique et l'Autriche, qui en janvier avaient lancé des euro-emissions sur la base de rendements de 8% et 8,75 points de base, ont vu leur rendement baisser à 6% et 6,75 points de base. Les obligations du Trésor américain.

Comme dans le même temps, les « swaps » sur lesquels toutes ces transactions sont effectuées sont de plus en plus difficiles à mettre sur

le pied, l'écart est condamné à se réduire davantage. Les agences françaises qui bénéficient de la garantie de la République, et qui, il y a encore peu, euro-empruntaient des dollars sur cinq ans, à des coûts de l'ordre de 50 points de base plus élevés que les rendements du papier de Trésor américain, peuvent aujourd'hui ambitionner de ne plus payer que 30 points de plus. L'important est de réaliser que le phénomène actuel n'est pas temporaire, mais inscrit dans un puissant courant de baisse alimenté par deux éléments : la recherche de papier de qualité et la nécessité de réaliser des « swaps » appropriés pour les émetteurs.

Dans ce domaine, celui qui réalise cette semaine par la Tokyo Electric Company est à souligner. L'ensemble repose sur une euro-emission de la part de débiteur nippon de 500 millions de deutschemarks dont le durée s'étendra sur dix ans. Offerte à un prix de 100,625 sur un coupon annuel de 6%, elle a connu un grand succès. En fin de semaine, elle se traitait avec une décote de seulement 1-0,75, alors que la commission totale est de 3% pour les banques allemandes (2,50% pour les autres) et que celle pour l'émission est de 1,50%. Le produit, en deutschemarks, sera dans un premier temps échangé (« swap ») contre des dollars américains à taux variable, puis contre des dollars à taux d'intérêt fixe, et ces derniers, enfin, contre des marks à taux fixe.

Le secteur du marché international des capitaux libellé en deutschemarks est très fermé. Néanmoins, de nombreux euro-emissions sont acceptées sur les raisons qui sont à l'origine de la performance quasi phénoménale réalisée par Tokyo Electric. Les maisons japonaises n'ont à ce jour pas encore été autorisées par leur autorité de tutelle (le puissant MOF, Ministry of Finance) à diriger des euro-emissions en deutschemarks. Cet ostracisme va bientôt disparaître. Mais, pour convaincre encore davantage Tokyo d'abandonner une interdiction frustrante, les maisons nipponnes estiment qu'elles doivent auparavant faire tout ce qui est en leur pouvoir pour démontrer à quel point le marché des deutschemarks est favorable pour les détenteurs de l'Empire du Soleil-Levant.

### Le geste de la Bundesbank

Le seul fait que l'emprunt de 4 milliards de deutschemarks sur dix ans lancé cette semaine par la République fédérale d'Allemagne soit sorti avec un coupon de seulement 6%, montre la volonté de la Bundesbank de faire un geste (« lire ci-dessus »). Elle aurait pu tout aussi bien baisser, début janvier, le niveau de ses taux à moyen terme. Si elle a choisi de le faire cette semaine, c'est qu'elle a peut-être été influencée par la publication, lundi,

des projections défavorables des économistes munichois. Ceux-ci, dont l'influence est grande outre-Rhin, prévoient une croissance en Allemagne cette année. Le fait que les Bourses allemandes aient perdu 13% à 17% depuis le début de l'année, est favorable pour les détenteurs de l'Empire du Soleil-Levant.

En Allemagne, la Bundesbank, qui, à la fin de la semaine précédente, s'était refusée à éponger les liquidités sur placements de bons du Trésor, afin de faire baisser les taux, a réagi. Elle avait voulu voir jusqu'où baisserait le loyer de l'argent entre banques, et elle a vu : 3%. C'était trop bas. Aussi, une bonne prise en pension, cette semaine, à 3,50%, a rétabli les taux à ce niveau objectif officiellement fixé lors de la réunion des taux d'escompte le 22 janvier dernier. Mais la « Buba » a donné un nouveau signe au marché en émettant un emprunt fédéral à 5,75%, en baisse de 0,15%, de sorte qu'outre-Rhin les milieux financiers, qui, précédemment, au début de l'année, une hausse inductible des taux courts et long, ont changé d'avis, tout au moins sur l'immédiat, réservant leurs pronostics ou ce qui concerne la fin de l'année.

Sur le marché obligataire parisien, où les rendements n'avaient guère varié en fin de semaine (8,92% pour les emprunts d'Etat à 10 ans, 9,11% pour ceux de deux à sept ans et 9,56% sur ceux du secteur public), l'événement a été l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT) pour 9,8 milliards de francs, avec une innovation spectaculaire : pour la première fois, le Trésor a émis un emprunt à vingt-cinq ans (échéance en l'an 2012), à l'image des emprunts américains de même genre, comme le fameux 2016, qualifié de « hellwetter » (indicateur d'alarme de température). La tranche à vingt-cinq ans, émise pour 3,1 milliards, a été bien souscrite, essentiellement par des compagnies d'assurances et, dit-on, par le Crédit agricole pour plus de 1 milliard de francs. Une tranche à sept ans, de 1,7 milliard de francs, a trouvé preneur à un taux moyen de 9,15%, en nette hausse sur les 8,90% du mois dernier, tandis que le Trésor donnait la priorité à la tranche la plus avantageuse pour lui, du moins dans l'immédiat, celle à taux variable, pour 5 milliards de francs.

Le marché, un peu désemparé au départ (les taux étaient moins élevés que ne le justifiaient les pessimistes et plus hauts que ne l'espéraient les optimistes), a finalement bien négocié la tranche à sept ans se négociant au-dessus de son prix d'adjudication. Signaux, enfin, qu'il a été attribué, jeudi, 870 millions de francs d'OAT aux spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) lors des soumissions « non compétitives » qui leur étaient réservées, surtout sur la tranche à sept ans, au prix moyen pondéré, ce qui a porté à 10,67 milliards le total de l'adjudication de février 1987.

En attendant, les emprunteurs français, qui ne peuvent avoir recours à leur propre marché, parce que les taux d'intérêt y demeurent trop élevés, continuent aussi à pratiquer les « swaps ». Le Crédit national, pour ne citer que lui, invite actuellement les eurobanques à lui soumettre des offres qui lui permettraient, au travers d'une euro-emission de 100 millions d'ECU, d'échanger le produit levé dans la devise de la CEE contre des francs français à taux d'intérêt variable.

Le marché de l'euro-yen reste lui aussi actif et très bien orienté. Une baisse des taux d'intérêt à court terme japonais continue d'être anticipée dans la foulée d'une réunion du groupe des Cinq encore à venir. Deux français, EDF et Crédit agricole, ont sollicité avec bonheur cette semaine, chacun d'eux avec une euro-emission sur sept ans de 20 milliards de yens, accompagnée d'un coupon annuel de 5,125%. La seule différence est que celle d'EDF, qui est garantie par la République française, sera émise à un prix de 101,625, tandis que celle du Crédit agricole, qui ne bénéficie pas de l'ombrelle tutélaire de l'Etat français, sortira à 101,50. Dernière l'opération du Crédit agricole se dissimule un « swap » qui procurera à la Banque française des dollars à taux variable. En revanche, la transaction d'EDF, étant destinée à consolider à un coût plus avantageux un euro-crédit antérieur, ne sera pas « swap ».

Le secteur de l'ECU demeurant également optimiste, de même que celui du sterling, c'est, en fin de compte, le marché des euro-emissions en francs français qui reste à la traîne. Tiré vers le bas par un marché intérieur où les taux d'intérêt sont beaucoup trop hauts, le secteur de l'eurofranc hexagonal reste morose. Conscient de cette situation, le Comité du marché de l'euro-franc français a, sous la présidence du Trésor, décidé lundi soir d'un calendrier d'emprunts nouveaux ce mois-ci autant préconisations que flexibles.

Pour la première fois, les banques seront autorisées à solliciter le marché de l'eurofranc. Sous le truchement d'opérations à taux variables, l'inauguration devrait en revenir à deux établissements japonais, la Bank of Tokyo, sous la direction vraisemblable d'Indouzer, et l'Industrial Bank of Japan, sous l'égide de la BNP. En outre, une entité publique française, non encore désignée, pourrait, si les conditions de marché le permettent, s'adresser à un secteur qui n'a malheureusement d'intérêt que pour les investisseurs de l'Hexagone. Le Trésor français n'étant pas friand de « swaps », aucun n'est officiellement attaché aux deux transactions nipponnes. Mais chacun sait que les liquidités ne manquent pas, et que la vérité est la même partout. Soyons donc discrets sur ce chapitre.

CHRISTOPHER HUGHES.

### LES DEVISES ET L'OR

## Net sursaut du dollar

Surprise ! Au cours d'une semaine à nouveau très nerveuse, le dollar a plus que confirmé sa brutale remontée de la veille du week-end dernier, revenant à plus de 1,85 DM et de 154 yens, frôlant les 6,20 F à Paris.

Rappelons les événements : vendredi 30 janvier, à 14 h 30 heures européennes, l'annonce d'une diminution inattendue du déficit commercial américain, ramené de 19,2 milliards de dollars en novembre à 10,7 milliards de dollars en décembre, alors que tout le monde tablait sur 14 à 22 milliards, faisait bondir le billet vert de 1,81 DM à 1,84 DM (1,850 DM en clôture, et non pas 1,9350 DM, comme une fautive coquille typographique nous l'a fait croire la semaine dernière). A Paris, la devise américaine montait jusqu'à 6,12 F, pour terminer à 6,10 F.

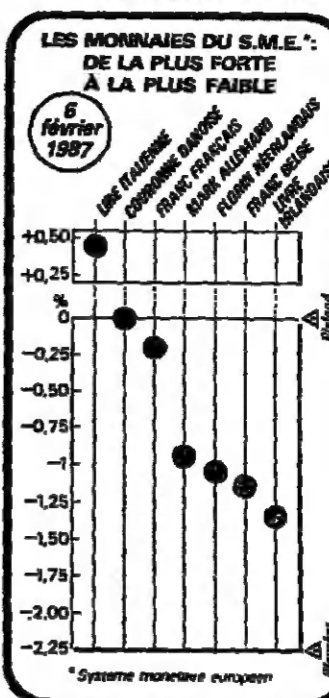
C'était la « divine surprise », temporaire de la « divine surprise », la perte de confiance accordée aux chiffres, puisque le déficit de novembre était révisé à 15,4 milliards de dollars contre 19,2 milliards, tandis que celui de décembre pouvait également être révisé (on parlait déjà de 13,5 milliards de dollars).

Effectivement, pendant les deux premiers jours de la semaine, le scepticisme reprit le dessus, avec un dollar retombant au-dessous de 1,80 DM (1,79 DM), de 152 yens et de 6 francs à Paris, le billet vert touchant même, à New-York, 5,95 francs. Etait-ce l'inévitable rebroussement ? Non point ! Dès le mercredi, sur la publication d'indicateurs économiques meilleurs que prévu aux Etats-Unis, bien que précédé de contestation (la mise en application de la réforme fiscale américaine le 1<sup>er</sup> janvier 1987 a pu provoquer des anticipations en décembre), le dollar se raffermisit.

Le lendemain, la hausse se poursuivait en raison de la persistance de rumeurs sur une réunion du fameux G 5, le groupe des cinq pays les plus industrialisés du monde, prévue initialement pour les 6-7 février, puis retardée, dit-on, pour laisser aux partenaires le soin de s'expliquer, dans le climat bien connu de « franchise canadienne », qui, dans les pays de l'Est, désigne les échanges de propos vigoureux.

Par ailleurs, le mark se révélait nettement moins robuste, les perspectives de l'économie allemande pour 1987 se montrant nettement moins brillantes que l'on ne l'escomptait encore au début de janvier. L'annonce d'un chômage accru, croissance réduite, exportations sur les Etats-Unis rendues moins faciles par la hausse du dollar, etc. Les petites déceptions, conjuguées avec la baisse des taux allemands, facilitaient la remontée du dollar, qui s'accroissait au samedi sur la rumeur répandue par un journal japonais, selon laquelle le président Reagan, le secrétaire au Trésor américain, M. James Baker, et le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, étaient tombés d'accord pour émettre une très petite quantité de devises qu'elle a perdues depuis l'automne, pratiquement l'équivalent, dit-on, de ce qu'elle avait engrangé au lendemain de la dévaluation du franc, le 6 avril dernier à Oetmarsam, soit de 50 à 60 milliards de francs. A quelque chose malheur est bon : ces sorties ont contribué à ralentir la croissance de la masse monétaire française - 0,6 % en décembre et + 4,6 % sur l'année 1986, à l'intérieur de la fourchette officielle de 3% à 5%. Voilà au moins un avantage sur les Allemands, dont le calcul a explosé, en raison sans doute de l'afflux excessif de devises. C'est bien fait !

FRANÇOIS RENARD.



LES MONNAIES DU S.M.E. DE LA PLUS FORTE A LA PLUS FAIBLE. Le dollar est en tête, suivi de la monnaie canadienne, puis de la monnaie britannique, de la monnaie italienne, de la monnaie allemande, de la monnaie néerlandaise, de la monnaie suisse, de la monnaie japonaise, de la monnaie espagnole, de la monnaie portugaise, de la monnaie grecque, de la monnaie irlandaise, de la monnaie belge, de la monnaie luxembourgeoise.

### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 AU 6 FEVRIER

PLACE	Lira	8.E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Franc	Lira italienne
London	---	---	---	---	---	---	---	---
New-York	1,8500	---	16,1812	63,8570	23,2793	2,6642	47,7897	60,7597
Paris	6,1000	---	16,5888	64,8888	23,5351	2,6434	47,5792	60,7448
Bruxelles	5,9124	6,1058	---	39,644	131,77	16,9777	284,45	4,8888
Madrid	5,2125	6,1058	---	39,644	131,77	16,9777	284,45	4,8888
Zurich	2,3615	1,5648	25,3748	---	84,2758	4,6787	74,7157	1,1882
Amsterdam	2,3299	1,5648	25,3748	---	84,2758	4,6787	74,6991	1,1888
Frankfurt	2,7988	1,5650	30,8824	118,31	---	4,8333	38,5498	1,4882
Bratislava	5,7463	1,5650	30,8824	118,31	---	4,8427	38,6388	1,4882
Geneve	5,7123	1,5650	30,8824	118,31	---	4,8333	38,5498	1,4882
Athènes	3,1688	2,7128	33,9159	133,95	112,82	5,4639	---	1,8775
Lisbonne	1,9674	1,9118	213,27	841,63	716,13	34,328	62,82	---
Tokyo	154,21	154,20	24,9828	98,591	33,1897	4,2088	73,6441	8,1171
Osaka	213,93	153,49	25,2877	99,5463	33,0428	4,8682	74,3185	8,1171

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 6 février, 4,0026 F contre 3,9746 F le vendredi 30 janvier.

### LES MATIÈRES PREMIÈRES

## Les non-ferreux sous emprise monétaire

Alors que l'année 1986 s'est achevée sur un bilan désastreux - à l'exception de l'or - les prix des métaux non ferreux, avec des chutes de cours variant de 15% à 30% suivant les produits, 1987 s'ouvre dans un climat de morosité encore accru. Au ralentissement de la consommation, lié à la fois à une croissance affaiblie et à un usage moins grand de matières premières minérales par les économies industrielles, s'ajoute aujourd'hui l'emprise grandissante des phénomènes monétaires.

Par la voix de son président, M. Pierre Gerin-Jean, la Fédération des métaux et minerais non ferreux a mis l'accent, le 6 février, sur les graves perturbations causées à son secteur par l'évolution heurtée des parités monétaires. Facturées en dollars, les matières premières dont les coûts de production sont libellés en franc, en mark ou en yen rapportent aujourd'hui des sommes quasi dérisoires aux industries françaises, allemandes ou japonaises, tellement le billet vert a perdu du terrain face aux devises européennes et nipponnes depuis un an et demi. L'édage connu

selon lequel « les prix montent dans la monnaie qui baisse » est de surcroît prouvé. Les experts anglo-saxons expliquent, il y a peu, qu'un recul de 10% du dollar devait s'accompagner, au bout d'un an, d'un enchevêtrement presque équivalent des prix des produits exprimés en monnaie américaine. Mais au contraire, le dollar et les cours dégringolent de concert à la chute du premier semblant même accélérer celle des seconds. Phénomène plus grave, des pays producteurs comme le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud, le Chili ou le Pérou pratiquent une politique de dévaluation accélérée de leur propre monnaie face au dollar pour maintenir la compétitivité de leur industrie, explique M. Gerin-Jean. Ils font ainsi peser une lourde menace sur le secteur européen des « non ferreux ». Le constat est frappant.

Entre juin 1985 et octobre 1986, période de revalorisation des monnaies de la Communauté et du yen face au dollar, le peso mexicain a cédé 70% sur le billet vert, le cruzeiro (devenu cruzado entre-temps), brésilien 63%, le peso chilien 22%, le sole péruvien 31%. Ces dévaluations compétitives ne sont pas uniquement le fait des pays de tiers-monde. Sur la période allant de 1976 au 31 janvier 1987, le dollar canadien a reculé de 18,2%, le dollar australien de 31,1% et le rand sud-africain de 27,7% par rapport au franc.

Compte tenu de ces situations très différenciées, les producteurs ont ressenti de façon très inégale la chute des cours des métaux. Ainsi, entre 1977 et janvier dernier, le prix du zinc a-t-il diminué de 2,5% en monnaie australienne, mais de 35% en franc ! Or « un des firmes canadiennes ou sud-africaines redoutent bénéficiaires grâce à ce jeu des devises », observe M. Gerin-Jean. Concrètement, la chute du rang a dopé les producteurs sud-africains d'or mais aussi de manganèse et de ferromanganèse, au détriment des industries de la zone franc (y compris le Gabon). « Le balancier est

allé trop loin en défaveur de l'Europe », note la Fédération. La surproduction, mal chronique dont souffrent ces marchés, est ainsi encouragée. Soucieux de maintenir l'emploi, de se procurer des devises ou des ressources fiscales, plus que de rénumérer le capital investi, nombre de producteurs maintiennent en l'état des capacités excédentaires, sauvées par l'artifice monétaire.

Comme stratégie de défense, voire de survie, M. Gerin-Jean préconise pour le secteur national une suppression des distorsions « devenues insupportables quand la concurrence s'exacerbe », comme le poids de la taxe professionnelle (0,5% en RFA) et des retraités des mines (chauffage, logement). Outre un engagement plus net des pouvoirs publics dans la recherche, il préconise - à l'échelon communautaire cette fois - un renforcement des procédures anti-dumping, qui n'ont jamais jusqu'ici empêché des ventes massives de nickel suédois ou de ferromanganèse norvégien à des prix manifestement trop bas.

Ce sont là autant de propositions qui ne doivent pas soustraire l'industrie européenne de son premier impératif : une modernisation qui passe probablement par un élargissement des branches les plus affaiblies. Mais qui est prêt à ce sacrifice ?

ERIC FOTTORINO.

**Le Monde**  
sur minitel

**VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL**

Bourse : suivre l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.

3615 TAPÉZ LEMONDE

سكنا من الاصل



سكز من الاصل

# Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Liban : le sort des otages. 4 Grande-Bretagne : le conflit dans la presse. - Espagne : les manifestations étudiantes. 5 Nicaragua : six partis d'opposition réclament un cessez-le-feu avec la Contra.	7 La politique menée en Nouvelle-Calédonie inquiète M. Mitterrand.  <b>DATES</b> 2 Il y a quarante ans, la signature des traités de paix de Paris.	8 Les nominations au Conseil supérieur de la magistrature.  9 La disparition de Michel Baroin.	10 Andrea del Sarto au palais Pitti. - Bashung au Rex. - Ceux de la zone, de Frank Borzage. 9 Communication : le prix de cession de TF 1 (suite).	13 L'échec des négociations salariales dans la fonction publique. - La Caisse nationale de Crédit agricole vaudrait de 16 à 18,5 milliards de francs. 14 Revue des valeurs. 15 Crédits, changes et grands marchés.	Carnet ..... 12 Météorologie ..... 12 Mots croisés ..... 12 Spectacles ..... 11 Loterie nationale ..... 8  <b>CHRONOLOGIE</b> 6 Les événements de janvier 1987.	● Actualité : les points forts de la semaine. ● Samedi-dimanche : les informations 24 h sur 24. ● Cinéma, théâtre, musique, livres : retrouvez la sélection du « Monde ». Actualité, immobilier, Média, Bourse, Télémat, Messageries. 36.15 Tapez LEMONDE

## La fin de la détention d'une équipe de MSF

### Les ravisseurs somaliens ont libéré leurs otages

Les dix membres de l'équipe de Médecins sans frontières pris en otage par des rebelles somaliens, le 24 janvier, ont été remis par ceux-ci aux autorités éthiopiennes, le vendredi 6 février. Cette libération n'a pas eu lieu en « territoire somalien libre » comme le souhaitait apparemment le Mouvement national somalien (MNS), mais en Ethiopie, probablement dans la localité de Dire-Dawa. Ils ont été ensuite réunis à Harar, dans l'est du pays, à environ 150 kilomètres de la Somalie. C'est de là qu'ils ont été acheminés à Addis-Abeba où ils ont été remis aux représentants du gouvernement français.

Un porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué que « les dispositions sont prises pour assurer leur rapatriement ».

## HONGRIE : la crise dans les milieux littéraires

### Un nouveau « syndicat » regroupe les écrivains proches du parti

Deux mois après l'éclatement de l'Association des écrivains hongrois, accusée par certains de ses membres de « dévier de la ligne du parti », un « Syndicat des écrivains, poètes et traducteurs » s'est constitué en Hongrie. Cependant cette organisation, d'un type tout à fait nouveau en Europe de l'Est, n'est pas exclusivement constituée de fidèles déclarés du pouvoir. Elle est présidée par M. Erzsébet Galgóczi, auteur de livres plutôt non conformistes. L'ancienne Association des écrivains, en butte à l'hostilité du parti, poursuit ses activités.

Le nouveau syndicat réunit aussi bien des membres de l'Association des écrivains que ceux qui l'ont quittée à l'issue de l'assemblée mouvementée tenue les 29 et 30 novembre. On semble donc être en présence d'une véritable « mini-révolution culturelle » à la hongroise.

Depuis l'assemblée précédente de l'Association des écrivains en 1981, les milieux intellectuels, encouragés par le climat relativement détendu qui règne dans leur pays, avaient multiplié les débats. A plusieurs reprises, ces débats se sont traduits par des affrontements avec certains responsables de la politique culturelle de l'appareil du parti et de l'Etat. Ces derniers, tout en s'opposant au retour - même de manière déguisée - des méthodes « administratives » de la période stalinienne, dont eux-mêmes avaient été parfois victimes, voulaient freiner ce qu'en Occident on appelle « libéralisation » du système politique de crainte d'un « débordement ». C'est la raison invoquée, du moins en privé, pour justifier devant les observateurs étrangers l'interdiction, en août dernier, de la publication « jusqu'à nouvel ordre » des pièces de théâtre de l'écrivain Istvan Csaruka, accusé d'avoir fait des « déclarations imprudentes » lors d'une tournée aux Etats-Unis, et qui portait atteinte « aux intérêts de la Hongrie ».

### Une grande confusion

D'autre part, la suspension d'une revue littéraire qui s'était fait remarquer à plusieurs reprises par ses prises de position engagées sur des sujets « délicats » (par exemple, le sort de la minorité hongroise en Transylvanie) a également été mal accueillie. Pendant l'assemblée des écrivains du mois de novembre, en présence de 444 des 612 membres de l'Association, la crise a éclaté en raison du ton de l'intervention de M. János Berencs, secrétaire du comité central chargé de l'agitation, de la propagande et de la presse, l'un des trois ou quatre successeurs possibles de M. János Kádár. Plusieurs orateurs l'ont accusé de se comporter en « Réval version paysanne » (une allusion à Jozsef Réval, idéologue intolérant des années 50, d'origine bourgeoise). On a parlé de censure et de pres-

ment ». Un DC-8 spécial était attendu à Paris dans la soirée de samedi.

Les questions de forme jouant un très grand rôle dans ces affaires délicates, un léger retard sur le programme initialement prévu avait été pris samedi matin.

Le docteur Rony Brauman, président de MSF, a accueilli avec « un immense soulagement » les nouvelles en provenance d'Ethiopie. « J'ai été en contact quotidien avec le groupe des ravisseurs et il n'y a jamais eu de revendications exprimées », a dit M. Brauman, ajoutant : « Selon moi, leur seul but était d'attirer sur eux l'attention des médias et de l'opinion internationale ».

## SOUUDAN

### Libération de deux Italiens détenus par des guérilleros éthiopiens

ROME - de notre correspondant

L'Italie est à son tour frappée par des prises d'otages. La plus récente, qui avait eu lieu le 27 décembre dernier en Ethiopie, a connu un heureux dénouement, le vendredi 6 février, avec la libération à Khartoum, au Soudan, de deux techniciens, MM. Giorgio Marchio et Dino Marteddu, qui avaient été enlevés par des guérilleros du Parti révolutionnaire du peuple éthiopien, un groupe d'opposants au régime marxiste du colonel Mengistu.

Les deux hommes avaient été enlevés en compagnie de huit ouvriers éthiopiens travaillant sur un chantier à Tana Beles, dans le sud du pays, lors d'une action particulièrement sanglante puisqu'elle avait provoqué la mort de quarante personnes, trente soldats d'Addis-Abeba et dix civils. Les deux Italiens étaient attendus à Rome le

samedi 7 février. Les huit Ethiopiens ont eux aussi été relâchés par leurs ravisseurs. Les négociations ont été conduites, côté italien, par M. Francesco Forte, responsable du Fonds d'aide italien au tiers-monde.

Trois missionnaires italiens demeurent par ailleurs détenus au Mozambique depuis le 13 décembre, aux mains des guérilleros hostiles au régime marxiste de Maputo.

Au Liban, en revanche, où elle avait de 1982 à 1984 participé à la force multinationale d'intervention, l'Italie n'a pas d'otages. Périodiquement, cependant, des menaces partent de Rome du Proche-Orient en vue d'obtenir la libération de Josephine Abdo Sarkis et d'un de ses compagnons, Mohamed El Mansour, arrêtés fin 1984 et soupçonnés d'appartenir aux Forces armées révolutionnaires libanaises (FARL).

JEAN-PIERRE CLERC.

## Des experts occidentaux de la lutte antiterroriste vont se réunir à Rome

Les Etats-Unis discuteront avec leurs alliés du terrorisme dans deux semaines à Rome, avec un ordre du jour plus restreint que pour la rencontre annuelle par Washington face aux objections européennes, a-t-on appris vendredi 6 février au département d'Etat. On précise à Washington que cette rencontre, qui regroupe des experts des différents pays concernés, était prévue de longue date, bien qu'elle n'ait jamais été annoncée, et qu'elle fait suite à des réunions semblables qui se sont discrètement tenues à Tokyo en septembre et décembre derniers.

Des experts allemands, français, britanniques, canadiens, améri-

caïns, italiens et japonais - c'est-à-dire des sept pays qui participent au sommet annuel des nations les plus industrialisées - doivent discuter, notamment, des problèmes de sécurité aérienne. Le gouvernement américain avait souhaité qu'une rencontre entre responsables de ces mêmes pays soit organisée à partir de vendredi à Rome pour discuter de l'actuelle situation au Liban, mais la réunion avait été supprimée du fait des objections de Paris, Londres et Bonn (le Monde des 6 et 7 février), après l'annonce qu'en avait faite M. Andreotti, de passage à Washington.

## Une décision de la direction de l'aviation civile

### La compagnie Point Air interdite de vol

« Nous ne pouvons prendre le risque d'un accident ». La direction générale de l'aviation civile (DGAC) a interdit de vol, depuis le 5 février, les deux DC-8 exploités par la compagnie charter Point Air filiale de l'Association de voyage Le Point de Mulhouse. Les raisons de cette mesure, catastrophique pour la compagnie, sont « des manquements graves dans l'exploitation des avions », mettant en cause la sécurité des vols (le Monde du 7 février).

M. Daniel Tennenbaum, directeur général de l'aviation civile, s'est expliqué, le 6 février, sur cette décision. « Nous avions des doutes au sujet de Point Air depuis longtemps », a-t-il déclaré. « Nous les avions prévus, mais ils n'avaient pas tenu compte de nos mises en garde. En décembre dernier, nous avions été obligés d'arrêter l'exploitation de leur Boeing-707, qui ne respectait plus les normes de sécurité. Dans les dernières semaines de janvier, nous avons réalisé des

contrôles inopinés, dont les résultats ont été parlants. Le Point a commis soixante-sept infractions à la réglementation sur le temps de vol des équipages. Il a utilisé du personnel incompetent et, par exemple, un pilote non qualifié sur DC-8. Deux cents kilos de fret n'ont pas été arrivés dans la soute, et leur déplacement aurait pu endommager des commandes vitales ».

« Des incidents survenus en vol n'ont pas été reportés, poursuit M. Tennenbaum. Ainsi, la surchauffe d'un moteur, ayant amené l'équipage à le couper quatre fois au cours d'un vol, n'a pas été consignée, selon les procédures obligatoires. Enfin, certains avions ont survolé des zones de passages et de bagages, ce qui aurait pu être catastrophique en cas de panne d'un moteur ».

Le réquisitoire ainsi dressé change des confidences distillées au cours des derniers mois par les responsables de la DGAC, qui disaient à qui voulait les entendre qu'ils ne feraient pas voyager leurs enfants sur un avion du Point. Mais on pouvait alors mettre sur le compte de l'incompréhension les propos de ces professionnels de l'aviation, qui se sont toujours méfiés des militants du Point, soixante-huitards, tiers-mondistes et bigoteux lors par du tourisme au long cours.

Les deux DC-8 du Point resteront cloués au sol jusqu'à ce que ses dirigeants présentent à la DGAC « une structure, des méthodes d'exploitation et des hommes crédibles du point de vue de la sécurité ».

M. Maurice Freund, président du Point, veut répliquer à ces décisions en demandant au juge des référés de les annuler. Il estime que les incidents survenus ne sont pas imputables à sa compagnie. Selon lui, les critiques adressées à la sécurité des vols de Point Air ont commencé dans les services officiels, où le Point a refusé de s'aligner sur les tarifs officiels pour ses vols Paris-New-York en 1985. Selon toute vraisemblance, il faudra toutefois au Point d'autres arguments pour que ses avions volent à nouveau.

ALAIN FAUJAS.

Le numéro de « Monde » daté 7 février 1987 a été tiré à 509 537 exemplaires

## La réunion du comité directeur du PS

### M. Joxe plaide pour la « synthèse »

Alors que le comité directeur du Parti socialiste se réunit, les samedi 7 et dimanche 8 février, pour examiner la possibilité d'une synthèse entre les orientations des différents courants du parti, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'est prononcé, dans un entretien accordé vendredi à l'AFP, pour un « accord général ». M. Joxe estime qu'il n'existe pas, aujourd'hui, de « désaccords fondamentaux » entre les socialistes. « Principale force de gauche » et « moteur de l'alternance », le PS, a-t-il déclaré, « a intérêt à s'unir », car « se diviser, à la veille du congrès, l'affaiblirait aux yeux de l'opinion publique ».

L'éventualité du dépôt d'une motion par M. Jean Poperen, le « numéro deux » du parti, à ce nouveau, fait l'objet d'un débat au sein du courant mitterrandiste, vendredi soir.

Dans le rapport d'activité qu'il a présenté, samedi, à l'ouverture de la réunion du comité directeur, M. Poperen évoque, notamment, les problèmes agricoles et les « contradictions » dans lesquelles « s'enferme », selon lui, le ministre de l'Agriculture, M. François Guillaume. « L'effritement du capital de confiance dont il bénéficiait dans le monde agricole est de plus en plus net », juge M. Poperen. Les distances prises par les dirigeants des organisations professionnelles agricoles vis-à-vis de la culture, actuellement dirigées par son secrétaire à l'Agriculture, le bureau exécutif du PS a décidé de rencontrer, dans les semaines qui viennent, les représentants des organisations agricoles.

M. Poperen estime, d'autre part, que « les conditions dans lesquelles

se sont achevés » les mouvements de grève dans le secteur public, ajoutées à « l'évolution économique de ces derniers mois », incitent « à penser que des risques de nouvelles secousses sociales sont en train de se profiler ». Selon le dirigeant socialiste, « le gouvernement ne peut, désormais, cacher qu'il ne tient plus rien de sa politique économique », même dans la lutte contre l'inflation, car « une libération des prix brutales et non modérées est la cause principale [du] renouveau de tendance » observé dans ce domaine.

Pour M. Poperen, « Chirac, c'est le refus de la concertation », symbolisé, particulièrement, par le « décret des petits chefs ». Devant la « perte de crédibilité du chef de gouvernement », la « majorité paraît se distendre », observe M. Poperen. « Le groupe parlementaire RPR se réunit et exige une nouvelle radicalisation de la politique de la droite, relève-t-il, tandis que l'UDF évolue vers un regroupement autour de Barre ». La montée de « l'honneur des 14,5 % d'inflation et du doublement du nombre des chômeurs » a pour résultat, souligne M. Poperen, que « l'issue de la présidentielle, dans les diverses hypothèses, semble moins assurée ».

● M. Michel Rocard et la rigueur économique. - M. Michel Rocard écrit, dans le numéro de février de sa lettre d'information, Convaincre, que « la rigueur économique reste absolument nécessaire », mais que « l'effort demandé aux Français » doit être « équilibré et réparti ». « La solidarité est l'exact contraire d'une addition de clientélismes ».

## La composition du Conseil supérieur du mécénat culturel

Le Conseil supérieur du mécénat culturel, que M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, vient de créer par décret (le Monde du 7 février), est composé comme suit :

Président : M. Michel DAVID-WELL, associé-gérant de la Banque Lazard Frères et Co ;

Vice-président : M. Jean CASTAREDE, ancien directeur de l'administration générale au ministère de la culture, actuellement délégué général de l'Union des supermarchés.

Membres : M. Pierre ALECHINSKY, peintre ; M. Régis CHOPINOT, chorégraphe ; M. Jean-Pierre CUZIN, conservateur au département des peintures au musée du Louvre ; M. Jacques DAROLLES, directeur de la Maison de la culture de Reims ; M. François ESSIG, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris ; M. Alain GRANGE-CABANE, maître des travaux de la culture au Sénat ; M. Jean de GAULLE, député (RPR) des Deux-Sèvres, rapporteur du budget de la culture à l'Assemblée nationale ; M. Pierre-Christine TAFTINGER, sénateur (UREI), vice-président de l'Union des annonceurs ; M. Jean LEMIERRE, inspecteur des finances, chef adjoint du service de législation fiscale au ministère des finances ; M. Bruno LUSSATO, écrivain, économiste, professeur au Conservatoire national

des arts et métiers ; M. Alain DOMAGUE FERRIN, PDG de Cartier ; M. M. Judith PISAR, présidente du centre Culturel américain à Paris ; M. Patrick RASSAT, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales, spécialiste de la fiscalité du mécénat ; M. Ernest-Antoine SEILLIERE, administrateur directeur général de la Compagnie générale d'industrie et de participation (CGIP) ; M. Jean-Ludovic SILICANI, maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur de l'administration et de l'environnement culturel au ministère de la culture et de la communication ; M. Daniel TEMPLON, directeur de galeries d'art ; M. Jacques CARAT, sénateur (PS) du Val-de-Marne, rapporteur du budget de la culture au Sénat ; M. Jean de GAULLE, député (RPR) des Deux-Sèvres, rapporteur du budget de la culture à l'Assemblée nationale ; M. Pierre-Christine TAFTINGER, sénateur (UREI), vice-président du Sénat, ancien ministre.

[NDLR. - Une regrettable coquille typographique nous a fait écrire, dans le Monde daté du 7 février 1987, que la mise en place d'une procédure de collaboration Etat-entreprises s'appliquerait aux « profits culturels ». C'est bien entendu « projets culturels » qu'il fallait lire.]

● Arraisonnement par Israël d'un navire transportant un cinquantaine de combattants palestiniens. - La marine israélienne a arraisonné, vendredi 6 février, un navire effectuant la liaison Chypre-Liban ayant une cinquantaine de combattants palestiniens à bord, a annoncé, samedi, le porte-parole de l'armée israélienne. Selon ce dernier, les combattants appartenant tous au Fatah (principale composante de l'OLP). - (AFP.)

● POLYNÉSIE : le port de Papeete reste bloqué. - Le conflit qui a éclaté sur le port de Papeete reste figé à Tahiti où les dockers en grève bloquent depuis le lundi 2 février les accès aux quais. L'assemblée territoriale a suspendu l'examen d'un rapport élaboré par une commission d'études de la maintenance portuaire. Cette discussion sera reprise mardi, mais à huis-clos, cette fois. Tout à tour, les représentants des dockers et ceux des accorciens, employeurs de main-d'œuvre sur les quais, ont quitté la séance, jeudi dernier, en claquant la porte.

De son côté, le comité économique et social de la Polynésie française a indiqué qu'il ne saurait rester insensible à la situation engendrée par le laxisme des uns et l'intolérance d'une catégorie de travailleurs ». Il a souligné qu'une solution respectant les droits de chaque partie soit trouvée afin que jamais l'ensemble de la population ne se trouve en position d'otage ».

M. Gaston Fosse, président du gouvernement territorial, a décidé de réunir samedi un comité central chargé du mouvement politique qu'il anime afin d'examiner la situation politique, économique et sociale du territoire.

## SAUMUR

75<sup>e</sup> Foire aux vins les 7 et 8 février 1987

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + ISLM